

Bertrand Labasse et Cédric Polère

Les mutations de la proximité

Mieux comprendre pour mieux agir

Rapport d'étude à la Direction prospective et stratégie d'agglomération de la Communauté urbaine de Lyon

CECP 2006

Cette étude répond à une commande de la direction prospective et stratégie d'agglomération de la Communauté urbaine de Lyon, soucieuse de disposer d'un outil de compréhension et d'analyse des diverses formes de la proximité.

Elle vise à cerner l'ensemble des facteurs susceptibles d'intervenir dans la manière dont chacun d'entre nous est amené à se sentir proche ou éloigné d'un « objet », c'est-à-dire concerné, intéressé, mobilisé... Un « objet », cela peut être un lieu, une personne, une institution, un équipement, une politique ou une action, un événement, une pratique, une information, un enjeu, une règle, un principe, une valeur, une idée, une opinion, etc. Ainsi, la grille d'analyse à laquelle a conduit ce travail peut être diversement utilisée en fonction des acteurs et des contextes. Pour un manageur public, elle permettra par exemple de questionner ses outils, son action, son organisation, les démarches qu'il engage et son service public.

Edition:

Centre d'études en Communication publique (CECP) 27 rue de la Villette 69003 Lyon

Sommaire

Introduction	3
La proximité : idées fortes, idées fausses	6
I - Approches de la proximité	10
Proximité, espace et temps Proximité et cognition Proximité et société Proximité et politique La proximité en chiffres	11 21 29 41 48
II - Une grille d'analyse opérationnelle	55
La proximité : comment s'y retrouver ? La proximité en action : mise en œuvre	56 64
III – Quelques applications	69
Coups de projecteur Presse : comment changer d'échelles ? Proximité : la justice est aveugle Proximité et santé : quels sont les vrais enjeux ?	70 72 76 79
Conclusion	93
Bibliographie	95

Introduction

Le sentiment de proximité

Les notions de proximité et d'éloignement sont au cœur de la plupart des problèmes politiques contemporains. Elles se manifestent de l'échelle la plus globale (mondialisation, nouvelles technologies et « village planétaire ») à la plus locale (fermetures de classes ou de bureaux de poste, transports en commun, commerce).

On les retrouve aussi bien derrière des controverses très concrètes (emplacement des sites à risques ou générant des nuisances) que dans préoccupations plus diffuses mais non moins (communautarismes, rapport à l'administration, à la culture, abstentionnisme électoral). En outre, la proximité s'inscrit désormais dans la loi - qu'il s'agisse de « justice de proximité¹ » ou de « démocratie de proximité² » - et sous-tend tout ce qui concerne la décentralisation. Bref, ce que l'on pourrait appeler la « proximisation » apparaît, au même titre que la « globalisation », comme l'une des grandes évolutions de ce tournant de millénaire, comme si le tissu des relations humaines s'étirait dans deux directions opposées, au détriment des échelles intermédiaires.

Mais plus la proximité devient importante, plus il devient crucial de mieux cerner cette notion. Car la proximité a bien changé. Elle est devenue plus complexe, souvent paradoxale, et une vision qui se limiterait à l'aspect géographique conduirait à de lourdes erreurs.

Imaginons, par exemple, qu'un responsable administratif ait à justifier la fermeture d'un point de service public. Face à l'émoi des populations concernées, qui s'exprimera spontanément en termes de distance (le délai pour rejoindre une maternité ou une classe), le responsable ne percevra pas que ses réponses, elles aussi limitées aux aspects spatio-temporels (rapidité d'un trajet autoroutier) ne peuvent être entendues. Car au-delà de la question explicite de la distance de trajet, d'autres formes de proximité, plus subtiles, sont en jeu : le nouveau centre peut être beaucoup plus « éloigné » sur le plan cognitif (pas de repères), social (autre communauté) et, bien sûr, économique... A l'inverse, un autre responsable s'étonnera de

¹ Loi n° 2003-153 du 26 février 2003 relative aux juges de proximité

² Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité

voir qu'un nouvel équipement « de proximité » est boudé par les riverains, qui s'obstinent à fréquenter un équipement plus éloigné. C'est que, là encore, d'autres aspects de la proximité sont en jeu, et peuvent s'avérer plus puissants que la simple proximité kilométrique.

Les transformations du sentiment de proximité ou d'éloignement bouleversent tous les schémas traditionnels.

- Qu'est-ce qu'une information « proche » ? La presse locale, fondée sur le « principe de proximité » (voir p. 72) a perdu en moins de quinze ans près du dixième de ses lecteurs tandis que le nombre des magazine nationaux spécialisés doublait. A l'évidence, l'information proche des centres d'intérêts spécifiques de tel ou tel citoyen l'emporte sur l'information proche de son quartier.
- Dans un tout autre domaine, qu'est-ce, aujourd'hui, qu'un « commerce de proximité » ? A Lyon, les achats « de proximité », c'est-à-dire les achats alimentaires quotidiens ou de dépannage motivent un tiers des déplacements pour des grandes surfaces. Pour bien des habitants, l'hypermarché est beaucoup plus familier (proche) que beaucoup de commerces de leur voisinage. Et d'une ville à l'autre, le déplacement moyen pour un achat peut varier du simple au double : il est par exemple de 4,2 km à Bordeaux contre 7,3 km à Marseille.
- De même, les relations de sociabilité sont très éloignées de ce qu'elles pouvaient être dans le passé. Les liens sont de moins en moins conditionnés par la proximité de résidence, au point qu'un spécialiste estimera que « Le désinvestissement affectif du voisinage est un point-clé de la socialité urbaine. » (Roche, 1990) Le cercle familial lui-même se distend : les « proches » sont sélectionnés au sein la parentèle plutôt qu'acceptés passivement. Le choix du conjoint tend à s'affranchir des facteurs géographiques. Le lieu de résidence est, lui aussi, moins lié au lieu de naissance : moins du quart des personnes habitent la même commune que leur père, et moins de la moitié le même département.

Alors, est-elle si importante que ça, la proximité. Oui, sans aucun doute si l'on considère que « L'établissement de la domination d'une nouvelle forme d'organisation humaine, plus étendue et plus complexe, va toujours de pair avec une nouvelle poussée et un nouveau mode d'individualisation » (Elias, 1991). Mais l'important aujourd'hui est sans doute moins la proximité effective que la proximité subjective, ce sentiment qui fait que les lieux, les êtres ou les choses sont ressentis comme plus ou moins éloignés de la sphère personnelle de chaque individu.

Malheureusement, cette question est, plus qu'une autre, sujette au dilemme de Valéry (1942) : « Ce qui est simple est toujours faux. Ce qui ne l'est pas est inutilisable »³. Dépasser la simple mais trompeuse conception kilométrique de la proximité, c'est risquer de se perdre très vite dans l'extrême complexité de ce thème. Tel est pourtant l'objectif de ce document, qui s'efforce de cerner les différentes composantes du sentiment de proximité d'une façon qui ne soit pas trop approximative mais qui, néanmoins, demeure réellement utilisable.

• B.L.

Méthodologie

Pour réaliser cette étude, nous avons d'abord recherché les travaux et les données de toutes origines pouvant apporter un éclairage à la question de la proximité et de l'éloignement. Cela a imposé de passer en revue la production de la plupart des sciences humaines. Elles se sont en effet toutes penchées, avec leurs problématiques, leurs enjeux et leurs outils, sur la manière dont procède la proximité effective ou ressentie : l'ethnologie par exemple s'est intéressée aux formes d'éloignement et de proximité dans les lignées et les réseaux de parenté ; la géographie à la distance spatiale et spatio-temporelle ; les sciences économiques ont apporté des éléments sur les liens unissant distance physique, temporelle et variable du coût dans la localisation des activités, etc. Cet apport considérable et protéiforme devait absolument être pris en compte pour penser la proximité dans toutes ses composantes. Mais il ne suffisait pas de rapprocher tous ces savoirs hétérogènes pour élaborer la grille générale qui, dans la deuxième partie de ce document, vise à préciser et articuler l'ensemble des facteurs concourant au sentiment de proximité.

Afin de la construire, nous avons eu recours à une méthode d'analyse itérative assez classique. A partir des éléments recueillis mais aussi de l'évocation de situations ordinaires de la vie quotidienne, elle a d'abord visé à identifier le plus grand nombre possible de facteurs envisageables et à les soumettre à un ensemble de tests : seuls ont été retenus comme significatifs les facteurs : 1° caractérisables (c'est-à-dire pouvant être définis d'une façon explicite), 2° irréductibles (c'est-à-dire se distinguant clairement de tout autre facteur), 3° opératoires (c'est-à-dire ayant un effet direct et spécifique sur le sentiment de proximité) et 4° généralisables (non limités à une problématique particulière). A l'inverse, nous avons veillé à ce que les facteurs retenus permettent bien à eux seuls de couvrir le plus large spectre possible de cas d'espèce et de problématiques. Selon la même méthode, nous avons ensuite cherché à regrouper ces éléments en grandes catégories qui ont été soumises aux mêmes tests, en tentant en outre, d'assurer la plus grande compatibilité possible avec les travaux scientifiques antérieurs.

Enfin nous avons étudié, dans la troisième partie de ce document, comment la grille ainsi construite pouvait concrètement s'appliquer à l'analyse de problèmes de proximité classiques (dans les domaines de la santé, de la justice, de la presse) et quel pouvait être son apport dans de tels cas.

³ Paul Valery (1942) Mauvaises pensées et autres. Paris : Gallimard

La proximité : idées fortes, idées fausses

Face aux bouleversements économiques et sociaux en cours, la notion de « proximité » peut apparaître comme une planche de salut, un outil à tout faire, capable de recoller ce qui se disjoint mais aussi d'ouvrir de nouvelles voies à l'action politique. De fait, celle-ci s'adapte aisément à la diversité des problèmes en jeu – politiques, économiques, culturels – et il est plausible que la gestion de la proximité devienne un aspect majeur de l'intervention publique. Mais pour cela, il faudrait d'abord se méfier des nombreuses idées toutes faites qui saturent ce thème.

Rapprocher n'est pas jouer

Le mirage de la Silicon Valley a conduit beaucoup de responsables publics à tenter de reproduire la recette dans telle ou tel secteur innovant. C'est oublier que, justement, la Silicon Valley s'est faite sans recette. L'idée selon laquelle il suffirait de favoriser le rapprochement géographique d'entreprises spécialisées dans le même domaine ou dans des domaines complémentaires pour que s'instaure une puissante dynamique de développement et d'innovation ne va pas de soi. « Le fait de regrouper des entreprises dans une zone industrielle ne crée pas nécessairement une dynamique de coopération. » (Dupuy et Burmeister, 2003) En outre, l'observation montre que les situations où la proximité avait effectivement entraîné un fort développement économique le doivent chaque fois à des raisons différentes (Vant, 1998). A l'inverse, « L'étude sur la longue durée, des différents systèmes industriels développés en Région stéphanoise laisse planer quelques doutes sur l'efficacité de la proximité » (id.) Ainsi, la complémentarité des savoir-faire et des périodes d'activité entre l'armurerie et le secteur du cycle, qui a d'abord largement profité à ce dernier, ne l'a nullement empêché de se déliter par la suite.

Enfin, l'évolution contemporaine des formes d'organisation et d'échange semble aller globalement à contresens de toute concentration géographique : « On passe en fait d'une organisation sur un mode industriel, principalement matériel et territorialisé, à une organisation sur un mode néo-industriel au sein d'un espace élargi et ouvert, essentiellement immatériel et déterritorialisé » (Thépaut, 2001).

• La proximité ne fait pas de quartiers

On considère souvent le quartier comme le socle des relations de proximité, en particulier dans les milieux populaires. Mais pour bien des chercheurs, le rôle attribué au quartier est largement surfait. « Certaines images sont tenaces et... commodes. Bien qu'il ait été largement démontré

qu'ouvriers non qualifiés et employés représentent les deux catégories sociales pour lesquelles la dimension voisinage est peu importante⁴ (...), que les femmes au foyer n'accroissent pas leurs relations d'alentour, que l'ancienneté d'installation résidentielle ne peut être considérée comme un facteur d'intensification des contacts et des échanges..., les représentations nostalgiques d'un vécu communautaire en milieu populaire voire l'utopie d'une socialité de proximité faite de réseaux de coveillance continuent de s'enraciner dans les images idéalisées du quartier, moyen de réalisation d'une société unanime. » (Vant, op. cit.) En outre, diverses études ont montré que les individus avaient généralement plusieurs « quartiers ». Ainsi les actifs peuvent-ils passer plus de temps (et nouer beaucoup plus de liens) dans le quartier de leur activité professionnelle que dans celui de leur domicile. Pourquoi, dès lors, accorder un tel rôle au quartier ? Peutêtre en vertu de « la tentation, sans doute illusoire, d'inventer à l'échelon local, en dehors de l'économie, une "autre cohésion sociale"». Mais « La survalorisation du local, comme espace de l'appartenance, et de la sociabilité de l'individu, comme support de la solidarité, pourraient dès lors déboucher sur une idéologie inacceptable du local comme espace du refuge » (Delevoye et al., 1997)

• Les responsables urbains sont-ils proches de leurs concitoyens ?

Une étude commanditée par la Caisse des dépôts a permis de comparer les perceptions des habitants de « quartiers difficiles » à celles de responsables de l'urbanisme (élus, fonctionnaires, architectes). Elle montre que l'image que ces derniers ont de ces quartiers, et surtout leur estimation des mesures à apporter en priorité, sont pour le moins... éloignées de celles qu'indiquent ceux qui y vivent. Si l'on excepte la sécurité et l'emploi, évidemment perçus de part et d'autre comme très importants, le classement des priorités est parfois inversé : tandis que les responsables mettent l'accent sur les questions de diversité sociale et de relations de voisinage, les habitants se préoccupent plus des équipements sportifs, et de l'esthétique des bâtiments. Cet écart entre les spécialistes et les citoyens s'explique peut-être : si les premiers sont 48% à considérer que les seconds sont consultés toujours ou souvent sur les opérations d'amélioration de leur quartier, les habitants, eux, ne sont que 17% à le penser.

⁴ Insistons sur ce point : l'idée un peu élitiste que "les gens simples" sont particulièrement attachés à la proximité serait parfaitement infondée : "les ouvriers, eux non plus, ne sont pas demandeurs d'une sociabilité de voisinage plus intense" (Roche, op. cit.)

• L'harmonie n'est pas la proximité...

On peut rêver d'un sentiment de proximité issu d'une gouvernance politique attentive au dialogue, respectueuse des opinions et des intérêts de tous. Mais la réalité est plus cruelle : l'harmonie génère souvent beaucoup moins de proximité que la polémique. Pour rapprocher les citoyens, rien ne vaut un bon conflit, né d'une décision unilatérale. Analysant les réactions qui ont suivi trois projets d'aménagement (une ligne TGV, une centrale nucléaire, un aéroport), A. Lecourt et G. Baudelle (2004) ont ainsi montré que si l'on peut « affirmer que la simple proximité spatiale entre individus n'engendre pas obligatoirement une proximité sociale entre eux », en revanche la naissance d'un conflit d'aménagement « engendre de la proximité sociale entre les individus mobilisés qui partagent un objet commun ». Cet effet tend à s'estomper en cas d'échec de la revendication, mais il peut perdurer (et dépasser son objet initial) en cas de succès.

• ... et réciproquement

Si le conflit peut créer de la proximité, l'inverse est également vrai. En tout cas, la proximité n'est pas nécessairement un facteur positif. Pour les spécialistes « un accord très net se fait (...) pour mettre en cause le caractère automatiquement positif et valorisant de la proximité, à l'encontre d'une certaine tendance actuelle » (Bellet, Kirat & Largeron, 1998). C'est évident en ce qui concerne la répartition de l'espace (par exemple entre activités industrielles et secteurs d'habitation). Mais c'est également notable entre les individus et entre les groupes sociaux. Les rapprochements artificiels, que ce soit à petite échelle (« esprit d'équipe » outrancier dans les organisations) ou à grande échelle (politiques de « mixité » urbaine forcée) peuvent créer de profondes tensions. « Une trop grande proximité entre groupes à capacités économiques différentes, loin de rapprocher, tend à multiplier les frustrations réciproques qui induisent imitations, adaptations, réinterprétations des pratiques de l'autre [..] mais aussi volonté de recréer de la distance, heurts, oppositions, antagonismes » (Vant, op. cit.). Enfin, même sur le simple plan des idées, la proximité peut être un facteur de rivalité, les individus tendant souvent à s'opposer plus systématiquement aux opinions proches (mais distinctes) des leurs qu'à celles qui leur sont plus éloignées.

Il serait possible de prolonger longuement la liste des paradoxes auxquels peut conduire une approche trop instinctive de la notion de proximité. D'autres, du reste, seront examinés dans les pages qui suivent. Mais à ce stade, l'important est surtout de résumer ce que la plupart des analyses de la proximité ont en commun.

On remarque d'abord - et c'est un autre paradoxe - que la question de la proximité, qui semblait séculaire, est en réalité un problème scientifique très jeune. Dans bon nombre des sciences humaines et sociales concernées (géographie, économie...), on s'est avisé que ce thème d'études aujourd'hui en plein développement n'était vraiment pris en compte que depuis une poignée d'années et bien des manuels classiques ne l'évoquent qu'en quelques lignes. Dans d'autres disciplines, la problématique n'a même pas encore vraiment émergé et la question de la proximité, bien que sous-jacente à bien des recherches, n'est pas réellement examinée en tant que telle.

On constate ensuite que les chercheurs de toutes origines sont extrêmement sceptiques, voire sévères, vis-à-vis des approches des responsables de terrain ou des décideurs politiques. Et de fait, les bilans qui sont dressés de telle ou telle initiative s'avèrent souvent bien décevants. Toutefois, dans le même temps, les indications de la communauté académique paraissent globalement peu opératoires : elles ferment plus de perspectives d'action qu'elles n'en ouvrent. Certes, la proximité ne se décrète ni ne s'impose. Elle se construit dans la durée, par les acteurs eux-mêmes, pour des raisons et selon des modalités très variables. Mais s'il était essentiel que ce point ait été souligné (et qu'il le demeure face à des approches et des plans d'action parfois superficiels), ce constat ne revient pas nécessairement à condamner l'action publique à l'inertie. Il invite avant tout à un supplément de réflexion et, en particulier, à un élargissement des paramètres pris en compte.

Première partie Approches de la proximité

Proximité, espace et temps

La distance physique vient immédiatement à l'esprit quand il est question de proximité ou d'éloignement. Mais dans les usages et les perceptions, elle est très souvent imbriquée à la dimension du temps. Les usages et perceptions en matière de distance se sont aussi profondément transformés en raison de la généralisation des transports rapides et la place grandissante prise par les techniques de télécommunication dans la vie sociale.

Les travaux sur la proximité mettent d'abord en avant le facteur spatial, qui exprime la distance par la métrique (« la piscine la plus proche est à 10 km »). La distance métrique se définit comme une longueur objective et mesurable entre deux « objets » séparés dans l'espace.

Même si elle pose quelques problèmes (considère-on la distance à vol d'oiseau ou la distance en fonction des voies de déplacement empruntées?), c'est la dimension la plus « évidente » de la proximité, et la première qui vient à l'esprit ou dans la définition du dictionnaire. En géographie, la notion de distance a au demeurant d'abord été conceptualisée par la métrique.

Mais que signifie « distance physique » ? A cette question, les sciences ont répondu par l'invention de la métrique, ou, en géographie, par une réflexion sur la localisation des activités. Mais elles ont surtout montré que la distance spatiale en elle-même avait relativement peu d'intérêt, et qu'il était beaucoup plus intéressant de comprendre comment la distance spatiale se conjuguait avec la distance temporelle, ceci aussi bien dans les phénomènes physiques (la physique relativiste d'Einstein) que dans les phénomènes sociaux.

Les longueurs et les temps ont toujours été associés dans l'esprit des hommes : dans les peuplades primitives, les grandes distances se mesuraient en jours de marches, voire en lunes (Bouchareine, 2001). En France, l'aménagement du territoire a depuis longtemps intégré le principe de la distances-temps, si l'on en croit ce lieu-commun selon lequel les départements ont été conçus pour qu'il soit possible de se rendre à la préfecture (ou, à défaut, à la sous-préfecture) en une journée de cheval. Aujourd'hui, il n'est pas envisageable de projeter la construction d'un hôpital, d'un aéroport, d'un multiplexe, d'un McDonald sans prendre en compte les distances-temps entre le lieu d'implantation potentiel et un bassin de population. La distance-temps importe davantage que la distance kilométrique pour définir son emplacement optimal : « La mesure de la distance-temps permet d'intégrer les différentiels d'accessibilité selon les

formes et les particularités des réseaux de transport » (S. Berroir, cit. in Benoït et al., 2002 : 112).

La mesure de la distance spatiale : la métrique

La mesure de la distance physique se fait par la métrique (« le cinéma Opéra est à deux kilomètres de chez moi »), ou plus rarement, par la comparaison de grandeurs physiques : « cette route est deux fois plus longue que l'autre ». La mesure par la métrique est aujourd'hui une évidence sociale, mais ce n'est qu'un fait récent dans l'histoire.

L'histoire du système métrique : du foisonnement à l'ordre

Jusqu'au 18^{ème} siècle il n'existait en France aucun système de mesure unifié. Malgré les tentatives d'unification des unités de mesure de plusieurs rois depuis Philippe le bel, il existait plus de 700 unités de mesure différentes. La plupart d'entre elles étaient empruntées à la morphologie humaine : le doigt, le pied, la coudée, le pas, la brasse, ou la toise (étendue des bras). Ces unités de mesures variaient d'une ville à l'autre, d'une corporation à l'autre, mais aussi selon la nature de l'objet mesuré. Ce n'est qu'en 1791, à la faveur de la Révolution, que l'invariabilité des mesures est assurée, en les rapportant à un étalon emprunté à un phénomène naturel : le mètre. A partir du mètre, les scientifiques définissent le système métrique. Il permet de mesurer des longueurs (avec le mètre comme unité principale), des surfaces (mètre carré), des volumes (mètre cube) et des capacités (litre). Ce système s'est aujourd'hui imposé de manière quasi-universelle.

La distance physique dans la vie sociale et l'économie

Les sciences humaines se sont depuis longtemps intéressées à la manière dont les individus et les groupes « géraient » la question de la distance physique dans leurs activités : pour se rapprocher ou s'éloigner les uns des autres, pour localiser au mieux des activités, pour se déplacer, etc.

- Statisticiens et géographes décrivent ainsi la structuration de l'espace et interrogent ses transformations⁵. La compréhension de la hiérarchisation des pôles urbains en fonction des équipements présents et de la population qu'ils desservent oriente l'aménagement du territoire, et donne lieu à de nombreux modèles théoriques.
- L'économie spatiale a pour sa part cherché à comprendre comment la distance physique intervenait dans l'activité économique, et plus

⁵ L'espacement moyen des villes françaises d'une population supérieure à 100 000 habitants était de 230 kilomètres en 1831, pour s'établir à moins de 60 en 1975 (Pumain, 1984).

particulièrement comment construire un modèle pour optimiser la localisation des activités. Les firmes devaient être le plus proche de leurs sources d'approvisionnement de leurs marchés, afin de réduire leurs coûts de transport. A partir des années 1960, ces modèles se sont affinés (prise en compte des phénomènes de hiérarchisation et de polarisation spatiales) et sont devenus plus empiriques. Aujourd'hui, la réflexion sur la localisation de l'activité en fonction de la distance à un certain nombre de besoins de l'entreprise (proximité de pôles de recherche, de grands équipements, de marchés, etc) est au cœur de leurs préoccupations stratégiques, en particulier dans le management des connaissances et du processus d'innovation.

- Les sciences cognitives ont montré que la capacité à se déplacer est non seulement liée à des facteurs de revenus, d'accès à des techniques (possession ou non d'une voiture), mais aussi à des facteurs d'ordre cognitifs. Il a notamment été démontré que les distances inter-urbaines sont surestimées par les personnes à bas revenus, en lien notamment avec les moyens de transport qu'elles utilisent. De plus, l'éducation accroît la capacité d'abstraction chez l'individu, lui donnant la possibilité d'élaborer des représentations mentales à partir de relations métriques et pas seulement de relations de proximité. Par conséquent, plus on monte dans l'échelle sociale, moins la distance physique est un frein au déplacement et plus on se déplace.
- L'ethnologie a montré que les groupes sociaux se représentent l'espace et contribuent à définir le proche et le lointain. Une enquête réalisée à Bessans, en Haute-Maurienne, a expliquer comment le système d'échange et de relations avec l'extérieur organisait une « géographie mentale » qui définissait en retour la manière dont le groupe se représente (Poche, 1996). Le monde proche est constitué des communes situées le long de la vallée, où les échanges sont plus fréquents, ainsi que des collectivités humaines de l'autre côté de la crête frontalière, en Italie. Il existe une forte proximité linguistique entre ces communes. Le voisinage un peu plus éloigné est constitué de points ou de zones où l'on se rend de façon épisodique, mais sans que cela représente un caractère surprenant (Bourg Saint-Maurice, Saint-Jean de Maurienne, Chambéry, Turin). L'émigration (Bessanais émigrés à Paris et leurs enfants) représente un troisième cercle de la représentation de l'espace extérieur. Dans cette géographie mentale qui est propre au groupe, Paris devient une annexe de Bessans.

L'espace comme mesure du temps, le temps comme mesure du mouvement dans l'espace

Chacun vit dans un espace physique qui est lui-même dans un espace temporel. Mais ces deux espaces ne sont pas de même nature, car on peut agir sur l'espace, et non sur le temps qui passe. Philippe Zarifian (2001), « philosophe du temps » à l'Université de Marne-la-vallée, donne l'exemple suivant : si je prend du retard alors que mon train part à 12h50, j'ai beau m'activer et me dépêcher, le train partira toujours à la même heure, quoi que je fasse. La notion de « gagner du temps » est trompeuse : on gagne en vitesse de déplacement spatial, en vitesse de réalisation d'un certain nombre d'actes, alors que le temps lui-même reste imperturbable. Même si le train part en retard, le cours du temps n'aura pas été modifié.

C'est pour cette raison que le temps est la mesure du déroulement d'actions dans l'espace : « l'espace prend la figure d'un ensemble d'états de fait que l'on peut lister, et situer, et qui sont reliés entre eux par des intervalles. Ce n'est pas que je me déplace dans le temps, c'est que le temps est la mesure de mon déplacement dans l'espace de l'enchaînement des faits » (Zarifian : 21). Mais à l'inverse aussi, et depuis l'origine de l'humanité, la référence à l'espace mesure le déplacement du temps. C'est le mouvement régulier des astres ou des aiguilles de la montre qui mesure l'intervalle qui sépare deux endroits, ou deux faits (par exemple le fait de se lever le matin et celui de prendre son repas). On appelle « temps » la mesure du temps qu'il faut à l'aiguille pour passer d'un chiffre à un autre chiffre, ou le soleil d'un point à un autre du ciel. La spatialisation du temps est visible en un seul coup d'œil.

Les trois temps

A partir des réflexions de philosophes depuis Aristote jusqu'à Bergson et Deleuze, on différencie couramment plusieurs types de temps. Parmi les catégorisations avancées, celle de François Ost nous paraît être la plus simple (Ost et al., 2004):

- Le « temps physique » est un temps « objectif », mesurable. C'est celui du mouvement des astres dans le ciel, mais aussi des horloges biologiques internes (en allant de Lyon à Pékin, nous ressentons le décalage horaire).
- Le « temps psychique », subjectif, est la manière dont chacun ressent le temps
- Le « temps social-historique », qui nous permet de nous représenter le temps, est mesuré par des instruments (la montre pour tout un chacun, l'horloge atomique pour le scientifique¹) et par référence à un calendrier. Cette représentation datée du temps est d'origine récente dans l'histoire, car pendant longtemps, le temps a été ponctué par des rituels collectifs. Le calendrier procède d'un mouvement axial avec un point zéro (naissance du Christ), offre une direction au temps (avant/après), donne aussi des unités de mesures qui servent à dénommer les intervalles constants entre les récurrences (jours, mois, années). Avec ce système de repère, on peut dater les événements qui nous concernent ou qui concernent la collectivité en sachant que c'est un référentiel partagé (Zarifian, 2001). Malgré la relativité des calendriers (en l'an 2000, on était en 1420 dans le calendrier musulman, en 5760 dans le calendrier juif, et on entrait dans l'année du dragon dans le calendrier chinois), ce calendrier est devenu une référence universelle.

Les mutations de la distance : l'espace redéfini par ses usages temporels

• La contraction des espaces-temps⁶ par les déplacements rapides

L'apport le plus conséquent des sciences humaines à la réflexion sur la distance spatiale consiste en l'analyse des transformations récentes du rapport de l'homme et de ses activités à l'espace et au temps. Les changements considérables intervenus dans le champ des déplacements et dans celui des télécommunications sont les premiers en cause dans ces transformations.

Depuis la fin des années 1960, on invoque couramment la « contraction de l'espace-temps » par analogie avec la physique relativiste. Si l'on utilise le temps conventionnel (mesuré en seconde, heures, jours, etc.) comme mesure de référence, les distances ont effectivement diminué grâce à l'augmentation des vitesses de déplacement. La révolution des transports terrestres et aériens a favorisé la circulation de plus en plus rapide des biens et des personnes. Au milieu du $17^{\rm ème}$ siècle, il fallait plus de deux semaines en carrosse pour aller de Paris à Nice ; en 1814, 140 heures par malles-postes ; en 1940, 14 heures en train ; moins de 4 heures sont attendues autour de 2015.

Cette augmentation des vitesses de déplacement est favorisée par les progrès des moyens de transport et des voies de communication rapide (10 km d'autoroutes en 1960 en France, près de 2000 aujourd'hui), par la « démocratisation » des déplacements rapides (26 millions de voitures particulières en France aujourd'hui), ce qui permet un degré de liberté accru dans les déplacements quotidiens. Si le temps passé chaque jour à nous déplacer à très peu changé depuis plusieurs décennies en France (environ une heure par jour), on se déplace bien plus vite et l'on effectue beaucoup plus de kilomètres. Entre 1985 et 2000, la progression du nombre de kilomètres entre lieu de domicile et lieu de travail a augmenté de plus de 50%. Dans la plupart des villes (sauf en Ile-de-France), l'espace à l'intérieur duquel s'effectuent les déplacements domicile-travail et les autres déplacements habituels est aujourd'hui de l'ordre d'une trentaine de kilomètres. Les distances sont nettement plus importantes pour les

⁶ Les espaces-temps ont deux caractéristiques communes. La première est que la durée de déplacement, à la différence de la distance physique, n'est pas une constante. Quel que soit le temps que je mets pour aller de Lyon à Grenoble, les deux villes resteront à 90 kilomètres à vol d'oiseau. La deuxième est sa discontinuité. Si je dessine le territoire auquel je peux accéder en 20 minutes, le territoire dessiné sera « déformé » : « Dans la réalité, les moyens modernes de transport ne permettent pas d'irriguer de manière uniforme un territoire. Plus les modes de transport sont rapides, plus ils provoquent des phénomènes de discontinuité de desserte : lorsque le TGV passe à côté d'Amiens sans s'y arrêter, la capitale de la Picardie devient plus éloignée de Paris que l'est Lille » (Benoît et al. : 27).

déplacements occasionnels. « Envisager de consacrer une heure de voiture pour s'équiper en meuble, cela permet de choisir son magasin dans un rayon pouvant aller jusqu'à cent-vingt kilomètres selon les conditions autoroutières. [...] Au-delà, prendre le temps de deux ou trois heures de TGV pour aller écouter un opéra à Lyon, visiter une exposition à Nantes ou assister à un match au Stade-de-France peut conduire des Dijonnais, des Lillois et des Tourangeaux à se croiser un peu partout sans s'être jamais vus...chez eux » (Benoît et al., 2002 : 25). Thérèse Saint-Julien, géographe à Paris I, fixe la règle de cette conquête de l'espace : « plus un service est rare et exceptionnel, plus le coût de déplacement internalisé par l'usager pour y avoir accès pourra être élevé » (Benoît et al., 2002).

• La mort de l'espace, ou la fin d'un mode de représentation de l'espace ?

La généralisation du déplacement rapide amène de nombreux auteurs à parler de « réduction du monde », voire de « mort de l'espace » selon l'expression du philosophe Paul Virilio. Une telle assertion se relativise doublement.

D'une part cette assertion repose sur le choix d'un mode de mesure de l'espace : « cette mécanique fonctionne sur une double réduction analytique : la réduction de l'espace à la notion de distance, la réduction de la distance à une métrique. [...] Cette distance est le plus souvent enfermée dans une métrique plus ou moins sophistiquée exprimée par un coût, le coût généralisé du transport par exemple » (Claisse, 1997 : 84). Or, il existe d'autres manières de mesurer l'espace. Citons le géographe Jacques Lévy : « Quel est l'espace le plus grand : l'Antarctique ou Tokyo ? Les deux points de vue peuvent se défendre, à condition de traiter la variable géométrique de la surface comme une grandeur comparable à celle du nombre des êtres humains, ce qui ne va pas de soi. Quand la population mondiale augmente, on peut dire que le Monde grandit. Quand ses habitants sont plus proches les uns des autres, cela veut-il dire qu'il rapetisse ? » (Lévy 2005)

Par ailleurs, contrairement à un discours largement diffusé par les médias voire les universitaires, l'indépendance prêtée à l'individu vis-à-vis de la distance est abusive. Dans la réalité, les distances restent contraignantes. Il suffit de prendre en compte les barrières multiples qui empêchent les migrations ou les coûts qui font qu'un ménage sur quatre en France ne part pas en vacances.

Mais même avec ces précisions, l'idée que l'espace se contracte en proportion de la vitesse de déplacement imprègne de plus en plus nos représentations sociales. Référer les distances spatiales au temps passé pour les accomplir est une manière dominante d'appréhender l'espace aujourd'hui. Cette mutation a aussi transformé la structure des itinéraires et la conception du parcours des infrastructures, alors que la mobilité a pour sa part provoqué la dispersion de l'habitat et une concentration des

services. La mobilité renforce une appréhension de l'espace que l'anthropologue Georges Balandier appelle « véhiculaire », où la catégorie de l'espace est essentiellement définie par les mouvements qui s'y effectuent et par les logiques temporelles de mobilité et de vitesse.

Le téléphone abolit-il les distances ? Non, les Français téléphonent surtout près de chez eux !

Pascal Giron, chercheur au CNRS, a étudié les communications téléphoniques des Français. Son travail fait ressortir que la télécommunication s'inscrit dans une organisation spatiale préexistente dans laquelle la proximité physique des individus et des entreprises est encore largement prégnante. 80% des communications émises sont des communications de proximité : « Le phénomène le plus marquant concerne la relation entre la distance est l'utilisation d'un outil censé l'abolir : le téléphone. En fait on observe une forte décroissance des communications avec la distance. [..] On a l'habitude de téléphoner aux personnes que l'on voit souvent. Or, on n'a en général de relations fréquentes qu'avec des personnes qui habitent près de chez soi. Chacun appelle naturellement de temps à autre les personnes qu'il connaît à l'autre bout de la France mais la fréquence des appels reste faible. [...] Au total, on peut donc édicter la règle suivante. Une petite ville téléphone 1) d'abord dans sa zone locale, 2) vers la zone locale voisine la plus proche, 3) vers la préfecture du département, 4) vers la préfecture régionale, 5) vers Paris » (Benoît et al. 2002).

• Bienvenue dans un monde qui bouleverse notre rapport à l'espace et au temps

L'univers de la télécommunication a également profondément bouleversé notre rapport à la distance. L'histoire récente des TIC est marquée par des progrès techniques considérables, en particulier en termes de quantité d'information pouvant être transmise et reçue en un temps donné. Au début des années 1960, la transmission de données par le réseau téléphonique n'excédait pas 1200 bits/seconde. Dans les années 1980, le réseau Numéris a proposé des débits jusqu'à 2,048 Mbits, soit une multiplication par plus de 28 000. L'idée que la technique fait « gagner du temps » s'est imposée. Davantage que le progrès technique lui-même, c'est la généralisation de l'usage des nouvelles techniques de télécommunication dans les sociétés développées qui est un élément de changement. L'utilisation large des TIC fait de la très grande rapidité une caractéristique de la temporalité de nombreuses activités. Avec ces nouveaux outils (et la mondialisation des marchés financiers), un crack boursier se répercute en quelques heures à l'ensemble des marchés (17 octobre 1987), alors que

plusieurs mois avaient été nécessaires pour que la crise déclenché le jeudi noir du 24 octobre 1929 gagne les autres bourses.

Les télécommunications transforment radicalement nos modes de gestion de la distance physique et de la sociabilité. Il est indéniable que la proximité physique dans la relation se réduit proportionnellement au temps croissant consacré aux relations indirectes, médiatisées par téléphone ou ordinateur (ce que l'on appelle en général la « proximité électronique »). Cela occasionne un changement de comportement dans la socialité, la rencontre, la conversation, encore peu étudié. Les contraintes de localisation des individus et des activités sont moins importantes que par le passé en raison des machines de plus en plus puissantes, légères, transportables, mobiles. Bref, « de partout, ce qui est distant est progressivement rendu visible, accessible par liaison, ouvert au transfert et à l'échange » (Balandier, 2001 : 80). Les notions de distance, de proximité, de présence deviennent aussi plus confuses que par le passé avec ces nouvelles formes de communication.

Pour autant, il est avéré que les télécommunications ne se sont pas substituées aux déplacements physiques. Les TIC n'ont pas provoqué de « déménagement de la ville à la campagne », contrairement aux prévisions de nombreuses expertises des années 1970-1980⁷.

• La concentration des services : un mouvement d'éloignement et de rapprochement

Depuis la fin des années 1980, s'accélère un mouvement de concentration des services publics et des activités commerciales. A la logique de proximité physique maximale se substitue une logique de concentration de moyens sur un nombre réduit de sites, plus stratégiques, parce que plus fréquentés, et mieux dotés (Benoît et al., op. cit.). Cette tendance suscite surtout dans les médias des commentaires alarmés sur les « fermetures » de maternités, d'écoles primaires ou de bureaux de poste. Ce mouvement qui procède surtout de la volonté de faire des économies n'est possible que parce que la mobilité (capacité de déplacement rapide) des Français s'est accrue.

• De l'aménagement du territoire à l'aménagement des temps

« Ne plus regarder la France comme une mosaïque harmonieuse de pays mais comme un ensemble d "espaces-temps" superposés. Et passer de

⁷ Grâce au télétravail pensait-on, les déplacements physiques pour raison professionnelle se réduiraient. Grâce aux téléconférences, au téléachat, au téléenseignement, à la télé médecine, etc., on réduirait fortement la nécessité de se déplacer.

l'aménagement du territoire à l'aménagement de la mobilité. Telle peut être résumée l'invite, provocante, faite aux élus et aux "classes dirigeantes" par les auteurs de ce livre » (Benoît et al., op. cit. : 22). Ces premiers mots de l'ouvrage La France à 20 minutes (et plus), sous-titré La révolution de la proximité illustrent parfaitement la philosophie émergente de l'aménagement du territoire, celle que Georges Balandier redoutait précisément plus haut.

Comment s'implantent les multiplexes?

Le seuil minimal de population qui justifie l'installation d'un multiplexe est de l'ordre de 300 000 habitants dans un rayon de 30 minutes. Le taux de fréquentation est trois fois plus fort dans la zone de moins de 10 minutes que dans la zone entre 20 et 30 minutes. Ces précisions permettent de comprendre comment le groupe Europalace définit ses trois critères d'implantation : « Le premier critère consiste à évaluer l'importance de la population située dans la zone d'attraction, et plus particulièrement celle qui se situe dans un rayon de dix minutes. Le second, qui est quasiment aussi important, c'est la facilité de stationnement. Le troisième, c'est sa visibilité. Il n'est pas négligeable de pouvoir construire un multiplexe à proximité d'un grand axe de circulation. Cela favorise » Mais, poursuit Jean-Pierre Decrette, directeur notoriété. développement France-Italie-Suisse d'Europalace (Benoît et al., op. cit.), « l'attractivité est moindre, de l'ordre de 20 minutes, dans les cinémas situés dans la périphérie des grandes villes comme Paris, Lyon et Marseille. Cela s'explique par la difficulté de circulation, plus grande dans les grandes agglomérations. Se déplacer vingt minutes en région parisienne est très pénible, du fait des feux rouges, de la densité de la circulation, etc. C'est pourquoi cela paraît plus long que de circuler vingt

En s'intéressant à la durée des parcours, on remarque que 83% des 10-19 ans trouvent un McDonald à moins de vingt minutes ; que 97% de la population est localisée à moins de trente minutes d'un service d'urgence hospitalière. Dans ce dernier exemple, il « suffit » pour parvenir à ce résultat de couvrir 304 pôles urbains (sur les près de 350 dénombrés en France par l'INSEE), avec au total 575 implantations (les principaux pôles urbains sont couverts plusieurs fois). Une marque automobile comme Audi couvre 84% de la population française à moins de 30 minutes en étant présente seulement dans 135 pôles urbains (avec au total 172 implantations). Ce mode de raisonnement⁸ préside à l'actuelle recomposition des territoires.

^{8 «} Un pays relativement étendu comme le nôtre, avec sa superficie de plus de 550 000 km2, n'a désormais besoin que d'un nombre limité de sites pour assurer à la quasi-totalité de ses habitants la gamme complète des services de proximité. » (Benoît et al. : 28)

Le choix d'Aix sur la ligne TGV Méditerranée

Pour le TGV Méditerranée, entre Lyon et Marseille, il a été choisi de ne pas multiplier les gares, afin de ne pas perdre de temps : une ligne TGV sert à gagner du temps. Les trois gares retenues ont été celles de Valence, d'Avignon et d'Aix-en Provence, au détriment de Montélimar, Orange et Salon-de-Provence . Ce choix a été présenté par la direction de la SNCF comme un compromis entre organisation du territoire, démographie et contraintes de rentabilité.

Mais pourquoi avoir retenu Aix, qui est très proche de Marseille ? Interrogé sur ce point, la SNCF révèle ses critères de choix. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la zone située entre Aix, l'Etang de Berre et le nord de Marseille compte un million d'habitants, surtout des villas individuelles disséminées dans les pinèdes. Ce nombre de clients potentiels (aisés de surcroît) est un premier critère. Deuxièmement, les habitants ont du mal à relier la gare de Marseille, car la circulation est très dense aux heures de pointe vers le centre de Marseille. Un troisième facteur combine une dimension cognitive à un calcul sur le gain de temps escompté : selon Gilles Cartier, directeur de la région SNCF de Marseille, « Un argument psychologique peut enfin être avancé. Le fait de devoir descendre de trente kilomètres vers le sud dans des conditions de circulation très difficiles, alors que l'on veut en faire six cents vers le nord pour gagner Paris n'est pas très motivant. Une bonne partie de cette population a tendance à prendre sa voiture pour aller prendre le TGV à Avignon. Cela prend trois-quart d'heure mais c'est assez peu différent du temps nécessaire pour aller à Marseille-Saint-Charles. Or, une fois à Avignon, on a déjà gagné une heure de train » (cit. in Benoît et al., op. cit. : 131). Au final, la gare d'Aix a le meilleur taux de rentabilité de la ligne.

Proximité et cognition

La plupart des travaux sur la proximité mettent en avant l'importance cruciale des facteurs cognitifs. Qu'il s'agisse des coopérations entre entreprises ou, à l'échelle des citoyens, du sentiment d'appartenance à une communauté locale, la connaissance s'avère au moins aussi importante, et sans doute plus, que la distance physique.

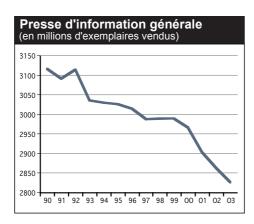
Le rapport entre proximité et connaissances est réciproque : je connais mieux ce qui m'est proche, mais je me sens plus proche de ce que je connais. L'expression « ceci m'est étranger » (pour signifier qu'on ignore tout d'un sujet quelconque) résume bien ce que la distance cognitive peut avoir de prégnant. Mais cet effet n'est pas seulement abstrait. Pour un individu, tel lieu éloigné qu'il fréquente habituellement (une gare, un centre commercial) est beaucoup plus « proche » qu'un bâtiment clos devant lequel il peut passer tous les jours en sortant de chez lui mais qui ne constitue qu'un mur à sa perception du monde. La cognition influe même sur la perception de l'éloignement physique réel : interrogés sur la distance de diverses villes, des Niçois « rapprochent » nettement certaines d'entreselles, comme Cannes et Antibes, et en éloignent d'autres, comme Monaco et Menton, en raison de facteurs essentiellement psychologiques (Paulet, 2002).

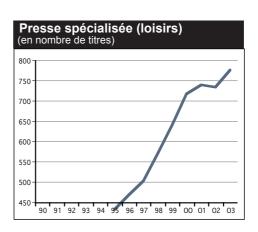
Mais que signifie « connaître » ? Après des millénaires d'interrogation philosophique, la psychologie expérimentale a apporté des réponses assez précises qui, en fin de compte, ne diffèrent pas tellement de ce qu'augurait Kant. Selon ces travaux, la connaissance est largement figurative : connaître, c'est être capable de se représenter mentalement ce dont il est question. Pour construire un tel « modèle mental » (Johnson-Laird, 1983), l'individu active et relie des éléments de connaissance génériques, les schémas. Ces derniers constituent les « briques de base de la cognition » (Rumelhart, 1980) : nous avons tous, par exemple un schéma générique d'église ou de pharmacie, qui peut englober d'autres schémas, comme chaise ou lampe. Chaque schéma est à priori assez vague, mais il contient en réalité beaucoup d'informations latentes (une pharmacie comporte un comptoir et des étagères avec des flacons, les gens ont des blouses blanches, ils ne vendent pas de chaussures, etc.) qui ne sont activées que lorsque la compréhension le nécessite. Toutefois, la quantité d'information disponible est très variable d'une personne à l'autre : le schéma église sera beaucoup plus riche pour un catholique que pour un bouddhiste. En revanche, une phrase comme « le sâdhu entra dans l'ashram et s'approcha de la devadasi » ne permettra guère à un occidental de construire le modèle mental qui correspond, faute de pouvoir activer les schémas nécessaires et les relier logiquement.

L'information s'éloigne

Ce processus général (résumé ici de façon... très schématique) présente de nombreuses implications pour le sentiment de proximité ou d'éloignement.

C'est d'abord le cas du rapport à l'information collective. Un message n'est recevable que dans la mesure où il peut être relié au réseau de schémas dont on dispose déjà et interagir avec eux : « à moins d'être intégré à un système structuré, tout détail est rapidement oublié » (Bruner, 1960). Mais pour être oublié, il faudrait déjà qu'il soit reçu. Dans la plupart des cas, une information isolée sera simplement rejetée. Ainsi, le récit d'un match de cricket ne concernera que ceux qui bénéficient des schémas nécessaires pour « accrocher » ces informations à leurs connaissances préalables. Il en résulte un phénomène cumulatif : plus on en sait sur quelque chose, plus on est susceptible d'en savoir ; moins on en sait sur autre chose et moins on a envie d'en apprendre à son propos. On comprend que dans un monde complexe, les citoyens, submergés par la pléthore des messages, se concentrent sur ceux qui interagissent avec leur domaine cognitif spécifique. Pour un passionné de surf, la barrière de corail d'Hawaï est cognitivement plus « proche » que bien des informations concernant son quartier. D'où l'essor spectaculaire des magazines spécialisés et la chute des journaux d'information générale : l'espace cognitif commun se fragmente et bien des informations importantes sur le plan politique ou civique semblent flotter dans cet espace sans trouver de point d'accroche chez un nombre croissant de citoyens.





La lecture de beaucoup de journaux, qu'il s'agisse de titres payants ou de revues de collectivités locales, donne à penser que leurs auteurs n'ont pas pris la mesure de cette tendance qui, pourtant semble s'accélérer. Les indications toponymiques, par exemple, y sont particulièrement peu parlantes. Situer un aménagement local ou des travaux par un simple nom de rue, c'est oublier que la plupart des habitants ne sont pas facteurs ou

chauffeurs de taxi : ils connaissent beaucoup moins bien leur ville, et même leur quartier, qu'on ne semble le croire. De ce fait, l'information ne leur permet pas de construire un modèle mental de l'endroit évoqué : elle demeure abstraite et ne peut être reliée aux connaissances des destinataires. Une présentation plus attentive à la réalité cognitive de ceux-ci veillerait donc à « ancrer » autant que possible ces informations par rapport à des lieux supposés connus. Plutôt que d'évoquer simplement la rue du Colonel untel, on ajoutera qu'elle est proche de tel endroit ou qu'elle est parallèle à telle grande avenue, etc.

Cette approche ne concerne pas seulement les noms de lieux, mais tout autant les explications administratives ou techniques. De façon générale, la question essentielle est « qu'est-ce que les gens peuvent se représenter à partir de ce que je leur dit ? ». Et elle ne concerne pas seulement les messages. La possibilité de disposer d'un modèle mental de l'intérieur d'un bâtiment ou d'un équipement public conditionne largement la propension qu'on aura à le fréquenter.

Le rôle des cartes mentales

Les travaux sur les « cartes mentales » (Lynch, 1960) constituent un pont capital entre le champ de la géographie urbaine et celui de la psychologie cognitive. A partir d'expériences menées dans des villes Nord-Américaines très différentes (Boston, Los Angeles, Jersey City), Kevin Lynch a montré que, pour pouvoir se situer dans leur ville, les personnes doivent construire et enrichir une carte mentale de cette dernière. Comme on s'en doute, ces cartes mentales peuvent différer considérablement de ce que l'on trouverait sur des cartes géographiques imprimées : les distances peuvent être distordues, bien des zones sont confuses (comme si elles étaient des lieux étrangers) et les limites et frontières ne coïncident pas avec celles qu'établissent les services administratifs. Les composants essentiels des cartes mentales sont les passages (chemins d'accès), les bordures physiques (falaises, fortifications...), les secteurs (zones ayant des spécificités propres), les nœuds (points stratégiques) et les repères (bâtiments ou autres objets servant de points de référence). La combinaison de ces éléments constitue la ville « vécue » : plus cette perception est chaotique moins les citoyens sont susceptibles de s'approprier la ville « réelle »9. Ainsi, les recherches ont-elles notamment permis de percevoir la grande importance qu'avait la « lisibilité » (legibility) des territoires, et montré que cette lisibilité variait sensiblement d'une ville à l'autre. Par ailleurs, la densité et la précision des cartes mentales varient aussi beaucoup selon l'âge et le niveau socio-économique des habitants.

⁹ L'adjectif est d'ailleurs discutable. En fin de compte, la ville " réelle " est-elle celle que tracent les planificateurs urbains ou celle qu'inventent ses habitants ?

Elles varient aussi en fonction de l'histoire, ce qui peut réserver des surprises. Ainsi, une étude sur l'image de Paris (Milgram et Jodelet, 1976, cit. in Jodelet, 1984) a-t-elle permis de constater que le découpage mental de l'espace était toujours structuré par une ceinture qui n'existe plus depuis 1859 (le mur des fermiers généraux).

On voit à quel point il serait important d'étudier dans une grande agglomération telle que Lyon les « cartes mentales » des habitants de souche et celles des nouveaux venus, afin de mieux percevoir leurs perceptions de proximité et d'éloignement par rapport aux divers constituants de celle-ci.

La proximité en psychologie sociale

Dans le cadre de la psychologie sociale, la proximité est principalement abordée sous l'angle des relations inter-individuelles (par opposition aux relations individu-groupes) et d'abord sous celui du rapport entre la proximité spatiale et l'affinité : "La notion de proximité traduit le fait que les relations ont tendance à augmenter à mesure que la distance géographique diminue ; la proximité physique apparaît ainsi comme un des éléments incitateurs dans l'établissement des liens avec autrui." (Fischer, 1987) Ainsi une étude classique sur le développement des liens dans une résidence pour étudiants mariés (Festinger, Schachter et Back, 1950) a-telle montré que la probabilité de développer des relations d'amitié était corrélée à la distance entre les logements. En outre, cette proximité influait sur la probabilité de développer des relations durables. De même des travaux expérimentaux sur la familiarité ont montré que le fait que des portraits soient présentés plus souvent que d'autres à des sujets influaient sur l'appréciation de ces visages : « la familiarité avec un objet, une situation. des personnes, crée un sentiment positif probable à leur égard » (Fischer, op. cit.).

On notera que pour cet auteur - à qui l'on doit une synthèse de référence sur l'état des connaissances en psychologie sociale - la proximité s'entend essentiellement au sens géographique. De ce fait, la « similitude », qui influe tout autant sur les liens entre individus, est considérée par lui comme un facteur distinct : « Elle peut être définie comme une réciprocité d'intérêts, d'opinions, de goûts, de façons de communiquer. Les individus ont tendance à rechercher, auprès d'autrui, ceux qui leur ressemblent. Un certain nombre d'études ont mis en évidence les effets de la similitude sur le développement de la relation. » (op. cit.) De même les travaux de Girard (1974) sur le rôle de la proximité dans le choix du conjoint ont-ils montré que les situations géographiques jouaient un rôle déterminant mais non exclusif, et que d'autres déterminants, en particulier la distance sociale, culturelle ou religieuse, avaient un poids considérable.

En somme, la psychologie sociale a emprunté un sens opposé à celui des autres disciplines scientifiques qui se sont penchées sur la proximité. Alors que ces dernières ont progressivement pris en compte l'effet des facteurs psychologiques sur le sentiment de la distance physique, les psychologues ont pour leur part vérifié l'effet de la distance physique sur les aspects psychologiques.

On notera enfin que des travaux sur les facteurs d'influence ont mis en évidence un effet de proximité plus inattendu. Les individus seraient d'autant plus réfractaires à l'influence d'une thèse minoritaire que celle-ci est plus proche de leur position : « Plus le minoritaire est proche, plus il faut dépenser d'énergie pour s'en différencier ». (Paicheler et Moscovici, 1984).

Proximité et pertinence

S'il fallait résumer en deux mots l'ensemble des facteurs cognitifs qui jouent sur le sentiment de proximité ou d'éloignement, ces mots seraient sans doute « représentations » et « pertinence ». Tandis que les représentations, comme on l'a vu déterminent la perception des objets, des personnes et des lieux, la pertinence conditionne l'attention qu'on est susceptible d'accorder à ces objets, ces personnes ou ces lieux. Ce n'est pas parce que nous possédons une représentation d'un site quelconque que nous sommes nécessairement enclins à nous y rendre, ou, simplement, que nous nous sentons concernés par lui d'une façon ou d'une autre. Hormis le cas où l'on flâne au hasard, on ne se rend dans un lieu, que parce qu'il est pertinent pour nous. De même, l'on ne s'intéresse à une information qu'en raison de sa pertinence.

Mais qu'est-ce que la pertinence ? La théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1981) constitue une bonne façon de l'envisager. Réduite à sa plus simple expression, elle se fonde sur une sorte d'évaluation coûtbénéfice : « Les êtres humains cherchent automatiquement, dans toute leur activité cognitive, à obtenir la pertinence la plus grande possible, c'est-àdire l'effet cognitif le plus grand, pour l'effort de traitement le plus faible » (1992). Cet axiome a été initialement formulé dans une perspective scientifique bien précise (l'analyse de certains échanges linguistiques), mais ce rapport entre effort et effet peut être généralisé à l'ensemble des interactions entre les individus et leur environnement. Dès lors que toute activité (y compris la pensée) implique un effort - physique, intellectuel, financier, etc. - et produit ou subit un effet, le rapport effort-effet apparaît comme le socle du sentiment de proximité et d'éloignement. C'est manifeste dans le cas de l'information politique et générale, mais c'est également vrai dans le cas des déplacements urbains et de la vie en général. Ainsi un bâtiment, même géographiquement proche, peut aussi bien être perçu comme étranger parce qu'y accéder ne produirait aucun

Comment notre besoin de connaissance organise-t-il notre rapport au monde ?

• La connaissance dont nous disposons du monde qui nous entoure s'organise en différents degrés de familiarité et de distance, en fonction de logiques de pertinence et d'intérêt. Alfred Schütz (1998) distingue trois zones qui organisent notre rapport au monde, définies en fonction de l'accessibilité que nous en avons.

La première zone, dite zone de l'expérience sociale directe est à ma portée effective, c'est-à-dire que l'on peut voir, entendre et toucher directement les objets. C'est un espace d'interaction, qui agit directement sur moi et sur lequel je peux agir immédiatement. C'est aussi un espace temporel commun que je partage avec mes semblables (le corps de mon semblable est à « ma portée » et inversement). Cette zone est celle de la plus grande familiarité.

La « deuxième zone » est celle du monde qui était autrefois à ma portée et qui ne l'est plus, mais qui pourrait le redevenir (avec ou sans modification) si j'applique des « recettes » qui ont fait leur preuve (« je peux le refaire »). Elle correspond au passé, mais peut être réactualisé.

La troisième zone est le segment du monde qui n'est ni n'était à ma portée effective, mais que je pourrais hisser à ma portée effective : il est potentiellement à ma portée. Cela correspond aux projets.

À mesure que l'on s'éloigne de la première zone, on s'éloigne du temps présent et de l'espace physique dont nous sommes le centre.

Abraham Moles (Moles, Rohmer 1998) a repris à la phénoménologie plusieurs de ces concepts-clés pour établir un modèle qui relie localisation spatiale, degré de maîtrise du monde et effort. Ce qu'il appelle les « coquille de l'homme » sont les vecteurs de l'appropriation humaine de l'espace. Progressivement, en grandissant, l'individu élargit sa sphère d'action. Mais il demeure qu'il vit le plus souvent, en temps passé, dans les premières zones : 1) le corps, 2) le monde à portée de la main 3) le domaine visuel, 4) l'appartement, 5) le quartier, 6) la ville, 6) la région, ensemble de lieux où l'homme peut aller et revenir en une journée 7) le vaste monde. A mesure que l'on passe d'une échelle à l'autre, on y perd en emprise réelle et cognitive, et on accroît en revanche le coût en effort généralisé.

• En fonction des situations, nous n'avons pas besoin du même niveau de connaissance. Schütz distingue quatre niveaux de connaissance, l'ignorance, la simple croyance, la connaissance vague et la connaissance certaine¹. La connaissance vague, limitée à la compétence pragmatique dans l'exécution routinière d'une tâche, est la plus répandue. On n'a pas intérêt dépasser cette zone de connaissance pragmatique aussi longtemps que les problèmes peuvent être maîtrisés de cette manière : « Par exemple, je sais ce que je dois faire pour obtenir un passeport. Tout ce qui m'intéresse, c'est l'obtention du passeport au bout d'une certaine période d'attente. Je ne m'occupe pas des modalités du parcours de la demande à l'intérieur de l'administration gouvernementale, de l'identité de la procédure d'obtention du passeport ne sera excité que si je ne parviens pas, au bout du compte, à obtenir ce dernier » (Berger et Luckmann, 1986 : 63). Si je ne parviens pas à obtenir mon passeport normalement, la connaissance vague ne suffit plus : il devient nécessaire d'en savoir plus sur le sujet, autrement dit d'accroître mon degré de connaissance². Ce sujet acquiert pour cette raison de la pertinence. Néanmoins, il se peut aussi que l'on s'adresse à un expert en « obtention de passeport » pour débrouiller la situation et que l'on ne cherche pas à accroître notre niveau de connaissance sur le sujet. Nous savons tous en effet qu'il n'est pas nécessaire de « tout savoir sur tout », mais de savoir au moins dans ses grandes lignes comment la connaissance est distribuée, donc dans l'exemple savoir à qui s'adresser pour régler l'affaire de son passeport. Dans la vie quotidienne, ce fonctionnement se retrouve partout : il n'y a pas d'intérêt véritable à savoir comment fonctionnent les institutions européennes, ou ce qui se passe avec la mondialisation, sauf si cette connaissance nous est d'une quelconque utilité dans les problèmes que l'on rencontre.

¹ La connaissance certaine est le « secteur relativement étroit dont chacun de nous possède une connaissance approfondie, claire, distincte et cohérente, non seulement en ce qui concerne le quoi et le comment, mais aussi en ce qui concerne la compréhension du pourquoi » (Schûtz : 108). La connaissance précise et claire porte sur des sujets qui relèvent de secteurs de la vie auxquels on est souvent forcé d'avoir à faire (monde du travail par exemple), où la connaissance vague ne suffit nas

² Ce faisant, la nouvelle connaissance engendrera à son tour de nouvelles acquisitions de connaissances. C'est l'effet cumulatif de la connaissance, lié notamment au fait que la connaissance nouvelle amène à comprendre, donc à trouver de l'intérêt, du plaisir, etc., à des « objets » nouveaux.

effet (habitation banale, commerce ou services sans rapport avec mes besoins) que parce que cela impliquerait un effort particulier, lequel peutêtre affectif (les occupants semblent rébarbatifs), financier (l'entrée est payante), temporel (il y a trop d'attente), etc.

Il serait donc utile d'apprendre à considérer plus généralement le rapport entre cité et citoyens en termes de « pertinence », le grand intérêt de cette approche étant qu'elle permet d'aborder des problèmes apparemment très différents - de la fréquentation d'un square à la participation politique - avec un outil commun.

Proximité et communauté

Enfin, le développement aux Etats-Unis d'un champ de recherche baptisé « psychologie communautaire » (Community psychology) peut fournir quelques clefs complémentaires, bien que cette approche¹⁰ reste assez marquée par ses origines Nord-américaines. C'est en particulier le cas des travaux sur le « sens de communauté », qui a conduit à un modèle intéressant. Selon ce dernier (McMillan & Chavis, 1986), le sens psychologique de la communauté est lié à quatre éléments : l'appartenance, l'influence, l'intégration (et la satisfaction), et le partage émotionnel.

- Le sentiment d'appartenance repose sur l'existence de frontières symboliques (distinguant les membres des non-membres), la sécurité émotionnelle au sein de la communauté, l'adhésion à cette dernière et l'acceptation par elle, l'investissement personnel et, enfin, l'existence de symboles communs.
- L'*influence* dépend de la possibilité éprouvée par l'individu d'influencer la communauté et, réciproquement, de l'influence de la seconde sur le premier.
- L'intégration et la satisfaction des besoins renvoie à l'idée que les membres tirent un bénéfice collectif ou individuel de leur participation.
- L'existence de *liens émotionnels partagés* résulte de la façon dont les interactions entre les individus contribuent à construire une histoire partagée au sein de la communauté.

Ce modèle qui a donné lieu à un grand nombre de travaux, tend ainsi à consacrer l'idée que la recherche de critères « objectifs » définissant une communauté est moins importante que l'examen du « sentiment de communauté » de ses membres, qui, paradoxalement, peul seul donner une réalité à celle-ci. Il souligne également l'importance de points parfois

On pourra par ailleurs s'étonner de voir la psychologie communautaire se distinguer de la psychologie sociale ; mais cette distinction semble perdurer. Bien que les deux s'intéressent à peu près à la même échelle de comportement, la psychologie communautaire se présente comme plus systématiquement "appliquée" que la psychologie sociale, plus interventionniste (traiter les problèmes en non simplement les analyser) et était, originellement, plus tournée vers les aspects thérapeutiques (troubles relationnels...).

insuffisamment pris en compte, comme la capacité à influencer, ou les aspects symboliques, et permet de percevoir la dynamique des interactions entre ces différents facteurs.

Un autre intérêt de ce modèle, d'un point de vue purement opérationnel, est qu'il a donné naissance à un outil d'enquête standardisé, l' « indice de sens de communauté » (Sense of Community Index, ou SCI), qui permet ainsi des comparaisons. Celui-ci se compose de 12 questions (voir encadré) particulièrement adaptées à l'étude des quartiers urbains. Bien qu'initialement développé pour des recherches dont l'échelle était celle du pâté de maison (block), le SCI peut aisément être modifié pour étudier d'autres aspects de la vie sociale (quartier, école, association...), à condition de ne pas se méprendre sur les limites intrinsèques de ce type d'approche, surtout si elle est prise isolément.

Le "Sense of Community Index" (SCI)

Q01. Je pense que mon [lieu] est un bon endroit de vie pour moi.

Q02. Les gens dans ce [lieu] ne partagent pas les mêmes valeurs.

Q03. Mes [voisins] et moi attendons les mêmes choses de ce [lieu].

Q04. Je peux reconnaître la plupart des gens qui vivent dans ce [lieu].

Q05. Je me sens chez moi dans ce [lieu].

Q06. Très peu de mes [voisins] me connaissent.

Q07. J'accorde de l'importance à ce que mes [voisins] pensent de mes actions.

Q08. Je n'ai pas d'influence que ce qu'est ce [lieu].

Q09. S'il y a un problème dans ce [lieu], les gens qui habitent ici peuvent le résoudre.

Q10. Il est très important pour moi de vivre dans ce [lieu] particulier.

Q11. Les gens dans ce [lieu] ne s'entendent généralement pas les uns avec les autres

Q12. Je compte vivre dans ce [lieu] longtemps.

S.C.I. : somme des items Q01 à Q12 (Nota : les résultats Q02,Q06,Q08 et Q11 doivent être inversés avant tout calcul)

Composantes: Appartenance = Q04+Q05+Q06;

Influence = Q07+Q08+Q09; Satisfaction = Q01+Q02+Q03;

Liens émotionnels = Q10+Q11+Q12

Proximité et société

Les distances sociales se traduisent dans le quotidien de nos sociétés par les comportements de « distinction », par des inégalités, par la ségrégation de l'habitat et par tout ce que traduit la notion de fragmentation sociale. Les sciences sociales utilisent constamment cette notion, mais en lui prêtant des sens différents. On verra que l'on gagne à distinguer plusieurs types de distance sociale : la distance inter-culturelle, la distance hiérarchique et la distance de rôle.

Les inégalités d'accès aux services publics en général, au système de santé, à la culture, à l'éducation, à l'emploi qualifié, etc., sont directement liées à l'existence de distances sociales entre groupes, ou plus précisément à ce que l'on appelle en sociologie la stratification sociale. La stratification est la combinaison de phénomènes de distanciation et de hiérarchisation sociales. 62% des élèves recrutés aux grandes écoles sont des enfants des cadres supérieurs, contre 5% pour les enfants d'ouvriers (Les Echos, 24 juin 2005). Cela indique la difficulté (croissante) des enfants issus de milieu populaire pour parcourir la distance qui les sépare des professions supérieures. Les cadres et professions libérales peuvent espérer connaître 20,5 ans de retraite en moyenne, contre 14 ans pour les ouvriers, soit un écart de mortalité de 6 ans et demi. L'ascension sociale des femmes est freinée pour des raisons culturelles. Dans les élites politiques, en 2003, 12% des députés sont des femmes. Dans tous ces cas, c'est à la fois de distance et de hiérarchie sociale dont il s'agit.

La question des distances sociales est au centre de deux problématiques majeures de nos sociétés, au demeurant imbriquées : celle des inégalités et celle de la cohésion sociale (ou niveau d'intégration de la société). Dans la problématique des inégalités, les questions-clés posées aux politiques publiques sont celles de l'accès aux services publics (dans quelle mesure accède-t-on à des services ou à des ressources en fonction de sa place dans la hiérarchie sociale ?), de la mobilité sociale, de la lutte contre les discriminations raciales, sexuelles, liées à l'âge ou au handicap et de la démocratisation culturelle. Dans la problématique de la cohésion sociale, on trouve les questions non moins importantes de la ségrégation spatiale (qui procède toujours d'une mise à distance, physique et symbolique) et du désinvestissement croissant des individus vis-à-vis des institutions démocratiques.

La place dans la hiérarchie sociale n'influe pas seulement sur le niveau de ressources, sociales, culturelles et économiques d'un individu. Ce que l'on appelle les « centres d'intérêt » sont fortement liés aux appartenances

sociales et culturelles (voir également « Proximité et cognition »). En France comme ailleurs en Europe, le discours en provenance des institutions suscite moins d'intérêt, d'adhésion et de croyance auprès des publics populaires qu'auprès des classes favorisées. Richard Hoggart a expliqué dans son étude pionnière sur les classes ouvrières anglaises (La culture du pauvre, 1970) que la défiance envers les institutions et le discours qu'elles produisent est traditionnellement liée à une représentation du monde où les élites ne peuvent que les desservir. Aujourd'hui encore, l'appartenance sociale reste le facteur décisif dans la distance des individus aux institutions. Une recherche conduite dans neuf pays sur les causes de l'abstention aux élections européennes depuis 1979 a mis en lumière que « les élections européennes intéressent les gens plus âgés, appartenant à une élite sociale ayant eu accès à l'éducation. L'abstention est le fait de classes travailleuses, moins bien éduquées, et des jeunes ». La distance qui sépare les citoyens des institutions européennes est donc d'abord liée à leurs « caractéristiques socio-démographiques » (voir également « Proximité et politique »). Cette distance se manifeste sur le plan cognitif par la méconnaissance, le désintérêt, l'absence de sens et de motivation à aller voter, et sur le plan pratique par l'abstention ou le vote protestataire.

Distance sociale et distance relationnelle

Jusque-là, nous avons parlé de « distance sociale » pour définir les distances qui séparent les groupes sociaux entre eux, ou les individus entre eux. Pourtant, la question des distances sociales recouvre deux aspects bien différents. La distance sociale proprement dite, et la distance relationnelle.

La distance sociale correspond au niveau macro sociologique et concerne les « rapports sociaux », et tout ce qui découle des processus de différenciation et de hiérarchisation au sein de la société¹¹.

La distance relationnelle est la distance sociale appliquée au niveau microsociologique. Elle renvoie à la manière dont les individus marquent entre eux une distance, dans le cadre de leurs interactions (l'interaction est, à la base, la relation qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes, et ce qui résulte de ce rapport social). Appeler quelqu'un par son prénom dénote ainsi une proximité relationnelle entre des individus, autrement dit une forme d'intimité dans la relation. Pour autant, le monde des personnes qui nous appellent par notre prénom et nous tutoient (parents, amis, collègues

-

¹¹ Il peut y avoir différenciation sans hiérarchisation. Un homme, cadre, de 45 ans, ayant réalisé des études d'économie à Paris, peut considérer que Libération est, du fait des idées défendues, plus proche de lui que le Figaro, ou inversement, que Le Figaro est, du fait des idées défendues, plus proche de lui que Libération. La distance est grande, sur le plan des idées, entre un individu athée et profondément religieux, raciste et antiraciste, écologiste et hostile à l'écologie, socialiste et libéral, etc. Tout cela renvoie à des différenciations sur une base sociale, religieuse, politique, philosophique...

de travail, partenaires de jeu, parfois vendeurs ou voisins) ne dessine pas un monde homogène en terme de proximité relationnelle. Cela signifie en particulier que la distance relationnelle se créée en fonction de multiples critères, et pas seulement en fonction du statut social : les contraintes de rôle, le contexte, le degré d'intimité entre les personnes, la personnalité de chacun influent le degré de distance. A titre d'exemple, un employé sera tenu de garder ses distances avec son supérieur hiérarchique dans le cadre de l'entreprise, mais il marquera un autre type de distance s'ils participent à une même équipe de rugby.

On peut résumer ainsi la différence entre distance sociale et distance relationnelle :

Type de distance	Principale variable de la distance
Distance sociale = distance entre groupes ou entre individus, en dehors des interactions	Niveau de ressources
Distance relationnelle = Distance entre individus, lors des interactions	Comportements

La distance relationnelle est moins centrale dans le jeu des inégalités et de la fragmentation sociale que ne l'est la distance sociale. Néanmoins, elle joue dans ces deux domaines un rôle second parfois décisif, et souvent ignoré. Un homme politique, par son comportement, sa gestuelle, son langage, l'intonation de sa voix, son regard, pourra paraître « hautain », là où un autre, pourtant issu du même milieu social, paraîtra « ouvert » et « chaleureux », donc plus « abordable », à moindre distance du citoyen que le premier. Ce type de considération peut jouer un rôle sur le sentiment de proximité que l'on éprouve pour l'institution politique qu'il contribue à incarner. Dans les services publics et le système de santé, la distance relationnelle joue un rôle important, dans l'accueil et le traitement des situations.

La contribution d'Edward Hall à l'analyse du lien entre la distance sociale et la distance physique

Dans La dimension cachée, l'anthropologue américain Edward Hall (1971) s'est particulièrement intéressé à mesurer les distances physiques qui président aux relations sociales. Selon le type d'activité et d'interaction, des distances spécifiques sont mises en œuvre dans les relations entre les individus. Hall s'appuie sur des travaux d'éthologie animale pour mieux analyser les comportements territoriaux de l'homme.

Les distances dans le monde animal

Hall note que chaque animal est entouré d'une série de « bulles » aux formes irrégulières, qui servent à maintenir un espace spécifique entre individus de la même espèce, et individus d'espèces différentes. Lorsque des individus d'espèces différentes se rencontrent, il existe toujours des distances en-deça ou au-delà desquelles se produisent des réactions de fuite, et éventuellement d'attaque. Par exemple, si un humain s'approche d'un lion, le lion reculera. Mais, en deça d'une limite qui peut être mesurée de manière précise, le lion se rapprochera pour attaquer, car l'individu aura franchi la distance en-deça de laquelle le lion se sent menacé.

Dans toutes les sociétés, les hommes organisent également leurs relations et leurs activités selon un ensemble de distances déterminées. Reprenant une typologie définie par l'éthologue Heini Hediger, Hall distingue quatre catégories principales des rapports inter-individuels (huit, si l'on tient compte du fait que pour chaque distance, il définit un mode proche et un mode lointain) :

- La distance intime (du contact à 45 cm)
- La distance personnelle (45-125 cm)
- La distance sociale (de 1,20 à 3,60 mètres)
- La distance publique (plus de 3,60 mètres)

A chacune des quatre catégories de la distance, correspondent des catégories spécifiques de relations, d'activités et d'espaces. Le sentiment réciproque des interlocuteurs à l'égard de l'autre à un moment donné est par exemple un facteur décisif dans la détermination de la distance. « Toute femme saura immédiatement reconnaître que l'homme commence à s'éprendre d'elle, à la façon dont il se rapproche d'elle. Et si elle n'éprouve pas les mêmes sentiments, elle lui témoignera par son retrait » (Hall : 144). A chaque distance, correspond aussi une intensité de la voix (la voix chuchotée, ordinaire, publique, criée). La voix informe en effet de la distance qui sépare les individus.

Mais ce qui est défini au sein d'une culture comme le périmètre d'une distance ne vaudra pas dans une autre. Aux Etats-Unis par exemple, dès lors que des corps sont en contact, on se place dans le périmètre de l'intimité, alors que dans un pays du Maghreb, le fait de se toucher ne signifie pas forcément l'existence d'une intimité. Ce qui est défini comme intime aux Etats-Unis sera défini comme personnel dans la culture maghrébine. Selon les pays, la proximité de voisinage autorise ou non de rendre visite à ses membres, de s'emprunter des objets, de considérer les enfants comme des camarades de jeu.

Type de distance	Mesure	Type d'activité
Distance intime	< 45 cm	Séduction / Dispute / Lutte
Distance personnelle	de 45 cm à 125 cm	Rapport informel avec des personnes proches
		Discussion sur des sujets personnels
Distance sociale	De 1,2 m à 3,60 m	Négociations impersonnelles Relation de travail entre collaborateurs, réunions avec des personnalités Situation de recherche d'isolement (un mari qui rentre du travail et lit son journal)
Distance publique	> 3,60 m	Présence d'un personnage officiel important, théâtre

Notons que Hall s'intéresse très peu à vérifier la validité de cette grille en identifiant les activités et relations qui correspondent aux quatre distances identifiées. Hormis la distance intime, seuls quelques mots dans son ouvrage permettent de se faire une idée des activités qui correspondent à chaque catégorie de distance. Son intérêt porte essentiellement sur la manière dont la perception sensorielle de l'autre se modifie en fonction de la distance physique. Par exemple, contrairement à la distance intime, la distance personnelle ne suscite plus la déformation visuelle des traits de l'autre.

La distance intime : celle de la séduction ou du combat

Quand deux humains sont rapprochés très près, c'est en général soit pour se séduire, soit pour se battre ou de disputer. La distance intime est celle où la présence de l'autre s'impose, notamment par son impact sur le système perceptif (l'odeur, la chaleur du corps de l'autre, le rythme de la respiration, le souffle et l'haleine de l'autre). « C'est ainsi que la perception de la chaleur corporelle d'autrui permet de marquer la frontière entre espace intime et espace non intime. Une odeur de cheveu fraîchement lavés et la vision d'un visage brouillé par la proximité s'associent avec une sensation de chaleur pour créer le sentiment de l'intimité » (Hall).

Chacun dispose d'armes défensives qui permettent de retirer toute vraie intimité de situations où l'on ne peut, en vertu du contexte, éviter de se retrouver en distance intime. Le médecin est proche physiquement de son patient lors de l'examen, mais il rétablit une distance par ses gestes et par l'intensité de sa voix (il parlera fort). Son attitude générale dénote qu'il n'est pas dans le registre de l'intimité. Dans les transports en commun, chacun reste aussi immobile que possible, on s'écarte au premier contact, les yeux fixent l'infini. Sans cette capacité à se rendre étrangers les uns aux autres, peu de gens accepteraient un tel niveau de promiscuité et de mixité sociale.

Cette grille souligne l'existence de distances physiques types, appliquées en fonction de la nature de relations sociales. Les débats dans le champ de la santé sur la bonne distance professionnelle à établir entre le soignant et le patient, ou dans le champ de l'aménagement urbain sur les moyens de favoriser une plus grande mixité sociale dans la ville, ont besoin de ce type de distinction. Quand des individus se trouvent dans une situation de grande proximité physique, et que cela ne correspond ni à une volonté de se séduire ni à un désir de se battre, alors ils doivent trouver des moyens symboliques pour se mettre à distance les uns des autres.

Les formes de la distanciation sociale

La distinction entre distance sociale et distance relationnelle est utile, mais elle laisse de côté la dimension culturelle de la distance. Elle ne dit rien non plus sur la manière dont la distance est produite dans le fonctionnement social. Par commodité, nous proposons de différencier dans l'apport des sciences sociales trois grands champs, qui renvoient à ce qui nous semble être trois modes de construction et d'exercice de la distance : la distance inter-culturelle, la distance hiérarchique, et la distance liée au rôle social. Dans la vie sociale, ces distances se combinent souvent pour définir ce qu'il conviendrait d'appeler la « distance globale » qui sépare deux individus.

1 - La distance inter-culturelle

Les premiers travaux anthropologiques sur les sociétés dites « primitives » d'Edward Tylor (*Primitive culture* 1871), de Malinowsi, de Sapir, de Boas, etc., on étayé les propos plus anciens de voyageurs et de philosophes : il existe une pluralité de cultures¹², et une distance plus ou moins importante les sépare les unes des autres. C'est un stéréotype que de reconnaître qu'entre un Français et un Chinois, la distance culturelle est considérable, de même qu'elle serait considérable si l'on confrontait un Français du siècle des Lumières à son « compatriote » de l'époque contemporaine. En fonction des « cultures », les références et les schémas qui président aux

¹² La culture, au sens anthropologique, inclut les constituants immatériels de la vie sociale (les croyances, les représentations, le langage et la communication, les idéologies) et les constituants matériels (les pratiques, les industries, les technologies...), ce que Lucien Febvre a appelé « culture matérielle ». La culture, c'est également l'ensemble des aptitudes acquises par l'individu qui lui permettent de maîtriser un certain nombre de procédures sociales (la manière de mener une conversation par exemple) ; c'est enfin un système de significations, toujours en évolution, partagé par les membres d'un groupe, une vision relativement commune du monde, sans laquelle les individus ne pourraient pas se comprendre, donc interagir, échanger, avoir toutes sortes de réactions sociales, être solidaires. Aujourd'hui, les sociologues qui étudient les sociétés modernes adoptent des définitions plus « ouvertes » de la culture, en phase avec la relative fluidité des identifications culturelles qui y prévaut. La culture désigne plutôt dans leurs travaux l'ensemble plus ou moins cohérent des sens produits durablement par les membres d'un groupe qui, du fait même de leur appartenance à ce groupe, sont incités à donner une lecture partagée de leurs productions, pratiques, langages. Cette appartenance suscite une homogénéisation des représentations et des attitudes.

comportements et à l'interprétation des situations sont radicalement différents. En comparant plusieurs nationalités, des chercheurs ont montré que jusqu'au système perceptif fonctionnait différemment (Hall, op. cit.).

A un niveau moindre de distance culturelle, une même société nationale recouvre des écarts importants dans les schèmes culturels en fonction des différentes classes sociales, des catégories d'âge, des groupes ethniques, où des identités territoriales (pensons au clivage entre monde urbain et monde rural par exemple). On peut ressentir une distance parce qu'autrui nous est éloigné sur le plan des références culturelles, n'appartient pas au même groupe social, parce que l'on est jeune par rapport à un parent âgé, parce que l'on à des « cultures d'entreprise » différentes, etc. C'est le propre de la différenciation sociale que de créer de telles distances : la différenciation entre les sexes crée une distance spécifique entre garçons et filles ; la différenciation entre les générations engendre une distance entre les enfants et les parents, la différenciation entre les catégories d'âge engendre une distance entre les actifs et les retraités, les adolescents et les adultes, etc¹³.

2 - La distance hiérarchique

Un deuxième type de distance, central dans le fonctionnement de nos sociétés, exprime un écart dans une hiérarchie donnée. On appellera « distance hiérarchique » cette catégorie de la distance sociale.

Les anthropologues ont montré qu'à l'intérieur de toute société, on trouve des groupements fondés sur 1) la profession, le revenu et la propriété, critères qui définissent dans la plupart des sociétés la position sociale de l'individu ; 2) l'appartenance sexuelle ; 3) la division selon des groupes d'âges ; 4) la lignée et les relations qui découlent du fait d'être parent. Sur la base d'une combinaison de ces critères, la structure sociale prend la forme de strates hiérarchisées ou d'échelles de positions. Les différences deviennent des inégalités¹⁴ quand elle sont traduites en termes d'avantages et d'inconvénients par rapport à une échelle d'appréciation (mieux vaut être un homme qu'une femme si l'on veut être député en France en 2005).

¹³ Ceci étant posé, dans tout groupe considéré comme homogène d'un point de vue externe ou interne, les phénomènes de dissonance sont importants. Dans les sociétés contemporaines, l'individualisme favorise en effet l'autonomie et l'individualisation des comportements et des croyances, et il y a aussi des conflits sur les normes et les valeurs, liés à la différenciation des intérêts. Cela signifie que, dans tout groupe donné, les individus sont capables de se distancier les uns des autres sur le plan du rapport aux valeurs et des normes.

L'inégalité sociale est la répartition non uniforme des droits, des pouvoirs et capacités d'accomplissement de ses choix, des libertés, des richesses, des ressources variées, du fait de la société, entraînant des avantages ou des désavantages de toutes natures entre des catégories de la population.

La distance hiérarchique ne concerne pas seulement les classes socioéconomiques puisqu'elle est aussi fonction du sexe, de la catégorie d'âge, de la situation familiale (célibat, veuvage...), et souvent de l'origine ethnique.

L'existence de hiérarchies sociales commande le jeu des inégalités, et les possibilités de mobilité sociale¹⁵. De manière générale, la sociologie a consacré une part considérable de son énergie à étudier la manière dont les individus se séparent en fonction de leurs groupes d'appartenance. A titre d'exemple, la sociologie de Pierre Bourdieu est axée sur l'étude des stratégies utilisées par les groupes sociaux, des catégories d'âges ou de professions (les artistes par exemple) pour maintenir ou réduire la distance qui les sépare d'autres groupes sociaux, catégories d'âges ou professions. L'enjeu de la lutte est toujours de marquer un statut et s'assurer des privilèges, ou d'accéder à un meilleur statut et aux privilèges afférant.

La distance hiérarchique se manifeste à deux niveaux, celui des rapports sociaux et celui des interactions sociales¹⁶.

Dans les rapports sociaux, la distance hiérarchique se manifeste dans l'espace (ségrégations spatiales), dans les inégalités, et dans les conflits entre les classes socio-économiques, entre les sexes, etc., ayant trait à la répartition de ressources sociales, culturelles et économiques. Ce que le langage courant appelle un « parvenu » est celui qui n'a pas le capital culturel qui équivaut à son capital économique. Il tendra à rechercher, en achetant des tableaux anciens par exemple, à combler une distance culturelle vis-à-vis des élites dont il cherche à se rapprocher.

¹⁵ Toutes les études sur la mobilité portent sur la manière dont la distance sociale s'établit et se transforme au sein d'une génération (mobilité intra-générationnelle), et plus souvent entre les générations (mobilité intergénérationnelle).

¹⁶ Mais il n'y a pas lieu de considérer ces deux niveaux comme exclusifs. Prenons pour le montrer l'exemple de la stigmatisation sociale, définie par Erving Goffman comme un procès de déclassement de l'individu (ou groupe d'individu) au sein de sa propre catégorie. Un employé de banque dont on apprend qu'il a purgé une peine de prison pour vol devient suspect, il devient « l'employé qui fut autrefois voleur » et pourra être davantage surveillé que ses collègues. La stigmatisation contribue au déclassement de groupes ou catégories sociales dans la hiérarchie sociale (« jeunes des cités », « Gens du voyage »…), et se traduit dans les interactions interindividuelles par une défiance accrue. La stigmatisation accroît donc la distance tant dans les rapports sociaux (inégalités…) que dans les interactions courantes.

Le rapport aux élites : un écart hiérarchique gigantesque fascine

Dans une chronique intitulée « La croisière du Sang bleu », Roland Barthes, principal représentant français de la sémiologie, s'était amusé à décrypter l'intérêt des Français pour l'actualité monarchique, en l'occurrence l'embarquement d'une centaine de princes et princesses sur un yacht grec. l'Agamemnon : « Les rois ont ioué aux hommes, comme dans une comédie de Flers et Caillavet ; il en est résulté mille situations cocasses par leur contradiction, du type Marie-Antoinette-jouant-à-la-laitière. La pathologie d'un tel amusement est lourde : puisque l'on s'amuse d'une contradiction, c'est qu'on suppose les termes fort éloignés ; autrement dit, les rois sont d'une essence surhumaine, et lorsqu'ils empruntent temporairement certaines formes de vie démocratique, il ne peut s'agir que d'une incarnation contre nature, possible seulement par condescendence » (Mythologies). Dans un tel exemple, la distance entre le « peuple » et les représentants de la monarchie n'est pas seulement liée au prestige intrinsèque des seconds, ni même à la mise en scène de la croisière complaisamment relayée par les médias. Elle est d'abord construite par le peuple, qui fait exister cette distance en y croyant. Mais en même temps, comme le notait Richard Hoggart, les rois et reines sont aussi perçus par les gens du peuple comme des êtres ayant une vie de famille, et de ce fait des difficultés comme les autres. C'est que qui nous les rend proches, et éventuellement sympathiques, sans doute un peu à la manière des Dieux de l'Olympe pour les Grecs anciens.

Dans les relations sociales, c'est-à-dire dans les interactions entre les individus, la distance hiérarchique se traduit par les comportements, les mimiques, le langage.

• Ainsi, explique Goffman, les hommes du monde usent volontiers de bonnes manières comme d'un moyen de leur conserver une sorte d'ascendant sur les autres catégories sociales. Cela permet aussi de marquer une relation d'autorité, de pouvoir, de supériorité. Dans l'armée, la discipline reconnaît explicitement certaines formes qui séparent le supérieur du subordonné et contribuent à conférer au premier un pouvoir indiscutable. La distance hiérarchique s'exprime évidemment aussi dans le monde du travail. Par exemple, on peut placer le visiteur dans un fauteuil bas pour marquer une distance et un pouvoir. L'organisation de l'espace est souvent l'expression des distances sociales. Plus on dispose de pouvoir, plus on a une capacité de distanciation (celui qui n'a pas de pouvoir pourra se faire appeler « tu » ou par son prénom par quelqu'un qu'il ne connaît pas). Mais la distance a aussi d'autres propriété que l'affirmation de puissance : elle protège, elle limite la communication. Tout cela dénote qu'il existe un lien complexe entre distance physique et distance sociale. « La distance est une sorte de variable à travers laquelle s'exerce le social: on peut réduire les écarts, les maintenir, les provoquer » (Fischer, 1981).

• La manière dont on se « distingue » des membres d'autres groupes sociaux, par ses pratiques culturelles notamment, est également l'expression d'une distance hiérarchique.

La distinction comme manière de marquer le classement social

Selon le schéma théorique établi par Pierre Bourdieu, la distinction est le processus par lequel les membres d'un groupe se démarquent des membres d'autres groupes sociaux jugés inférieurs. Les distinctions symbolisent la position dans la structure sociale : vêtement, langage, accent, choix culturels. La distinction participe de la distanciation sociale, et plus particulièrement de la distanciation hiérarchique.

Mais des travaux récents ont indiqué que les profils « dissonants » sont majoritaires au sein des groupes sociaux, surtout en haut de l'échelle sociale. Ainsi, au sein des classes les plus favorisées, une majorité d'individus lira des romans policiers ou de la science fiction, appréciera le hard rock, genres qui ne sont pas censés être légitimes au sein de ce groupe (Lahire 2004). Cela confirme encore le fait que le besoin de créer de la distance entre soi et les autres est d'autant plus fort que la proximité sociale est forte!

• Quand la distance hiérarchique est mise entre parenthèse

Selon les circonstances, la distance sociale établie entre deux individus ou groupes peut diminuer ou s'accroître, ce qu'a étudié Irving Goffman dans ses travaux pionniers sur les interactions. Par exemple, selon que l'on est « en société » ou en « coulisse » pour reprendre la terminologie d'Erving Goffman, la distance n'a pas à s'afficher de la même façon. Par exemple dans un hôtel, en présence de clients, la distance sociale doit s'afficher entre la direction et les employés, porteurs et servantes. En coulisse, direction et employés peuvent manger ensemble et se tutoyer. Le fait d'avoir à surmonter une épreuve, ou d'avoir un temps plus important que prévu à passer ensemble, peut aussi susciter momentanément un compromis pour abaisser le niveau de distance (train longuement arrêté sur les voies, catastrophe naturelle, etc). Cela peut se produire quand un supérieur a un service à demander. Il peut « relâcher la façade »¹⁷ selon l'expression de Goffman et faire preuve de familiarité : « On a pu voir par des gens de la haute société anglaise abandonner momentanément la réserve qu'ils observent durant les interactions avec les commerçants et les petits fonctionnaires lorsqu'ils avaient besoin de demander une faveur particulière à ces subordonnés. Ensuite, cette atténuation de la distance fournit un moyen de susciter dans l'interaction un climat de spontanéité et de participation » (Goffman, 1973 :190).

¹⁷ Maintenir une « façade », note Hall, peut occasionner une grande dépense nerveuse car cela demande un auto-contrôle du rôle que l'on joue. Hall remarque que l'architecture peut décharger les humains de ce fardeau. Chez soi, on peut se « laisser aller », « être soimême ».

3 - La distance de rôle

Un troisième type de distance est liée au rôle social. D'après la sociologie de Robert Merton, chaque individu occupe un ensemble de statuts, c'est-à-dire des positions à l'intérieur de différentes institutions d'où découlent tout un ensemble de droits et d'obligations. Chaque statut entraîne un système de rôles, qui sont les attentes des personnes avec lesquelles on est en relation.

Etre médecin par exemple implique un type de distance avec le patient. C'est une distance relationnelle. La distance liée à l'exercice du rôle de médecin fait intervenir à la marge des éléments de distance hiérarchique (selon que l'on soit ouvrier ou cadre, la relation avec le médecin pourra être différente). Elle peut faire intervenir une distance personnelle, si le patient et le médecin se connaissent depuis longtemps et s'apprécient. Dans la même journée, ce même médecin jouera plusieurs rôles, chacun impliquant une distance relationnelle spécifique : rôle de médecin vis-à-vis d'un patient, de sa secrétaire, d'un collègue, puis une rentré à la maison, rôle d'époux vis-à-vis de sa femme, rôle de père, etc.

L'apprentissage du rôle implique toujours un apprentissage des distances sociales et relationnelles à mettre en œuvre selon les situations. Cet apprentissage est souvent indirect. Comme le note le sociologue belge Claude Javeau, on ne dira jamais directement à un enfant : « tu es fils de bourgeois et tu dois tenir un rôle de personnage important, mais : ne sois pas trop familier avec l'enfant du concierge ».

La question des « bonnes distances » est au centre de multiples débats et interroge le plus souvent l'évolution des rôles : distance entre élus et citoyens ; distance entre parents et enfants (thématique des « nouveaux pères » cherchant à être plus proches de leurs enfants) ; distances entre enseignants et élèves, éducateurs spécialisés et « jeunes », professionnels de santé et patients, etc.

A partir de ce schéma, il existe d'innombrables situations où les individus montrent que l'on peut, malgré tout, jouer avec les distances, échapper partiellement aux pressions suscitées par l'exercice de leur rôle¹⁸. Ce sont les situations où les individus parviennent à ne pas changer complètement de style de vie quand ils changent de statut. Un étudiant, quand il rentre dans une entreprise, peut essayer de conserver un look d'étudiant, mais dans la plupart des cas, il lui sera difficile de le faire longtemps, ne serait-ce

-

¹⁸ Le fait de tenir plusieurs rôles suscite parfois des situations difficiles, du fait de la distance chaque fois différente imposée par le rôle. Un contremaître syndiqué sera partagé entre le souci de tenir le rôle que lui impose son statut hiérarchique et le devoir de solidarité avec ses camardes grévistes que lui impose son statut syndical.

que pour éviter d'introduire une confusion sur son identité auprès des clients.

Quel lien entre la distance sociale et la distance interindividuelle ?

Les trois dimensions identifiées de la distance sociale interagissent avec la dimension interindividuelle de la distance. Nous ne faisons ici que l'évoquer, car la relation interindividuelle procède au tant de facteurs psychologiques que de facteurs sociologiques. Quand on se rend à la banque chercher de l'argent, expliquent Berger et Luckmann, les états d'âme de l'employé ne nous intéressent généralement pas, ni ses problèmes de couple. On le voit à travers le prisme de son rôle, comme un employé qui pourra nous aider à avoir ce que l'on veut. Une part importante des relations sociales implique ainsi le maintien d'une grande distance personnelle vis-à-vis d'autrui. Néanmoins, il est possible qu'une affinité nous lie à cet employé, ou que l'on puisse le trouver « sympathique », et donc éventuellement plus proche de nous que ne l'est son voisin de guichet.

La distance interindividuelle traduit finalement le degré d'intimité ou d'anonymat dans une relation donnée. Cette distance est bien entendu plus faible avec son conjoint, ses enfants, ses proches parents, ou des ami(e)s qu'elle ne l'est avec d'autres personnes. Elle est aussi fonction des distances inter-culturelles, des distances hiérarchiques, du rôle que l'on adopte, du contexte, de la personnalité et du degré d'inter-connaissance des personnes en cause, des affinités, de la parenté..., etc. • C.P.

Proximité et politique

L'éloignement des Français vis-à-vis du champ politique est un fait connu. Il se manifeste lors des élections par l'abstention et le vote protestataire, mais aussi par le fait que trois Français sur quatre déclarent leur défiance vis-à-vis des hommes politiques lors des enquêtes, ou par l'instabilité politique chronique de l'Assemblée nationale. Face à cette tendance, la proximité si souvent invoquée estelle la réponse ?

La désaffection des citoyens vis-à-vis de la sphère politique recouvre à la fois un processus d'éloignement vis-à-vis des institutions et une transformation du rapport au politique. Depuis le milieu des années 1990, de nombreux élus prétendent répondre à cette « crise du politique » en invoquant une proximité renforcée envers les citoyens. Ils font rimer cette notion avec la présence sur le terrain, l'efficacité et le pragmatisme dans la réponse aux problèmes, le développement de dispositifs de participation des citoyens à la démocratie locale 19. Cette volonté augure-t-elle d'une réponse crédible à l'éloignement des citoyens vis-à-vis de la chose publique, ou bien, s'agit-il surtout de produire un sentiment de proximité ? Mais, au fait, comment le sentiment de proximité est-il produit dans le champ politique ?

L'éloignement des citoyens vis-à-vis du politique : des causes profondes

Selon le philosophe et sociologue Jean-Pierre Le Goff, « ce qui a disparu, à droite comme à gauche, c'est l'insertion de la politique dans une vision historique ». Le projet politique est frappé d'une crise de sens et ne s'inscrit plus dans une vision historique. Cela traduit la moindre capacité du politique à inscrire un projet dans l'histoire et à se porter garant de l'avenir collectif, ce que faisaient traditionnellement les partis de gauche à travers l'idéal d'une société plus juste et fraternelle, ou le mouvement gaulliste à travers une certaine « idée » de la nation française. Ce qui est en crise aussi, c'est une forme d'organisation du politique constituée au 19ème siècle qui posait l'équivalence entre le politique et l'Etat, avec ses institutions et le jeu des partis. La prégnance croissante de l'individualisme joue enfin un rôle considérable. Elle suscite le développement de conceptions fragmentées et personnalisées de l'intérêt particulier et des idéaux collectifs, engendre des phénomènes de non-intégration, de relativisation des normes collectives, et favorise le centrage sur les intérêts privés.

¹⁹ La valorisation de la proximité comme mode d'action a été particulièrement forte lors des élections municipales de 2001, puis législatives de 2002. Cette tendance va aussi de pair avec la dépolitisation de l'espace public local. De plus en plus de maires entendent être avant tout de « bons gestionnaires ».

L'analyse des politologues : la figure de l'élu qui se dit proche de ses concitoyens est loin d'être nouvelle

Traditionnellement, le métier politique requiert la maîtrise de deux registres de présentation de soi : celui la proximité pour se montrer proche de ses concitoyens, à leur écoute ; et celui de l'éloignement qui permet d' « assumer la position élevée qui seule autorise à parler le langage de l'intérêt général, à entrevoir l'avenir, à incarner un groupe ou un Etat » (Le Bart, 2003). De multiples travaux relevant de la science politique et de la sociologie politique analysent ces contraintes de rôles et les stratégies sous-jacentes.

L'usage ou la mise en scène de la proximité est donc un des répertoires de la relation du gouvernant au gouverné. Dans cette perspective, la mise en œuvre de la proximité est affaire surtout de mise en scène. Elle renvoie à l'art de gouverner, et plus précisément à la construction de la fonction d'élu, et de la légitimité qui s'y attache. Cela concerne également les administrations et les agents des collectivités locales (Hélié, 2003).

La mise en scène de la proximité : figures de style

L'élu exprime par une multitude de petits signes une sorte de pédagogie du lien qu'il veut instaurer avec les citoyens. Les gestes de proximité permettent de produire des images d'adhésion collective que l'on ne peut ni attester, ni contester individuellement : ce sont selon Nicolas Mariot des « soutiens diffus », qui soutiennent celui qui les effectue. Les acclamations, vivats, foules rassemblées, constituent des preuves de l'adhésion à l'élu, mais on ne cherche jamais à confirmer que c'est bien le cas. Les personnes qui applaudissent sont-elles des militants avertis par avance ? Peu importe, cette mise en scène de la proximité vise à entretenir la foi des appareils de domination (administrations, soutiens intéressés) dans leur propre légitimité, de manière à assurer la stabilité des choses. Néanmoins, l'effet de foi n'est pas nécessairement partagé par les gouvernés auxquels ces démonstrations sont destinées. Ceci est démontré par la disjonction entre les commentaires attestant de l'efficacité des déploiements de proximité et les comportements électoraux (abstention). (Mariot, 2003)

Tout ceci semble indiquer que ce qui est cherché par l'élu est moins la proximité effective (physique, relationnelle, affective...) que la production d'un « effet de proximité » (Le Bart, op. cit.)²⁰.

²⁰ La valorisation de la proximité ne donne que l'« illusion d'une réduction symbolique des écarts entre représentants et représentés » (Leroux); néanmoins, même s'il s'agit d'une illusion, on peut penser que l'effet de croyance en la proximité contribue de fait à la réduction de l'écart entre gouvernant et gouverné.

Les médias relayent un discours du politique très ritualisé : l'élu qui a besoin d'aller à l'écoute de ses concitoyens

Les médias locaux comme nationaux font systématiquement l'apologie de l'élu qui « se rend sur le terrain », « se place à l'écoute directe des Français », effectue une « plongée dans le pays profond ». Ils reprennent souvent directement les communiqués des élus, sans recul critique et en faisant comme si cette attitude était nouvelle (Mariot, op. cit.). Nicolas Mariot explique l'amnésie des journalistes sur cette question de la proximité par la structuration du travail journalistique et par ses rapports au monde politique : pour rendre compte sans trop se répéter d'une pratique très cristallisée, le journaliste opte pour l'amnésie, en faisant toujours comme si c'était la première fois.

Or, depuis les débuts de la Illème République, l'ensemble des chefs de l'Etat procèdent à l'identique et font l'objet des mêmes exégèses : « Tous ou presque débutent également leurs mandats en déclarant vouloir instaurer un rapport aux préséances protocolaires moins pesant qui ne l'était pour leurs prédécesseurs, accomplissant pour se faire quelques gestes donnant à voir cette transformation. Enfin et surtout, pour ce qui nous intéresse, l'ensemble des chefs de l'Etat et de leurs collaborateurs parcourent la province à la rencontre des Français, magnifiant à chaque occasion leur sens de la proximité » (Mariot, op. cit.).

Ces déplacements sont présentés comme s'imposant à eux : ils ont un besoin irrépressible de rencontrer les citoyens, de s'en rapprocher. Au cours du siècle, les raisons invoquées ont néanmoins changées : durant la première moitié du siècle, il s'agissait de faire aimer la République à travers ses représentants. A partir du Général de Gaulle, s'impose l'idée que le contact populaire régénère, vivifie. L'élu ne peut se passer de cette « sensation venue d'en bas ». En corrolaire à cette idée, le rapprochement permet de s'informer au plus près des réalités les plus quotidiennes et de rompre avec l'isolement du pouvoir. Mais dès l'origine, l'enjeu central est celui de la popularité. C'est ainsi que la réussite d'un voyage présidentiel est jugée (Mariot, op. cit.).

Donner sens à la présence du gouvernant : le degré de proximité comme moyen de jouer sur l'effet politique

Les élus ou les représentant des gouvernants mettent en scène leur présence afin que les médias lui donnent le sens voulu (Le Bart). On prête ainsi à l'acteur politique faisant acte de présence la volonté de témoigner de son intérêt pour le groupe ou l'événement honoré. Il s'y ajoute l'espoir qu'en retour le groupe visité sera reconnaissant. Parfois, le groupe visité fait l'objet d'un choix très précis, ayant valeur de signal ou de symbole (personnes âgées, chasseurs, infirmières...). La présence est aussi promesse de décision ou d'implication institutionnelle. Par exemple, après la catastrophe de l'Erika, le Premier ministre est rentré plus tôt de son voyage en Egypte pour se rendre sur le terrain, alors que le ministre de l'environnement, Dominique Voynet n'avait pas jugé nécessaire de le faire. Elle s'est trouvée condamnée par l'opinion publique.

Des « dispositifs de traduction » gouvernants/gouvernés permettent de mettre au contact de chaque citoyen la « personne » des gouvernants (portrait, discours et images diffusées par la télévision, la radio, la presse, rôle des « représentant »). Par un processus inverse auquel on pense moins souvent, le corps social est traduit en une « totalité ramassée et transportable jusque dans les palais gouvernementaux » (statistiques, enquêtes, sondages, cartographies, rapports, etc. Il existe donc deux manières de produire de la proximité : l'élu se rapproche du peuple ; le peuple « résumé » est amené à l'élu (Le Bart).

L'effet de proximité et sa valeur politique dépendent du caractère obligé ou non de la démarche : « La présence ne produit d'effet de proximité qu'à condition d'être imputable à l'acteur. Si celui-ci obéit à une stricte obligation prescrite par son rôle (la visite au Salon de l'Agriculture pour un candidat en campagne), le bénéfice politique sera faible. Idéalement, la motivation qui justifie la présence doit apparaître comme sincère, personnelle, liée au titulaire du rôle autant qu'au rôle lui-même.» (Le Bart, op. cit.) Quand un acteur va jusqu'à « sortir de son rôle » pour se rendre disponible à titre personnel, l'effet de proximité sera plus grand mais la valeur politique du geste sera affaibli, car l'acteur ne représente que lui-même. Il existe toute une gamme possible entre la présence à titre personnel et la présence officielle obligée.

Les registres de la proximité politique

Plusieurs types de proximité peuvent être différenciés dans les activités des élus locaux. Rémi Lefebvre distingue :

- 1) La proximité protocolaire. Elle donne la dimension institutionnalisée de la fonction, c'est une proximité faite de distance : le maire ceint de son écharpe inaugure ou commémore. Elle donne à voir l'élu dans les stéréotypes de sa fonction. Elle permet à l'élu de travailler une « identité séparative », marquant qu'il n'est pas un habitant comme les autres mais leur mandataire ;
- 2) La proximité informelle. Cette proximité moins codifiée et routinisée amène l'élu à n'être plus forcément là où on l'attend. Il est tenu même de surprendre. A travers elle, il réalise un marquage territorial, fait la démonstration de sa disponibilité, reflète physiquement le groupe qu'il représente. C'est une présence qu'il faut savoir doser pour lui donner du prix : « il s'agit pour l'élu d'anticiper les endroits et les moments où il faut être présent sans pour autant que cette participation ne réponde à une demande explicitement formulée ni ne procède d'un électoralisme trop manifeste » (Lefebvre, 2003) ;

- 3) La proximité d'interpellation ou néoclientélisme, instaure une relation d'obligé avec les habitants. Le maire notamment a une fonction de médiateur entre les habitants et les services municipaux, les pouvoirs publics ou l'administration. L'interaction élu-citoyen entendue comme une relation particulariste est traditionnellement disqualifiée car dérogeant au modèle républicain. Elle se trouve aujourd'hui investie d'une légitimité : « il s'agit d'apporter une réponse adaptée et donc personnalisée à chaque cas sans le constituer en cause ou le monter en généralité » (Lefebvre, op. cit.).
- 4) La proximité participative, censée concourir à la construction de l'espace public local requiert une redéfinition du métier politique. La participation accrue des habitants au niveau local est de plus en plus envisagée comme une solution pour régénérer l'exercice de la citoyenneté²¹. Néanmoins, la participation effective des citoyens aux affaires publiques locales reste faible, et la réalité de la démocratie participative est si embryonnaire que l'on ne peut en tirer des analyses. La réticence des pouvoirs publics vis-à-vis d'un contre-pouvoir trop grand accordé aux citoyens explique très largement ce déficit. Et l'intérêt des citoyens pour le fonctionnement de la démocratie locale est loin d'être généralisé.

Des ressources convertibles : la proximité physique et relationnelle pour remplacer un défaut de proximité sociale

Des élus remédient à la distance sociale qui les sépare de leurs électeurs par un investissement de terrain et une proximité physique importante. Rémi Lefebvre émet cette hypothèse intéressante (car elle suggère le caractère convertible des formes de la proximité) et note ainsi que les élus PS sont de plus en plus issus de milieux favorisés et fortement diplômés (*L'Humanité*, 12.10.2003). Face à la différence sociale qu'ils rencontrent par rapport à leur électorat dans certains territoires, ils renforcent leur proximité physique. De la même façon, Jean-François Copé montre dans son livre « Ce que je n'ai pas appris à l'ENA. L'aventure d'un maire » qu'il conjure la distance sociale avec la population communale par un surcroît de proximité physique.

La proximité comme nouveau mode de légitimation du politique

La valorisation de l'élu « proche » va de pair avec la remise en cause de tout ce qu'incarnait la distance entre gouvernants et gouvernés. Le politologue Rémi Lefebvre situe aux années 1980 la fin de l'idée que le

²¹ A partir de 1992, plusieurs lois relatives à la « démocratie de proximité » ont affiché la volonté du législateur de renforcer la participation et l'information des citoyens sur les affaires locales. Comités consultatifs, commissions consultatives pour les services publics, conseils de quartiers, forums et ateliers, se sont multipliés.

politique doit surplomber la société : « La proximité est devenue l'efficacité, ce qui est contraire à l'idée des modernisateurs de la Ve République. Ils ont bâti celle-ci sur la symbolique de la mise à distance des intérêts particuliers, avec l'homme politique investi de l'aura de l'intérêt général, la volonté de planification sur le long terme, appuyée sur une légitimité technocratique : l'expertise des hauts fonctionnaires. Aujourd'hui, cette légitimité est cassée ».

Fonder la légitimité du politique sur le couple proximité-efficacité revient à transformer le modèle politique français. Selon Le Bart, « l'exigence de proximité se fait plus pressante aujourd'hui comme si la légitimité issue de la hauteur et de la grandeur s'essoufflait. Il est impensable aujourd'hui pour un politique de gouverner à distance, ou même d'en haut » (op. cit. : 2). ²² Lefebvre ajoute que les élus cherchent à puiser dans le local et les représentations qui lui sont attachées des ressources de légitimation qui leur font de plus en plus défaut sur le plan national. La proximité est d'autant plus invoquée par les élus qu'elle semble se dérober.

La proximité en politique introduit-elle une dénaturation de la fonction politique ?

La bibliographie disponible sur le thème de la proximité en politique laisse penser que les politologues soutiennent majoritairement la première thèse. En impliquant des réponses individualisées aux revendications, la proximité amènerait au renoncement aux valeurs collectives, à la primauté du général sur l'intérêt particulier. L' « élu de terrain » trouverait son archétype dans les figures du « syndic de copropriété », devant faire le plus rapidement possible ce qu'on lui demande au moindre coût. La proximité, synonyme ici de gestion dans l'urgence et l'immédiateté, irait aussi à l'encontre des relations longues de la démocratie (Giran). En tant que mythe évocateur d'authenticité, de solidarité, d'intimité, de vie communautaire, elle serait le vecteur d'une nostalgie passéiste.

Ce comportement favoriserait les comportements de citoyensconsommateurs et la montée des revendications catégorielles. Selon Rémi Lefebvre, les élus se présentent de plus en plus comme des prestataires de services, et s'étonnent en même temps du développement d'attitudes de citoyens-consommateurs. Ils déplorent et encouragent tout à la fois la montée des intérêts catégoriels et particularistes (par exemple à travers les expériences de services téléphoniques locaux pour traiter les demandes multiples). Pour autant, l'allocation des ressources clientélaires est plus encadrée que jadis. Et le politique se montre dans l'incapacité à traiter les demandes (Lefebvre estime que l'élu répond à une demande sur dix environ), ce qui fait globalement de la proximité un mauvais calcul politique sur le long terme.

Le contrecoup de la valorisation de la proximité (de l'élu de terrain, etc.) est la dénonciation de l'élu étranger à un territoire (« parachuté », sans « ancrage local »), des élites politiques, du « technocrate parisien », de l'homme politique professionnel.

La proximité, une réponse à côté de la question ?

La mise en avant du thème de la proximité par le politique serait-elle une réponse à côté de la question ? « On pourrait émettre l'hypothèse que les Français demandent de la protection, et que les élus répondent par la proximité, ce qui n'est pas la même chose. Je me demande jusqu'à quel point, au fond, la proximité ne serait pas la réponse que les politiques donnent à une insécurité sociale grandissante, à une société que l'on a de plus en plus de mal à comprendre, et qui exprime de plus en plus d'intérêts éclatés » (Lefebvre, op. cit.).

Selon cette analyse, « l'attente de proximité » des citoyens serait prêtée de manière abusive par les politiques aux citoyens, afin de justifier leur action. Si les citoyens voulaient vraiment des élus proches, pourquoi la décentralisation est-elle si peu prioritaire dans les sondages, relève Rémi Lefebvre ? La proximité n'est-elle pas aujourd'hui le mythe justificatif de la décentralisation ?

Mais alors, est-on condamné à assister à l'élargissement du fossé entre les citoyens et la chose publique ? N'y-a-t-il pas dans les initiatives aujourd'hui menées des éléments de réponse à la crise du politique ? Sur le plan cognitif, l'exercice de la participation forme le citoyen au fonctionnement des collectivités locales, et permet de mieux saisir l'environnement de la décision politique ; le pragmatisme et la recherche d'efficacité dans l'action sont des réponses directes à l'écart si souvent relevé entre promesses politiques et réalisation. Mais pour créer de l'adhésion, l'élu n'est-il pas « condamné » à réintroduire simultanément des formes de distance avec le « peuple » qu'il représente, prendre de la hauteur dans l'exercice politique en référant son projet à des valeurs et au temps long de l'histoire ? • C.P.

La proximité en chiffres

Il est rare de disposer en France de données statistiques de grande ampleur permettant d'aborder d'un point de vue quantitatif les évolutions sociales. C'est pourquoi le fait que le groupe France Antilles ait décidé de soutenir cette étude en mettant à sa disposition les données brutes de son imposante enquête sur les habitudes des consommateurs représente un apport particulièrement précieux. Cette enquête par questionnaire auto-administré, réalisée chaque année auprès de quelques 15 000 foyers volontaires (soit environ 30 000 personnes) présente en effet l'avantage de reposer sur un panel²³ assez stable dans le temps et particulièrement étendu. Or, plusieurs des 150 questions posées fournissent des indices très intéressant sur l'évolution du sentiment de proximité.

Le premier de ces enseignements est que la dimension géographique de ce sentiment paraît effectivement s'atténuer à une vitesse inattendue. Ainsi, en 2001, 79,3% des répondants indiquaient se tenir au courant de l'actualité locale. En 2005, les mêmes n'étaient plus que 63,7% à le déclarer. De même, la participation à des actions locales est passée, au cours de cette période, de plus de 23% à 17%. Comme on s'en doute, la désimplication que traduisent ces réponses est nettement plus marquée dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants (voir tableau 1).

1. Information et engagement		France entière	Agglos > à 200 000 h	Grand Lyon
Vous tenez-vous au courant de l'actualité locale ?	2001	79,30%	75,70%	79,90%
	2005	63,70%	60,60%	59,40%
Participez-vous à des actions au niveau local ?	2001	23,30%	17,50%	19,40%
	2005	17,00%	12,60%	12,10%

Logiquement, le sentiment d'appartenance ou d'implication dans sa ville ou son quartier (tableau 2) paraît suivre la même tendance. Toutefois les données sur ce point doivent être prises avec une précaution accrue, car les questions posées en 2001 et 2005 n'étaient pas identiques²⁴.

²³ Le pannel Métascope, administré par TNS Sofrès.

²⁴ En 2001 : « Avez-vous le sentiment d'appartenir à (votre ville, votre quartier) ? », en 2005 : « Vous sentez-vous concerné par la vie de (votre quartier, votre ville) ? ». On notera par ailleurs que le mode de recueil des réponse a évolué entre les deux enquêtes: dans la première, les répondants disposaient de quatre choix (tout à fait, plutôt, plutôt pas, pas du tout) tandis qu'il n'en avaient que deux (oui/non) en 2005. Les réponses « oui » de la vague

Par ailleurs, le fait que, pour une fois, les habitants des grandes agglomérations semblent plus sensibles à la proximité que la moyenne nationale résulte très vraisemblablement du simple fait qu'une question sur « sa ville » a moins de sens pour un non-urbain.

2. Sentiment d'implication		France entière	Agglos > à 200 000 h	Grand Lyon
dans son quartier	2001	59,40%	56,70%	61,00%
	2005		43,20%	39,50%
dans sa ville	2001	64,20%	62,70%	60,60%
	2005	42,00%	46,80%	45,80%

Ce repli ne correspond pas seulement à une désaffection par rapport à la sphère politique et civique. En effet, la participation à une association, quel que soit son objet (sportive, de loisirs...), connaît elle aussi, d'après les réponses à l'enquête, une décroissance très marquée.

3. Vie associative		France entière	Agglos > à 200 000 h	Grand Lyon
Etes-vous actif dans une	2001	29,10%	26,50%	26,40%
association?	2005	24,00%	20,90%	19,90%

Une question d'âge... ou de génération ?

Pour aller au-delà de ces indications de tendances, la vague d'enquête 2005, particulièrement complète, permet d'analyser de façon plus détaillée l'influence des divers paramètres en jeu.

Incontestablement, la principale variable est celle de l'âge : plus on est jeune, moins on se sent concerné par son quartier, sa ville ou sa région.

2001 correspondent donc à la somme des réponses « tout à fait » et « plutôt ». Signalons enfin que, dans la mesure où les questions sur la proximité n'ont pas été posées tous les ans, on ne dispose pas d'une série statistique (diachronique) suffisante pour évaluer cette évolution avec certitude.

4. Ventilation par âgo	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	
Vous tenez-vous au	Urbains	37,3%	52,3%	61,4%	69,0%	74,1%
courant de l'actualité locale ?	Tous	40,8%	56,5%	65,8%	72,6%	74,2%
Participez-vous à	Urbains	5,4%	6,5%	11,5%	16,4%	20,2%
des actions au niveau local ?	Tous	8,2%	10,1%	17,4%	21,0%	24,0%
Vous sentez-vous	Urbains	22,6%	34,9%	47,3%	49,3%	53,6%
concerné par la vie de votre quartier ?	Tous	27,1%	42,9%	53,5%	55,3%	57,0%
Vous sentez-vous	Urbains	30,5%	43,1%	50,7%	50,7%	52,5%
concerné par la vie de votre ville ?	Tous	29,3%	38,0%	42,7%	47,9%	47,3%
Vous sentez-vous	Urbains	33,1%	37,3%	47,3%	58,0%	65,3%
concerné par la vie de votre région ?	Tous	36,0%	39,3%	50,8%	60,8%	65,0%

Cette variation spectaculaire d'une tranche d'âge à l'autre permet deux lectures. L'une, un peu optimiste, serait que la proximité prend plus d'importance au fur et à mesure que l'on vieillit. L'autre, plus vraisemblable si l'on regarde les autres variables sociales connues par ailleurs (abstention électorale, lecture de presse), serait que chaque génération est moins impliquée que la précédente.

On remarquera d'autre part que, dans tous les cas, la région, entité réputée peu concrète, s'avère contre toute attente susciter un plus fort sentiment d'appartenance que la ville ou, a fortiori, le quartier. Toutefois, ce résultat pourrait refléter l'attachement, non pas à une circonscription politique et administrative, mais plutôt à un territoire identitaire aux frontières diffuses comme le Midi ou la Bretagne. Ainsi, dans le cas de la région Rhône-Alpes, qui ne bénéficie pas d'une très forte identité culturelle (on n'est pas Rhône Alpin comme on est Breton) les habitants du grand Lyon ne se sentent pas plus concernés par leur région que par leur ville, bien que cette dernière bénéficie par ailleurs de moins d'attachement que la moyenne urbaine nationale.

5. Comparaison France urbaine / Grand Lyon (toutes tranches d'âge)	Agglos > 200 000 h	Grand Lyon
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre quartier ?	43,20%	39,50%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre ville ?	46,80%	45,80%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre région ?	49,60%	44,70%

Quoi qu'il en soit, il est frappant de constater que le sentiment de proximité s'exerce en sens inverse de ce que l'on croit communément : globalement, son intensité paraît d'autant plus grande que son objet est... plus éloigné (quartier < ville < région). De façon générale, le quartier est, du reste, la sphère qui souffre le plus de cet examen quantitatif.

Une nouvelle brèche dans le mythe du quartier populaire

Le riche gisement de données de l'enquête France Antilles apporte en effet une confirmation à grande échelle à certaines des analyses évoquées plus haut, notamment celles des spécialistes qui, comme Vant (op. cit.) dénonçaient « les images idéalisées du quartier » liées à l' « utopie d'une socialité de proximité » qui se manifesterait dans les milieux populaires.

Le vécu communautaire de la butte Montmartre ou de la montée de la Grande Côte avait peut-être une réalité au XIXe siècle, mais il apparaît bien, dans la France urbaine contemporaine, comme un cliché (voire une aspiration) des classes supérieures.

6. Ventilation par catégories socio- professionnelles (Agglos + 200 000 h)	Cadres et professions libérales.	Professions intermé- diaires	Employés	Ouvriers
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre quartier ?	46,50%	45,90%	41,70%	35,00%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre ville ?	57,00%	51,50%	42,60%	36,90%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre région ?	48,10%	46,40%	46,10%	41,60%

On remarquera que l'importance relative de la ville par rapport au quartier ou à la région croît significativement avec le niveau socio-professionnel. L'écart ville-région est de 8,9 points pour les cadres, de 5,1 points pour les professions intermédiaires, de -3,5 points pour les employés et de -4,7 points pour les ouvriers.

Enfin, toujours pour les urbains, les sentiments d'implication pour le quartier et la ville varient de façon à peu près équivalente si l'on considère non plus les emplois exercés mais les revenus des répondants. Les personnes gagnant moins de 915 euros par mois sont 32,2% à se sentir concernées par leur quartier et 35,5% par leur ville, alors que, pour les personnes gagnant plus de 3049 euros par mois, les résultats sont respectivement de 46,3% (quartier) et de 53,5% (ville). En revanche, lorsqu'il s'agit de la région, ce sont les revenus moyens qui disent se sentir les plus concernés : les réponses partent de 47,2% pour les faibles revenus (moins de 915 eur), montent graduellement jusqu'à 54% pour les revenus situés entre 1524 et 1905 euros et redescendent pour les trois tranches suivantes (plus de 3049 eur = 48,1%).

L'enracinement rapproche

Une autre variable importante, mais peu surprenante, réside dans l'ancienneté de résidence des habitants. Il convient toutefois de tenir compte du fait que la mobilité est, dans une certaine mesure, associé à l'âge dont on a déjà vu l'influence considérable.

7. Ventilation par ancienneté d'habitation (Agglos + 200 000 ha)	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 4 ans	+ de 4 ans
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre quartier ?	35,50%	36,40%	40,30%	45,30%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre ville ?	42,20%	45,90%	46,30%	47,70%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre région ?	40,70%	40,80%	43,80%	52,50%

Comme il se doit, les réponses des personnes ayant déménagé il y a moins de quatre ans diffèrent sensiblement selon que leur précédent logement se situait dans la même commune (est concerné par... Quartier : 44,20%; Ville : 53,70%; Région : 42,60%) ou dans une commune différente de celle où il résident (Quartier : 35,70%; Ville : 40,60%; Région : 41,50%).

L'importance de la cognition

Comme on l'a vu précédemment, le sentiment de proximité est, aujourd'hui, au moins autant affaire de connaissances que de kilomètres. Bien qu'elles ne comportent pas de questions sur les savoirs proprement dits²⁵, les données de l'enquête France Antilles confirment globalement cette relation, par exemple à travers les habitudes de lecture ou les pratiques culturelles.

8. Ventilation par pratiques culturelles (Agglos + 200 000 h)	Lit au moins un livre par semaine	Lit un ou deux livres par an	N'a lu aucun livre dans l'année	A visité un musée ou une expo
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre quartier ?	50,00%	44,00%	35,10%	52,80%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre ville ?	48,50%	36,90%	36,90%	59,70%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre région ?	55,30%	49,10%	42,40%	60,40%

Il en va de même avec le rapport à l'information, et notamment la lecture de presse,

9. Ventilation par accès à l'information (Agglos + 200 000 h)	Lecteur quotidien régional	Lecteur quotidien national	Lecteur d'hebdo- madaire	Utilise internet chaque jour
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre quartier ?	50,40%	52,50%	51,60%	41,90%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre ville ?	55,80%	55,40%	57,30%	48,90%
Vous sentez-vous concerné par la vie de votre région ?	60,50%	58,10%	59,90%	45,20%

Le fait que, contre toute attente, les personnes déclarant lire un quotidien national au moins une fois par semaine semblent plus concernées par leur quartier (52,50%) que celles qui lisent un quotidien régional (50,40%) pourrait s'interpréter comme la confirmation de ce que l'attachement au

²⁵ Il serait extrêmement intéressant de pouvoir confronter certaines des variables relevées à des questions de connaissances factuelles (par exemple : « Quel est le nom du président de votre conseil régional ? », « A quelle époque votre ville a-t-elle été fondée ? » , etc.) mais la méthodologie de cette enquête n'est pas adaptée au recueil de ce type d'informations.

quartier est autant une attitude « cérébrale » liée aux classes favorisées que le fruit d'un vécu social effectif.

On remarque par ailleurs que, contrairement aux espoirs qu'avaient mis les politiques dans les nouvelles technologies, l'utilisation intensive d'Internet ne semble en rien impliquer une familiarité plus grande avec la sphère civique. En l'occurrence, les réponses des internautes sont équivalentes ou inférieures à la moyenne générale (pour mémoire : Quartier : 43,20% , Ville : 46,80%, Région :49,60%)

Bien entendu, les habitudes culturelles étant dans une certaine mesure associées à l'âge, aux niveaux d'étude et de revenus, etc., un dépouillement statistique très poussé serait nécessaire pour tenter de mieux isoler le poids de chaque facteur. Toutefois, si on la compare, par exemple, à la lecture intensive de livres, la lecture des journaux apparaît bien comme un ferment essentiel du sentiment de proximité. La presse régionale, en particulier, joue un rôle stratégique dans la mesure où elle est relativement découplée des revenus et des catégories socioprofessionnelles. Tandis que le taux de lecture des quotidiens nationaux suit étroitement ces dernières (Cadres 32,10%; Profs intermédiaires : 20,10%; Employés : 15,20%; Ouvriers : 14,50%), la lecture des journaux régionaux échappe en partie à ce déterminisme (Cadres 29,60%; Profs intermédiaires: 35,90%; Employés: 39,20%; Ouvriers : 32,90%). L'érosion de leur lectorat pourrait donc avoir de sérieuses conséquences sur le rapport à la proximité des classes moyennes.

Si on le considère, l'ensemble de ces données paraît reproduire et transposer à la problématique de la proximité un phénomène connu sous le nom de « Knowledge gap ». Selon ce modèle classique (Tichenor et al., 1970), la capacité et l'envie de connaître son environnement sont directement liées au bagage dont on dispose déjà, et l'apport d'informations nouvelles ou supplémentaires, loin de combler les écarts, tend à creuser le fossé entre les citoyens susceptibles de s'en saisir et les autres. Qu'elle s'exerce sur le plan du vécu social ou sur celui de l'accès aux connaissances, cette tendance constitue sans doute le principal défi auquel les diverses institutions (politiques, médiatiques...) concernées par la proximité sont aujourd'hui confrontées.

Deuxième partie

Une grille d'analyse opérationnelle

Proximité : comment s'y retrouver ?

De tout ce qui précède, on retiendra surtout que le sentiment de proximité ou d'éloignement est beaucoup plus complexe qu'on ne le pense souvent, et que les aspects purement géographiques y jouent un rôle de moins en moins important.

Pour résumer la profusion des facteurs en jeu, on peut émettre un postulat global : quelles que soient les formes qu'il prend ou les objets auxquels il s'applique, le sentiment de proximité ou d'éloignement peut être considéré simplement comme la traduction d'un **potentiel d'interaction** symbolique ou réel ;

- plus une information peut interagir avec les connaissances dont je dispose déjà plus j'y suis attentif ;
- plus je suis susceptible d'accéder à un lieu ou d'utiliser un équipement plus il me concerne ;
- plus un risque ou une nuisance peut m'atteindre plus j'y suis sensible ;
- plus j'ai de chances d'avoir des contacts avec une personne ou une communauté moins j'y suis indifférent ;
- plus j'ai le sentiment de pouvoir influer sur la politique (ou, à l'inverse, plus je pense que la politique influe sur mon existence) plus je me sens impliqué. Etc.

Toutefois, si cette approche permet de mieux percevoir ce que les différentes facettes du sentiment de proximité ont en commun, elle ne suffit pas pour démêler celles-ci. Or, un responsable public devra tenir compte de tous ces facteurs s'il ne veut que ses initiatives manquent leurs buts. Mais comment s'y retrouver concrètement devant tant de paramètres ?

Il existe bien quelques grilles d'analyse, mais celles-ci ont généralement été forgées en fonction des besoins de leurs auteurs. Aucune ne peut donc être considérée comme universelle. La plus ancienne ne vient pas de recherches académiques. C'est celle (ou plutôt celles) qu'ont imaginé les journalistes pour lister les facteurs de proximité entre une information et son public (voir p. 72) Mais ces listes, purement empiriques, varient d'un auteur à l'autre et les catégories qu'elles construisent (proximité « émotionnelle », proximité « affective »...) sont très floues et souvent redondantes.

Pour sa part, un auteur tel qu'Abraham Moles, qui a travaillé sur la psychologie de l'espace (Moles, op. cit et Romer, 1978), s'en est finalement tenu à une gradation spatiale : sphère du corps, sphère du geste immédiat,

pièce, habitation, rue, quartier, ville, région, monde. En sciences politiques, Rémy Lefebvre distingue, comme on l'a vu (p.44) quatre types de proximité : proximité protocolaire, informelle, d'interpellation et participative. Il s'agit toutefois de catégories ad hoc, liées aux cas spécifiques qu'il étudiait. En géographie, Jean-Pierre Paulet, op. cit. (2002) a envisagé trois groupes de facteurs :

- Le premier est constitué par la nature même de l'environnement. Il existe en effet une « dimension métrique» des objets et ces grandeurs objectives sont plus ou moins bien vues, perçues et représentées. Pour les lieux ou formes éloignés, c'est évidemment l'imagination et la connaissance théorique qui estiment la dimension.
- Le deuxième groupe comprend des déterminants liés à l'activité d'un individu et son attitude face à son milieu de vie. Est-il passif ? Comment se comporte-t-il ? Quels sont ses rapports avec les conditions extérieures autrement dit l'interaction homme/environnement ?
- Enfin, la représentation de la distance dépend de l'affectivité du sujet, de sa culture et de son passé (...) L'individu projette sur l'espace sa manière de voir. Il opère une sélection dans l'environnement...

Autre géographe, Jean Gallais a pour sa part identifié dans le monde tropical cinq formes de distances : métrique, temporelle, affective, structurale (ou sociale) et écologique, cette dernière étant relative au rapport entre l'Homme et son environnement naturel.

C'est cependant dans le champ de l'économie que l'on trouve la seule nomenclature relativement consensuelle et soutenue par une large dynamique de recherche collective. Les économistes ont d'abord séparé la proximité géographique et la proximité « organisée », la première renvoyant simplement à la notion d'espace et la seconde à celle de réseau (liens entre les acteurs) ou de structure. Bien que cette distinction ait été opérée pour étudier les interactions entre les entités économiques, elle a été mise à contribution pour analyser d'autres ordres de problèmes. Ainsi a-t-on pu remarquer, dans le cas de la démocratie participative, que cette dernière était fondamentalement prônée au nom de la proximité géographique, alors qu'elle reposait en réalité sur des proximités organisationnelles existantes ou à créer (Bertrand et al., 2001).

Mais cette séparation reste assez sommaire. Hors du champ de l'économie spatiale, la seconde catégorie peut devenir un vaste fourre tout englobant simplement tous les facteurs non géographiques. Le modèle largement répandu aujourd'hui (Kirat et Lung, 1993) distingue donc non plus deux mais trois types de proximité :

• La proximité géographique, liée à la distance spatiale, qu'elle soit mesurée en éloignement physique, en temps ou en coût de trajet.

- La proximité « organisationnelle », liée à l'appartenance des acteurs à une organisation ou plus généralement à un espace de rapports (liens, réseaux) en vue d'une même activité, qu'il s'agisse des entités d'un grand groupe industriel, des entreprises d'un même secteur d'activité, ou encore des participants d'un même système productif local.
- La proximité « institutionnelle », enfin, « repose sur l'adhésion des acteurs à des règles d'action communes, explicites ou implicites (habitus), et, dans certaines situations, à un système commun de représentations, voire de valeurs » (Gilly et Lung, 2004).

Ce triptyque demeure toutefois forgé dans une perspective spécifique. Il n'est pas généralisable sans précaution à l'ensemble des approches possibles, en particulier lorsqu'elles concernent des individus (plutôt que des entreprises) et des activités non productives, comme le fait de fréquenter un espace public. En outre, la proximité *organisationnelle* et la proximité *institutionnelle* se recoupent souvent largement : la « culture d'entreprise », par exemple peut tout aussi bien être considérée comme *organisationnelle* que comme *institutionnelle*. Au gré des besoins de leurs analyses, des auteurs peuvent être amenés à introduire des catégories supplémentaires, comme la « proximité environnementale » (Beaurain et Longuépée, 2004) ou à préférer des appellations qui leurs sont propres . On parlera, par exemple, de « *mobiliser* (...) en matière d'analyse urbaine, et à côté des dimensions morphologiques, socio-démographiques et structuro-fonctionnelles, le registre socio-affectif » (Bochet, 2001).

Si les grilles disponibles semblent encore insuffisantes - et le demeureront peut-être toujours - ce n'est pas seulement en raison de la jeunesse de cette problématique (nul ne s'intéressait vraiment à la proximité il y a quelques décennies). C'est aussi et surtout en raison de l'extrême complexité de cette notion dont toutes les composantes s'entremêlent et agissent les unes sur les autres.

Pour le comprendre, le mieux est peut-être de partir d'une situation la plus simple possible. Imaginons qu'un individu ayant à fréquenter un espace quelconque (équipement culturel, de loisir ou commercial) ait le choix entre deux structures de même type et de prestations équivalentes, l'une étant plus éloignée que l'autre. L'analyse classique voudrait qu'il préfère automatiquement celle qui se trouve le plus près (critère spatial). Or, on sait que ce n'est pas nécessairement le cas. Les raisons peuvent en être multiples, par exemple :

- le lieu proche n'est « pas pour les gens comme moi » (trop populaire, trop huppé) : critère social
- le lieu proche est situé dans des rues encombrées : critère temporel

- le lieu proche m'est mal connu ; je n'y ai pas de repères : critère cognitif
- les prestations du lieu proche sont trop onéreuses : critère économique
- le personnel du lieu proche est désagréable : critère interpersonnel
- le lieu proche a des escaliers : critère d'accessibilité
- le lieu proche a des horaires impossibles : critère de praticité

Encore cette situation suppose-t-elle une équivalence dans les prestations offertes et, surtout, une utilité de celles-ci pour l'individu (une crèche, même voisine, est un lieu étranger pour quelqu'un qui n'a pas d'enfant). Mais sans plus prolonger cette liste, on voit aisément que divers facteurs du potentiel d'interaction peuvent se recouper par certains aspects tout en étant de nature différente (par exemple les critères sociaux et économiques ou encore les critères sociaux et interpersonnels). On voit aussi que certains facteurs sont récursifs : les aspects cognitifs, en particulier, sont à la fois la cause et la conséquence du sentiment d'éloignement. (je ne vais pas là où je n'ai pas de repères et réciproquement). Enfin certains facteurs normalement dépréciatifs peuvent, dans certaines circonstances, être appréciatifs (on préférera le familier mais on recherchera parfois le dépaysement ; on évitera normalement l'effort mais on appréciera parfois la marche, etc.). Bref, même dans ce cas simplifié, il est clair que toute démarche cherchant à séparer les différents facteurs de distanciation comportera nécessairement une bonne part d'arbitraire.

Toutefois, dans la mesure où la réflexion vise moins à élaborer une nomenclature scientifiquement indiscutable (à supposer que ça soit possible) qu'à fournir une grille d'analyse pragmatique abordant le « sentiment de proximité » dans son sens le plus large, il est possible de relever quelques caractéristiques pertinentes.

A) Tout d'abord, certains facteurs d'éloignement peuvent être considérés comme **objectifs**, en ce sens qu'ils sont mesurables par un tiers, indépendamment des sentiments personnels des individus impliqués²⁶. C'est évidemment le cas de la distance géographique, de la distance temporelle, de la distance financière, mais aussi du délai d'interaction (par exemple la durée pour obtenir une décision de justice), ou encore des degrés de parenté (distance généalogique).

²⁶ Il va sans dire que la notion de distance "objective" doit être prise avec le recul qui s'impose : on sait que le temps, la distance financière, et même la distance spatiale sont d'une certaine façon relatifs à l'individu concerné (et aux groupes sociaux auxquels il se rattache) ainsi qu'à l'observateur. Toutefois ce niveau de raffinement de l'analyse n'est pas indispensable en ce sens qu'il ne modifie pas substantiellement la nomenclature proposée.

- **B**) A l'inverse, certains facteurs peuvent être considérés comme **sociocognitifs**, en ce sens qu'ils sont directement liés aux systèmes de représentation des individus. C'est en particulier le cas des connaissances qu'ils peuvent mobiliser ou construire (distance cognitive) et de leur position vis-à-vis des groupes ou des champs sociaux (distance sociale). On peut aussi y inclure les attitudes résultant de leur histoire personnelle (distance affective), de leurs goûts (distance hédonique), etc.
- C) Enfin, à mi-chemin entre les deux grandes catégories précédentes, certains facteurs peuvent être considérés comme fonctionnels, en ce sens qu'il relèvent de l'adéquation de l'objet considéré avec les attentes (ou les craintes) et les besoins de la personne considérée. C'est le cas de l'accessibilité d'un équipement, de la disponibilité d'un bien ou d'un service, de leur utilité pour la personne ou, au contraire, de la sécurité ou de l'insécurité (risques technologiques) qu'ils présentent pour elle, etc.

Sur cette base de cette triple articulation, il est possible d'établir une taxonomie générale des différents facteurs en jeux :

Sentiment de proximité	Potentiel d'interaction (éléments)				
	Facteur géographique				
Composante objective	Facteur te	emporel			
	Facteur é	conomique			
	Facteur d	e réactivité *			
	Facteur g	énéalogique			
	Facteur co	ognitif			
Composante		Facteur interculturel			
Sociocognitive	Facteur	Facteur hiérarchique			
	social	Facteur de rôle			
	Facteur at	ffectif			
	Facteur h	édonique			
	Facteur in	ter-individuel			
	Facteur d	accessibilité **			
Composante	Facteur d	e disponibilité			
Fonctionnelle	Facteur d	utilité			
	Facteur d	e sécurité			

- * la réactivité est aussi un critère « temporel » en termes de mesure, mais elle s'en distingue fondamentalement en ce qu'elle n'est pas relative au temps de trajet mais au délai de satisfaction des attentes. Or les deux peuvent s'opposer. On préférera par exemple interagir avec un dispensaire éloigné mais recevant sans rendez-vous qu'avec un dispensaire situé à quelques minutes du domicile mais toujours surchargé ou lent.
- ** l'accessibilité renvoie ici à la possibilité d'accès (ou à l'effort nécessaire pour accéder), indépendamment des aspects spatiaux ou temporels : c'est par exemple le cas d'un lieu réservé aux personnes autorisées, ou d'un accès sans ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

A première vue, il semblerait opportun de distinguer également une composante « Technologique » du sentiment de proximité. Après tout, les évolutions technologiques sont l'une des principales causes de variation des proximités. Elles peuvent jouer sur les aspects spatio-temporels, bien sûr, mais aussi sur les aspects économiques (baisse de certains coûts) sur la réactivité (traitements automatiques), l'accessibilité (équipements d'accès), les aspects cognitifs (connaissances en ligne), etc. En fait, elles peuvent intervenir sur la totalité des facteurs en jeu, y compris généalogique (procréation assistée, vérification de paternité génétique, bases de données généalogiques...). Mais c'est précisément cette ubiquité des technologies qui permet de percevoir qu'elles ne constituent pas par elles-mêmes une composante du sentiment de proximité mais un surfacteur. Elles sont présentes dans tous les facteurs évoqués dans la grille ci-dessus, mais sont d'une nature foncièrement différente²⁷ de ceux-ci (de la même facon, la vision intervient dans tous les sports mais elle n'est pas elle-même un sport).

Ainsi, la séparation en trois grande familles paraît bien la façon la plus pertinente de rendre compte de l'ensemble des facteurs. Bien entendu, les frontières ainsi tracées pour l'analyse ne doivent pas faire oublier que, dans la réalité, ces composants du sentiment de proximité ou d'éloignement sont étroitement mêlés, voire mixtes, et parfois antagonistes. Même pour les géographes, « une personne connaît un espace de plusieurs manières : il est difficile de séparer ce qui est objectif et subjectif » (Paulet, op. cit. : 64).

D'autre part, ces facteurs sont loin d'être tous de même importance.; certains sont dominants et d'autres beaucoup plus accessoires. Pour autant cette grille permet, dans la mesure du possible, de distinguer les différents éléments en jeu et de percevoir comment ils interagissent.

²⁷ Si l'on voulait absolument intégrer la question des technologies à cette grille, il faudrait alors tracer un tableau en trois dimensions, dont les facteurs technologiques constitueraient l'un des axes.

			OI	ojec	tif		5	Soci	oco	gniti	if	Fo	onct	ionr	nel
ent fac	eractions re les teurs cultante	Spatial	Temporel	Economique	Réactivité	Généalogique	Cognitif	Social	Affectif	Hédonique	Inter-individuel	Accessibilité	Disponibilité	Utilité	Sécurité
	Spatial						•	•						•	
0	Temporel	•	Q		•		•	•	•			•	•	•	
Objectif	Economique	•	•				•	•						•	
i if	Réactivité	•	•	•			•						•		
	Généalogique					ø									
Sc	Cognitif	•		•		•)	•	•	•	•	•			•
Sociocognitif	Social	•		•		•	•					•			
CO	Affectif	•	•			•	•	•			•				
gnit	Hédonique						•	•		ø				•	
Ħ	Inter-individuel	•			•	•	•	•	•	•	•	•	•		
Fo	Accessibilité			•			•	•			•	۶			
nct	Disponibilité												6		
Fonctionne	Utilité						•	•				•			
nel	Sécurité	•	•	•			•								

Chaque composante du sentiment de proximité (ici : ligne « *Résultante* ») est elle-même influencée par d'autres composantes (colonnes « *Influences* »). Par exemple, le sentiment de sécurité (dernière ligne) est influencé par la distance du risque, sa rapidité et son coût (facteurs spatial, temporel et économique), mais aussi par les connaissances que l'on détient à son propos (facteur cognitif). Dans l'absolu, tous les facteurs influencent plus ou moins tous les autres, mais seules les interactions majeures sont reportées ici. On remarque que les facteurs spatial, cognitif et social (colonnes grisées) sont ceux qui exercent le plus d'influence sur les autres composantes.

Dans une certaine mesure, la nomenclature proposée n'est pas incompatible avec celle de l'économie spatiale (quoiqu'elle soit beaucoup plus générale). La proximité objective comprend notamment la proximité « géographique », la proximité sociocognitive renvoie à la proximité « institutionnelle », enfin la proximité fonctionnelle peut évoquer la proximité « organisationnelle ». C'est toutefois sur ce dernier point que les nuances entre une approche spécialisée, partant des structures, et une approche généraliste, partant des individus, sont les plus marquées.

Famille	Grille de l'économie spatiale					
Drawinská Objective	Proximité géographique	Spatiale				
Proximité Objective		Temporelle				
Proximité Sociocognitive	Proximité institutionnelle (idem)					
Proximité Fonctionnelle	Proximité organisationnelle					
1 TOXIIIILE I OTICUOTITIENE						

Ces nuances sont d'autant moins surprenantes que ce qui est en jeu n'est pas tout à fait identique : la grille de l'économie spatiale porte sur la proximité en tant que telle, alors que celle proposée dans cette étude porte sur le sentiment de proximité, considéré ici comme l'expression d'un potentiel d'interaction. Néanmoins, la compatibilité (et non la similitude) entre les deux nomenclatures est extrêmement précieuse, notamment en ce qu'elle permet autant que possible de tirer profit des travaux déjà menés dans ce champ de recherche dynamique.

En revanche, ce cadre général permet d'aborder des situations plus variées (voir 3^e partie). On percevra par exemple, sur le plan de l'information, que la fameuse couverture des hebdomadaires sur le « salaire des cadres » doit son inusable succès au fait qu'elle parvient à combiner les trois ordres de proximité : proximité objective puisque le sujet est ici et maintenant (un sujet sur le salaire des cadres au Brésil en 1970 aurait moins de succès), proximité sociocognitive, puisque le groupe des cadres correspond étroitement au lectorat des hebdomadaires, enfin proximité fonctionnelle puisque ce sujet correspond à un besoin pratique (négocier son propre déroulement de carrière).

Dans un tout autre ordre d'idées, on peut analyser l'initiative « Immeubles en fête » (ou « fête des voisins ») comme l'ajout artificiel et momentané d'une proximité fonctionnelle (rendre les voisins simultanément disponibles) afin de catalyser une proximité objective, voire une proximité sociocognitive (le lieu d'habitation est lié à une stratification sociale) qui sont toutes deux préexistantes et pourtant insuffisantes pour créer à elles seules du lien. L'opération ne peut guère accentuer la proximité objective (on n'habitera pas plus près) mais elle renforcera la proximité sociocognitive (on se connaîtra mieux) et éventuellement la proximité fonctionnelle (on se rendra des services).

La proximité en action

Du point de vue d'un responsable public (aménageur ou administrateur), la réflexion sur le sentiment de proximité ou d'éloignement n'est pas une fin en soi ; elle est orientée vers l'action. Dans cette optique l'un de ses premiers intérêts est de mieux distinguer la nature et la portée des modes d'intervention disponibles.

On remarquera tout d'abord qu'il existe une façon simplifiée de percevoir les trois familles présentées ci-dessus. On peut en effet considérer, dès lors qu'il existe toujours une séparation, un écart, entre un individu et un « objet » (un lieu, une autre personne...), qu'en général les facteurs sociocognitifs sont plutôt relatifs à l'individu, les facteurs objectifs sont plutôt relatifs à la séparation elle-même, et les facteurs fonctionnels sont plutôt relatifs à l'objet.

Personne —	Ecart	Objet
Facteurs sociocognitifs	Facteurs objectifs	Facteurs fonctionnels

C'est une façon très approximative d'envisager les choses, mais elle présente l'avantage d'être assez opératoire dans une perspective de terrain.

Quoi qu'il en soit, la distinction de ces différents facteurs permet de repositionner de façon systématique la gamme des moyens d'intervention disponibles. En effet, si l'origine d'un problème est, par exemple, d'ordre sociocognitif, il ne sert à rien de tenter de modifier des paramètres objectifs ou fonctionnels, et réciproquement. Ainsi, un lieu boudé en raison de ses horaires d'ouvertures (problème fonctionnel) ne rentrera guère en grâce si l'on change son prix d'entrée (réponse objective) ou si l'on édite une plaquette de présentation (réponse sociocognitive). Or la nomenclature des facteurs conduit à distinguer plus clairement la variable principale qui est en jeu pour chacun d'eux, et donc le type d'intervention pouvant agir sur celle-ci.

Bien entendu, ces types d'interventions doivent souvent se combiner dans les faits : pour que la modification d'un paramètre objectif ou fonctionnel porte ses fruits, il faudra le faire savoir, donc exercer une action d'ordre sociocognitif. Mais même pour cela, il sera nécessaire d'avoir conscience des différences de nature et de portée des moyens d'action utilisés.

La table ci-dessous présente quelques-uns des rapprochements qu'il est possible d'envisager entre les composantes du potentiel d'interaction (proximité) et les types d'intervention disponibles. Il convient toutefois de ne pas la considérer comme un livre de recettes sociales (l'être humain est trop complexe pour se livrer à une ingénierie mécaniste) mais plutôt comme une aide à la réflexion.

	Proximité	Variable	Exemple d'intervention	
Composante objective	Géographique		Relocalisation, désenclavement, desserte	
	Temporel	Distance		
	Economique	Coût	Ajustement tarifaire, fiscalité	
	Réactivité	Inertie	Traitement immédiat des demandes, bornes self service	
	Généalogique	Parenté	(médiation familiale)	
Composante Sociocognitive	Cognitif	Connaissance, familiarité	Portes ouvertes, brochures, Visites guidées, formation, vulgarisation	
	Social	Affinité	Animation, médiation sociale, rencontres, mixité urbaine	
	Affectif	Attachement, mémoire	Muséologie, communication	
	Hédonique	Aspect, goûts	Rénovation, décoration	
	Interindivi- duelle	Sympathie	Amélioration de l'accueil, écoute, badges patronymiques	
Composante Fonctionnelle	Accessibilité	Possibilité, praticité	Réaménagement, ouverture au grand public, accès P.M.R., ouverture à midi et le soir, accès sans rendez-vous	
	Disponibilité	Présence	Adaptation des stocks (pour les biens) et/ou des effectifs (pour les services)	
	Utilité	Besoin	(publicité)	
	Sécurité	Risque (= probabilité x effet)	Réduction de la probabilité, minoration des effets	

Poser (ou se poser) les bonnes questions

Si une nomenclature, même approximative, des composantes de la proximité peut aider à guider l'action, elle n'est utile que dans la mesure où le problème à résoudre a été clairement analysé. Comme on l'a vu, la communauté académique est extrêmement sévère vis-à-vis des initiatives généralement prises par les responsables politiques. Mais comment « diagnostiquer » une situation mettant en jeu le sentiment de proximité ? La moins mauvaise solution est évidemment celle des enquêtes de terrain menées par des spécialistes qualifiés. A défaut, des questionnaires destinés aux usagers permettent une certaine évaluation. Toutefois, ce type de questionnaire est bien souvent conçu sans une vision claire des facteurs en jeu ni même de ce que l'on vise à observer. Il peut en résulter des indications inexploitables car confuses ou ambiguës. Elles sont notamment dues à des questionnements vagues ou tautologiques²⁸, voire simplement ambivalents²⁹ ou, bien sûr, incomplets.

On voit l'intérêt qu'il peut y avoir à utiliser la nomenclature proposée comme une sorte de check-list, permettant non seulement de se demander si aucune variable importante n'a été oubliée, mais aussi si les questions prévues permettent de démêler clairement les facteurs étudiés.

Le même outil peut évidemment être utilisé pour un simple autodiagnostic : même sans enquête de terrain ou questionnaire, il permet de guider la réflexion mais aussi de vérifier que les différents interlocuteurs d'un dossier utilisent la même grille et les mêmes désignations. Il convient toutefois de ne jamais oublier que ces catégories constituent une approximation opérationnelle, et non une réalité absolue.

On trouvera ci-dessous un exemple de check-list de portée générale fondé sur la nomenclature précédente. Cette liste ne peut évidemment rendre compte de la variété des cas particuliers concernés par les questions de proximité, mais elle peut servir d'ossature ou de point de départ pour construire lorsque nécessaire, une liste spécifique au problème considéré.

Une approche méthodique et efficace implique de ne jamais choisir le ou le mode d'investigation (« on va faire un questionnaire ») avant d'avoir clairement listé les questions qu'il convient de résoudre en priorité. La colonne de droite, si elle mentionne - toujours sur un plan très général -

-

Demander par exemple à quelqu'un s'il apprécie ou non un lieu n'apportera guère d'éléments explicatifs (une réponse négative revenant simplement à dire "je ne l'aime pas parce que je ne l'aime pas").

²⁹ Demander par oui ou par non s'il est difficile de se rendre à un endroit revient à assimiler plusieurs facteurs qui peuvent être de nature différente (la distance, l'accessibilité...)

quelques-uns des nombreuses voies d'investigation possibles, n'est évidemment présentée qu'à titre d'illustration.

• B.L.

Proxi- mité		Que vérifier ?	Comment savoir ?
Composantes objectives	Géographique Tempore	Comment se définit la zone d'interaction (chalandise) ? Quelles sont les distances moyennes : a) topologiques, b) de trajet c) perçues ? Comment varient-elles selon les heures de la journée ou les jours ? Selon les moyens de transport ?	Etude cartographique Étude de chalandise (origine géographique des utilisateurs) Questionnaire, simulations de trajet, comptage sous voirie
	Économique	La grille tarifaire est-elle adaptée au(x) public(s) visé(s)? Quel est le prix des prestations équivalentes dans le secteur privé ou public? Que représentent-elles par rapport aux budgets moyens des ménages dans la même catégorie (loisirs, culture)? Ce service implique-t-il des surcoûts externes (par ex. achat d'équipement)?	Étude de marché Benchmarking Ventilations budgétaires des ménages (Insee)
	Réactivité	Quels sont les délais moyen et maximal entre l'expression de la demande et sa satisfaction ? Ces délais sont-ils ressentis comme acceptables ?	Mesures réelles Enquête de satisfaction
	Généalog.	Sans objet	Etat civil
Composantes sociocognitives	Cognitif	Les utilisateurs connaissent-ils vraiment ce lieu ou ce service ?	Etudes qualitatives (entretiens) Etudes quantitatives (questionnaires)
	Social	L'environnement socioculturel de l'équipement correspond-il à celui de ses utilisateurs prévus ? Peut-il heurter des valeurs ou des schémas culturels spécifiques ?	Etudes éthnologiques
	Affectif	Comment l'équipement s'inscrit-il dans l'histoire locale ? Sa fréquentation correspond-t-elle à des moments forts de la vie ?	Etudes historiques Etudes qualitatives

	Hédonique	L'aspect extérieur et intérieur de l'équipement est-il esthétiquement valorisant ? Est-il chaleureux ou froid ? Comment est-il entouré ?	Audits d'architecture, d'aménagement, étude paysagère Consultations de terrain
	Inter-individuel	Comment l'accueil est-il ressenti ? Le personnel a-t-il été convenablement formé ? A-t-il un charte de service aux usagers ? Les interlocuteurs sont-ils identifiés nominativement ? Reflètent-ils la diversité ethnique des usagers ?	Etude interne (=examen systématique) Etude de satisfaction
Composantes fonctionnelles	Accessibilité	Le lieu est-il accessible aux personnes à mobilité réduite, non-voyantes, etc. L'entrée et l'accueil sont-ils faciles à trouver, le fléchage externe (accès) et interne (services) est-il clair? Le lieu est-il bien desservi. Est-il facile de se garer?	Etude interne Etude de satisfaction
	Disponibilité	Les effectifs sont-ils suffisants ? Les stocks permettent-ils de servir les demandes ?	idem
	Utilité	Le lieu ou service répond-t-il clairement à une demande, un besoin spécifiques ? Y répondent-ils de la façon attendue par les usagers ?	Etude de marché
	Sécurité	Les normes sont-elles respectées ? Les procédures de sécurité sont-elles connues de tous ? Les nuisances peuvent-elles être réduites ? Sont elles justifiées ? La perception publique du risque correspond-elle au risque réel ?	Contrôle administratif Expertises Enquête Etude qualitative

Troisième partie

Application à quelques domaines

Applications : presse, justice et santé au crible de la proximité

La classification des différentes composantes du sentiment de proximité qui a été élaborée plus haut paraît intellectuellement et fonctionnellement satisfaisante. Mais dans quelle mesure peut-elle, dans la réalité, s'adapter à la grande diversité des problèmes mettant en cause le sentiment de proximité ? Pour le vérifier, ce chapitre se propose d'analyser à partir de cet angle trois des plus importants domaines pour lesquels ce problème se pose : l'information, la justice et la santé. Auparavant, deux «coups de projecteur» plus brefs permettront de voir l'étendue des questions en jeu.

Cas n°1 : Les limites de la mixité sociale

En faisant habiter des personnes différentes en un même lieu, leurs barrières de classes et leurs différences culturelles s'estomperont. Cette croyance d'ordre utopique a la vie dure. L'économiste et sociologue allemand Max Weber relevait déjà il y a un siècle qu'il existe « une tendance fondamentale non pas à resserrer les liens, mais plutôt à maintenir la plus grande distance possible en dépit (ou précisément à cause) de la proximité physique » (1922). Plus près de nous, l'article désormais classique des sociologues Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » (1970) a démontré ce principe à travers une enquête serrée : la coexistence locale de groupes différents dans les « grands ensembles », alors marquée par une forte hétérogénéité sociale du fait des processus de sélection, n'était pas gage d'harmonie et de meilleure intégration sociale. La proximité spatiale a plutôt tendance à révéler l'éloignement socio-cognitif, en particulier les aspects qui relèvent du facteur social (distances interculturelles, distances hiérarchiques) qu'à atténuer ces distances. Par ailleurs, la proximité physique ne présume pas de l'existence de relations, ni du type de relations qui se noue. Ainsi, on gagne pour le moins à distinguer la coexistence (ou coprésence sans relation), qui est strictement d'ordre « objectif », et la cohabitation (ou coprésence avec des relations), pourvoyeuse de proximité interpersonnelle voire de proximité affective. A titre d'illustration, on trouve dans les transports en commun une forte proximité physique et une forte mixité sociale, impliquant généralement une coprésence mais pas de coexistence. Incidemment, on notera, dans le cas des quartiers en difficulté, que la composante fonctionnelle du sentiment de proximité est spectaculairement distordue : d'un côté elle contraint le choix d'habitation (l' « utilité » relève ici de la nécessité) mais, de l'autre, elle est privée des facteurs (disponibilité des commerces et loisirs, sécurité...) nécessaires pour que ce choix ne reste pas contraint.

Tout ceci indique les limites de politiques de mixité sociale dans l'habitat et l'intérêt que représente l'organisation de la communication sociale entre les groupes sociaux (organisation de l'espace et de son accessibilité, éducation à l'interculturalité...), pour que la différence ne soit pas perçue comme une menace.

Cas n°2: L'art contemporain repousse-t-il le grand public?

Dans la lignée des ruptures de l'art moderne au début du vingtième siècle (dadaïsme, constructivisme...), l'art contemporain a mis à distance le public au cours des quarante dernières années en introduisant sciemment une distance par rapport aux conventions artistiques admises. Mais les bailleurs publics demandent de plus en plus aux centres et musées d'art contemporains d'organiser l'accès à l'art qu'ils exposent, pour l'ensemble du public. On peut penser à juste titre qu'il est paradoxal de chercher à démocratiser l'accès à un art qui repose justement sur un principe de rupture, gage de consommation élitaire. Cela revient, en d'autres termes, à vouloir renforcer les dimensions objectives et fonctionnelles de la proximité, tandis que s'atténue sa composante socio-cognitive.

Pour autant, des événements démontrent qu'il existe de multiples manière de réduire la distance sociale et cognitive entre l'art et le public. Le succès de l'Art sur la place à Lyon (exposition biennale ayant lieu dans le cadre de la Biennale d'art contemporain) repose ainsi sur la gratuité de l'accès (facteur économique), l'exposition en plein air dans des lieux centraux de la ville (accessibilité, praticité), l'accueil par des bénévoles, les animations bon enfant autour des œuvres, l'aspect ludique des œuvres (facteurs social et hédonique), le fait que l'on puisse souvent les toucher, leur recours aux registres du symbole et de l'expression. La plupart de ces principes renvoient aux codes populaires du loisir.

Presse : comment changer d'échelles ?

Pour une très grande partie de la presse, qui est à la fois une source du sentiment de proximité (elle l'alimente) et son bénéficiaire (elle en vit), les évolutions de celui-ci constituent un problème crucial, qui menace sa survie même. En effet, la proximité est un facteur si déterminant de l'intérêt d'une information pour un public donné qu'on a pu la décrire comme la « loi d'airain du journalisme » (Agnès, 2002). Traditionnellement, cette « loi » est résumée dans les rédactions par le principe du « mort/km » : un décès sur place serait plus important que dix en France ou cent à l'autre bout du monde. Bien entendu, les professionnels de l'information ont compris de longue date qu'il fallait considérer d'autres dimensions que la seule proximité géographique. Les manuels de journalisme évoquent donc de façon assez vague des facteurs tels que la proximité temporelle, sociale, etc.

Toutefois, la proximité géographique demeure la référence principale de la majorité des journalistes. Il est vrai qu'elle a façonné leur paysage : en France, les titres nationaux représentaient en 2003 moins du quart (24,3%) de la diffusion de la presse d'information générale contre plus des trois quarts (75,7%) pour les journaux régionaux et locaux.

Mais si les études de lectorat indiquent que l'information de proximité reste la principale d'achat des journaux régionaux et locaux (Soeteber, 1999), les chiffres de vente montrent, plus nettement encore, que cette vieille alliée est en train de perdre son pouvoir. Pendant que le secteur des magazines spécialisés ne cessait de progresser, la diffusion de la presse régionale et locale n'a cessé, elle, de se dégrader. Celle-ci diffuse ainsi chaque année 260 millions d'exemplaires de moins qu'elle n'en vendait vingt ans plus tôt.

Diffusion annuelle de la presse régionale et locale (en millions d'exemplaires)

Année	1983	1988	1993	1998	2003
Exemplaires vendus (en millions)	2 401	2 341	2 258	2 253	2 141

Compilation d'après les données SJTI/DDM

Faute d'une vision précise des différentes composantes du sentiment de proximité, les professionnels de l'information se sont trouvés démunis face à cette évolution, qu'ils peinent à analyser. Curieusement, le principal réflexe face à la dégradation de la proximité géographique a été de compter... encore plus sur la proximité géographique. D'où le concept de « micro-locale » : puisque les lecteurs se sentent moins concernés par l'information locale, il faut que celle-ci leur parle de leur voisinage direct, quitte pour cela à resserrer le maillage des différentes éditions, dont chacune touchera un bassin plus réduit de population.

Cette stratégie de fuite en avant présente plusieurs gros inconvénients. Le premier est qu'elle augmente sensiblement les coûts de production (ou réduit les économies d'échelle). La seconde est qu'elle renforce la dépendance aux facteurs géographiques alors que "Le désinvestissement affectif du voisinage est un point-clé de la socialité urbaine." (Roche, op. cit.). De fait, comme on l'a vu plus haut, des données quantitatives indiquent que les citoyens déclarent éprouver autant voire plus d'intérêt pour leur région que pour leur ville et – dans le cas des urbains – plus d'intérêt pour leur ville que pour leur quartier.

La presse fournit d'autres signes que les facteurs de type objectifs ne sont pas toujours déterminants. C'est le cas du facteur géographique mais aussi le cas du facteur temporel, qui, dans le journalisme est traduit par le précepte selon lequel un sujet est d'autant plus apprécié qu'il se situe dans un temps proche : passé récent ou avenir immédiat. Or l'information scientifique montre l'inverse : beaucoup des thèmes réputés les plus intéressants sont justement les plus lointains, soit en distance (astronomie), soit en temps (archéologie, paléontologie).

Par ailleurs, bien que le monde soit aujourd'hui réputé plus proche du fait des nouvelles technologies et de la globalisation des processus économiques, ce phénomène ne parait pas s'accompagner d'un intérêt accru pour les informations étrangères : la couverture de celle-ci a significativement baissé au cours des dernières décennies...

Si l'on étudie les stratégies et les perspectives de la presse à partir de la grille d'analyse proposée plus haut, on s'avise qu'elle s'est aussi intéressée, sans forcément le percevoir sous cet angle, à la composante « Fonctionnelle » du sentiment de proximité, tant pour les journaux (en tant que produits) que pour leur contenu (en termes d'informations). Sur le premier plan, le fort développement du portage à domicile a accru, avec un certain succès, l'accessibilité directe des journaux. Sur le second, la vogue, dans les années 80, de ce que l'on a appelé l'info-service (francisation de la locution « news you can use »), c'est-à-dire la multiplication des informations pratiques doit s'analyser comme un renforcement du facteur d'utilité.

Mais si ces divers efforts n'ont pas suffit à enrayer son érosion, c'est que la presse est, en revanche, demeurée très passive en ce qui concerne les facteurs de type socio-cognitifs. Or ceux-ci, là comme ailleurs, s'avèrent déterminants. D'un point de vue social, certaines recettes telles que le traditionnel sujet sur le « salaire des cadres » (évoqué plus haut) jouent évidemment sur ce type de proximité. Toutefois, de nombreuses études ont montré qu'en réalité, les professionnels de l'information connaissaient très mal leurs lecteurs. Faute d'une approche sérieuse de cette question

(abandonnée à des consultants aux méthodes et aux résultats assez discutables), les hommes de presse ont parfois été dépassés par les très très rapides évolutions de la société. Certains d'entre-eux paraissent s'adresser encore à la France rurale et ouvrière des années 60. D'autres semblent errer dans le brouillard à la recherche de la société au cœur de laquelle ils se trouvent. On notera à ce propos que, pour sa part, le public manifeste, sondage après sondage, une forte distanciation vis-à-vis des professionnels de l'information³⁰ : le ressenti selon lequel « ce ne sont pas des gens comme nous » et qu'ils ne se « préoccupent pas des gens comme nous » justifierait à lui seul une étude approfondie.

C'est néanmoins sur le plan cognitif se situe manifestement le plus dangereux retard (mais aussi la plus forte marge de progression) de la presse. Si l'on considère que la proximité cognitive repose d'une part sur les représentations (ou schémas mentaux) disponibles et, d'autre part, sur la pertinence de l'information (voir supra p. 27), on notera que l'un et l'autre point pose problème. D'une part, les rares études disponibles indiquent qu'une partie considérable lecteurs ne disposent pas des schémas nécessaires pour comprendre et s'approprier les complexes questions en jeu dans l'actualité contemporaine, voire plus simplement, la météo (qu'estce donc qu'un « anticyclone » ?). Or les journalistes - qui, eux, connaissent en principe ces questions - ne ressentent pas que la dimension didactique de leur métier est le garant de sa préservation. D'autre part, l'analyse des manuels de journalisme montre que la question de la pertinence des informations est encore très mal maîtrisée par les professionnels et par leurs formateurs. Ceux-ci n'ayant jamais vraiment eu besoin, jusqu'à ces dernières décennies, de se préoccuper des aspects psychologiques de leur art, ce dernier est globalement resté au niveau où il était dans les années 50, à une époque ou la demande d'information était telle qu'il suffisait de rapporter celle-ci pour lui trouver un public.

Ces problèmes, qui ne sont pas nouveaux, ont été fort bien identifiés par quelques responsables de journaux :

- « Un article est "bon" ou "mauvais", voire "intéressant", mais en fonction seulement des critères d'appréciation de la personne qui le lit et qui se prend à ce moment-là pour le "lecteur moyen". Or, il s'agit, en fait, le plus souvent d'un journaliste professionnel hyper-informé, largement doté de préjugés et sans doute blasé. ». Servan-Schreiber (1973)
- « Pour atteindre le plus grand nombre, les quotidiens doivent [...] se rendre accessibles aux yeux et à l'esprit de tout le monde. Sur ce point, ils sont en

³⁰ Questionnés sur les professions pour lesquelles ils avaient de l'estime, les répondants ont classé les journalistes dans les derniers rangs avec 17,6 %, loin derrière les artistes (30,3 %); les ingénieurs (33,8%) et les médecins (80,4 %). Source : Etude Eurobarometer 55.2 (2001). Bruxelles : Commission européenne.

retard d'une génération. [...] les quotidiens continuent en effet à s'écrire ou à s'imprimer comme si le type de lecteur pour lequel ils ont été conçus n'était pas en voie de disparition.» Douël (1981).

Toutefois, globalement, la profession ne semble pas encore avoir pris la mesure des changements qu'implique pour elle l'évolution du sentiment de proximité. Face aux efforts d'adaptation techniques et conceptuels qui serait nécessaires, il est tentant de s'en remettre à demain pour aborder l'ensemble des facteurs en jeu, quitte à attribuer à des causes externes (Internet, les journaux gratuits) la responsabilité de sa désaffection. Mais pour préserver son rôle et sa place, la presse ne pourra faire l'économie d'une réflexion structurée sur l'ensemble des composantes du sentiment de proximité.

Proximité : la justice est aveugle

L'organisation de la justice constitue une très bonne illustration de l'importance qu'il y a à prendre en compte méthodiquement les différents facteurs du sentiment de proximité lorsque l'on souhaite renforcer celui-ci : « Dans le domaine du Droit (...) la notion a été très peu théorisée et la justice de proximité occupe la place d'une figure idéale unifiée, désignant de manière vague toutes les formes d'abolition des distances entre la justice et son public. La pérennité de cette image idéale, et son invocation récurrente dans la politique de réforme institutionnelle, rendent d'autant plus troublante l'absence de véritable analyse de la notion » (Serverin, 1998 : 66-67).

A priori, comme en témoigne le dossier que la documentation française (2003) consacre à la « justice de proximité », la diversité des aspects en jeu avait approximativement été perçue : « Cet objectif implique que soient réduits plusieurs types de distances entre les citoyens et leur justice : Des distances géographiques superflues ; des distances temporelles liées à des délais excessifs ; des distances sociales liées à des contraintes économiques ou culturelles. » Toutefois, le dispositif mis en place par les lois du 9 septembre 2002 et du 26 février 2003 s'avère essentiellement centré sur la composante objective du sentiment de proximité, et en particulier sur son facteur géographique. Or, les citoyens, lorsqu'on leur demande de s'exprimer sur la question, jugent le raccourcissement des délais de justice (facteur de réactivité) et la réduction de son coût (facteur économique) nettement plus importants que rapprochement géographique³¹.

En l'espèce, une amélioration du facteur économique et du facteur de réactivité, lequel est particulièrement critique (est-il important d'habiter à quelques minutes de la salle d'audience quand le délai judiciaire se compte pour sa part en mois ou en années ?) pourrait être un effet secondaire de la simplicité de la procédure « de proximité ». Mais cette dernière étant forcément limitée aux toutes petites affaires (notamment les litiges civils portant sur moins de 1500 euros), on peut se demander si cette « logique de territorialisation des problèmes sociaux » (Faget, 2002) peut rapprocher

³¹ Ainsi, selon le sondage CSA commandité par Mission de recherche Droit et Justice (1997), les répondants placent en tête de leurs attentes "Faciliter l'accès à la justice pour les moins riches" (64%), suivi de "Accélérer le traitement des affaires judiciaires" (58%), bien avant une "Justice de proximité pour les petites affaires locales" (38%) qui ne vient qu'en cinquième position.

globalement les citoyens et la justice, ou simplement instaurer une « petite justice » de proximité, laissant la « grande justice » toujours aussi lointaine, voire plus. En effet, à côté de cette facilitation du traitement des litiges modestes, le système judiciaire a multiplié les filtres et réduit les facilités procédurales pour éviter aux instances de plus haut niveau d'être saturées de causes. Ainsi a-t-on pu estimer que « la justice de proximité désigne aujourd'hui de manière centrale le renvoi, aux marges du système juridique et judiciaire, du règlement de litiges considérés comme ayant peu d'intérêt économique, corrélatif à une protection accrue des juridictions "nobles". » (Serverin, op. cit. : 80)

En outre, l'analyse des précédents dispositifs de simplification des procédures a montré, contre toute attente, que cette souplesse accrue avait essentiellement bénéficié aux plaideurs les moins démunis (notamment les créanciers). Du moins, la nouvelle voie que constitue le juge de proximité, réservée aux « litiges du quotidien » est-elle explicitement fermée aux organismes et aux professionnels. Mais il n'en reste pas moins que les personnes les plus simples, pour leur part, ont beaucoup moins su profiter de ces possibilités, faute notamment, de disposer du minimum de « culture juridique » nécessaire pour s'aventurer dans le domaine du Droit.

Le plus problématique dans les initiatives prises en faveur de la « justice de proximité » est qu'elles semblent largement négliger les facteurs sociocognitifs. En effet, ces derniers restent peu abordés en tant que tels, et le sont essentiellement sous l'angle de la facilitation pratique : on s'adresse aux consommateurs de justice plutôt qu'aux citoyens. Le dispositif se repose sur des structures de proximité mises en place dans les années 90 - les Maisons de justice et du droit et les Points d'accès au droit - dont le rôle, axé sur le conseil, est essentiellement instrumental : il s'agit d'aider à dénouer des contentieux sous le seul angle juridique (ce qui a pu être dénoncé comme une « inadaptation à la nature des problèmes sociaux ») et non de faire connaître et comprendre la justice, ses logiques et son fonctionnement.

Des notions comme l' « éducation juridique » ou la « vulgarisation juridique » considérées par exemple comme essentielles dans un pays comme le Canada (une direction du ministère de la justice Canadien a même été consacrée à ces questions), semblent toujours inconnues en France, où l'on serait, par exemple, bien en peine de trouver des études concernant les connaissances des citoyens sur la justice.

Dans la mesure où il est bien difficile de se sentir proche de ce qu'on ne connaît pas, une politique qui voudrait vraiment « rapprocher les citoyens de leur justice » aurait eu beaucoup à gagner à prendre en compte le problème de la culture juridique, à l'instar de ce qui est le cas dans le domaine de la culture scientifique.

On peut donc penser que si les projets pour une justice « plus proche » étaient structurés, en amont, par une vision détaillée des différentes composantes du sentiment de proximité, cette dernière pourrait aider à mieux analyser l'importance respective des facteurs en jeu, et donc à mieux équilibrer les efforts entre ces divers aspects.

Proximité et santé : quels sont les vrais enjeux ?

L'organisation du système de soin³², sa répartition dans l'espace et son accessibilité définissent l'aspect le plus connu de la question de la proximité en matière de santé. Dans les documents de planification de l'offre de santé hospitalière par exemple, une préoccupation centrale est la mise en adéquation de l'offre de santé d'un territoire donné avec les besoins de santé de la population qui y réside. La proximité est une notion clé dans ces documents, mais elle est presque exclusivement pensée dans ses dimensions spatiale, temporelle et organisationnelle. Est-ce à dire que les autres dimensions de la proximité n'interviennent pas dans la distance qui nous sépare d'un médecin, d'un hôpital, ou d'un traitement ? Pourquoi par exemple la relation entre le professionnel de santé et la personne est-elle si peu prise en compte dans la réflexion sur la proximité en matière de santé, alors qu'elle est un élément avéré de qualité du soin ?

L'hôpital ou le médecin sont un peu loin : est-ce un problème ?

La priorité du schéma national de services collectifs sanitaires est la définition des « conditions d'un égal accès en tout point du territoire à des soins de qualité » (CIADT du 9 juillet 2001). Même en restant dans une approche strictement « géographique » de l'accessibilité, on remarque que ce principe doit composer avec la réalité : d'une part, on ne voit pas comment éviter que des personnes vivent à deux pas des hôpitaux là ou d'autres en sont distantes de dizaines de kilomètres, en zones rurales notamment. Il faut aussi composer avec le fait que tous les établissements de santé ne peuvent disposer du même niveau d'équipement et de compétences humaines. La « hiérarchisation » du système de soin qui s'ensuit se renforce même depuis une quinzaine d'années, dans une logique de maîtrise des coûts. Elle se traduit par un mouvement de concentration des services et équipements, qui impose en retour une meilleure coordination de l'offre de santé et la mise en place d'une politique de réseaux de soins hiérarchisés et gradués³³. La pratique de « l'accès gradué » concerne plusieurs activités, comme la cancérologie, ou la néonatalogie³⁴. Au niveau des régions, cette politique est planifiée par les

³² Le système de soin comprend hôpitaux, cliniques, médecine de ville, réseaux ambulatoires, établissements médico-sociaux.

³³ Souvent cité en exemple, le réseau de cancérologie Oncora (réseau Oncologie Rhône-Alpes du centre anticancéreux Léon Bérard) représente quarante établissements hospitaliers régionaux et des milliers de patients. L'objectif est de faire bénéficier les patients de la même qualité de diagnostic, de thérapie, et de technique, que l'on réside à proximité ou non d'un pôle hospitalo-universitaire.

³⁴ Au niveau national, on distingue par exemple trois niveaux pour la périnatalité: celui de la proximité immédiate pour les maternités « classiques »; les maternités plus équipées comportant service de soins intensifs et de réanimation néonatale; enfin, les maternités accueillant des grossesses à hauts risques (grands prématurés, chirurgie infantile, etc).

schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS)³⁵ :

« L'un des éléments essentiels est de maintenir un maillage territorial d'établissements de santé grâce à une hiérarchisation des structures. Les différents niveaux de prise en charge s'envisagent graduellement en fonction de l'état du malade et des moyens des établissements. La hiérarchisation des structures, avec les établissements de proximité qui délivrent des soins usuels, puis des pôles de proximité renforcée, des pôles de référence et enfin des pôles universitaires, tente de limiter la transhumance des malades vers les grands centres hospitaliers tout en assurant un rapport optimal entre la proximité et la qualité des soins. » (Ritter 2002)

Alors que l'objectif affiché des SROS est une « répartition plus équilibrée » des équipements sur le territoire, l'évolution est plutôt allée dans le sens d'une concentration de moyens technologiques et humains autour des grands équipements. C'est le cas quand une maternité ferme ses portes (Chamonix, Moûtier...), ou, dans le champ de la médecine libérale, quand la « relève » fonctionne mal en zone rurale, ou quand les médecins évitent de s'installer dans des quartiers « sensibles ». Ce mouvement suscite un éloignement spatial et temporel de l'offre de soin pour une partie de la population, située en zones rurales et dans les quartiers de la politique de la ville.

Si l'on calcule le temps moyen par habitant pour accéder à l'offre de soin, le mouvement de concentration plus haut décrit a eu un effet négatif très limité : selon une enquête de l'INSEE-DRASS Rhône-Alpes (lettre INSEE Rhône-Alpes, 1997), mais la politique de réduction des coûts dans le domaine de la périnatalité a engendré la fermeture de 11 maternités (des petites structures) durant la période 1982-1995. La distance moyenne entre le lieu de résidence et le lieu de naissance n'a pourtant que très faiblement augmenté en Rhône-Alpes durant cette période (11,4 kilomètres au lieu de 11,2). Pour autant, ces fermetures ont eu un effet important pour les habitants de nombreuses communes rurales. Dans 52 communes d'entre-elles, il est nécessaire de faire plus de 30 km pour se rendre à la maternité la plus proche.

A partir des études qui ont été réalisées en France et à l'étranger, nous allons essayer de répondre à deux questions :

³⁵ Les SROS fixent région par région et pour une durée de cinq ans le cadre dans lequel doit évoluer l'organisation sanitaire. Le SROS constitue, pour les établissements de santé publics et privés, la référence pour délivrer les autorisations, approuver les projets d'établissements, conduire le processus de contractualisation et orienter l'allocation de ressources. Son principal objectif est la maîtrise des dépenses de santé. Il est piloté dans chaque région par une Agence Régional d'Hospitalisation (ARH).

- La proximité physique et temporelle de l'offre de soin, si souvent mise en avant par les services de l'Etat pour ajuster l'organisation sanitaire, estelle aujourd'hui un enjeu de santé important en France, en Rhône-Alpes et dans l'agglomération lyonnaise ?
- Les enjeux de la proximité géographique du système de santé sontils plutôt d'ordre sanitaire, ou concernent-ils plutôt l'aménagement du territoire?

La proximité physique : un faux problème en ce qui concerne l'accès aux soins

Pour répondre à la première question, il faut la décomposer :

Déjà, la proximité physique de l'offre de soin favorise-t-elle l'utilisation des services de santé?

La réponse est positive. Des enquêtes ont montré que l'utilisation des services de santé est plus faible pour les personnes qui en sont les plus éloignées (Bailly 2002), indépendamment d'autres critères comme le niveau de revenu par exemple : les patients ruraux victimes d'un cancer colorectal sont moins souvent traités que les patients urbains. Selon Couffinhal et al., « de nombreuses études montrent effectivement que la consommation de soins diminue avec la distance ou augmente avec la densité médicale de la zone géographique [...] ».

Pour autant, est-on en meilleure santé si l'on utilise davantage les services de santé ?

Selon la plupart des études, la « consommation » médicale joue un rôle faiblement positif sur l'état de santé (selon d'autres moins nombreuses, elle n'en joue pas du tout).

Finalement, la proximité physique de l'offre de soin joue-t-elle un rôle sur la santé ?

Des études montrent que le facteur de la proximité de l'offre de soin joue globalement un rôle positif sur la santé. En 1998, la probabilité de décès augmente, toutes choses égales par ailleurs, lorsque la densité médicale de la région d'habitation diminue (Jusot 2004). Une étude anglaise également citée par Bailly indique que la mortalité due à l'asthme augmentait en fonction du temps de trajet entre le domicile et l'hôpital.

Les distances économique, sociale, culturelle, cognitive... jouent un rôle bien plus considérable dans l'accès au système de santé

Néanmoins, en l'état actuel de l'organisation du système de santé en France, ce rôle positif de la proximité physique et temporelle sur l'état de santé reste insignifiant, au point que l'on puisse avancer la thèse que la

proximité spatiale n'est pas un enjeu global de santé publique (on verra plus loin qu'elle peut être un enjeu spécifique à certains territoires).

Trois raisons à cela:

- 1) Les ressources financières, éducatives et sociales jouent un bien plus grand rôle que la proximité physique de l'offre de soin, en déterminant la capacité d'un individu à se prémunir contre le risque de maladie (Link et al. 1998). Les études disponibles indiquent que l'inégalité de revenu est le premier facteur expliquant les inégalités sociales de santé : entre 25 et 40% selon les pays européens analysés (Van Doorslaer et Koolman 2002). Selon une étude du Credes, un Français sur sept renonce à se soigner par manque d'argent en 1998. La précarité sociale et économique a un effet direct et indirect sur la santé (défaut d'accès aux soins, mauvais état dentaire, importance du tabagisme, alimentation déséquilibrée...) (Bulletin épidémiologique hebdomadaire, Institut de Veille Sanitaire : 2.11.2005). L'instauration de la Couverture Médicale Universelle (CMU) en 2001 a davantage rapproché les populations défavorisées de l'offre de soin qu'un rapprochement physique ne l'aurait fait. Couffinhal et al. estiment que le meilleur moyen pour réduire les inégalités de santé serait d'accentuer le mouvement de redistribution en amont (ressources économiques, sociales, éducatives), autrement dit de réduire les inégalités socio-économiques.
- 3) Les « barrières » sociales et culturelles jouent aussi un rôle considérable dans l'accès au système de soin : les populations les moins éduquées ont un recours plus tardif au soin, en raison d'un rapport différent au corps et à la maladie. Elles ont aussi une moindre connaissance des filières de soin. La distance sociale entre le patient et le professionnel de santé joue un rôle sur la qualité des soins : des études ont indiqué que le comportement du médecin diffère selon le statut social de son patient. Il semble que le professionnel ajuste son « effort » de diagnostic ou de prescription au degré d'exigence de son patient. Or, les catégories sociales les plus basses ont une faible capacité de pression. La relation est aussi moins pourvoyeuse d'informations : « on peut également rendre compte des différences de traitement par la distance sociale et culturelle entre le médecin et son patient, et la qualité de communication qui en résulte, et donc de l'information dont dispose le médecin pour soigner (Balasa et McGuire, 2001) » (Couffinhal et al). Ce phénomène a peu d'influence à l'hôpital, mais « il intervient en amont de l'hospitalisation, lors du suivi ambulatoire qui est plus spécialisé, plus approfondi, avec des explorations coronaires plus fréquentes chez les classes favorisées (Lang et al. 1998) ». Lombrail et al. (2004) voient dans ces inégalités de traitement la marque de l'incapacité du système de santé français à envisager la dimension sociale des problèmes de santé.

3) Le choix d'un individu en matière de recours hospitalier ou à un médecin n'est pas nécessairement celui du service le plus proche. En fonction de la réputation d'un hôpital et de la spécialisation des services (facteur d'utilité), on est prêt à parcourir une distance plus ou moins longue. Cela explique par exemple que les services de chirurgie des hôpitaux lyonnais attirent plus de 40% des patients de Villeurbanne, Rilleux-la-Pape, Vénissieux, Givors, communes qui disposent pourtant de services de chirurgie³⁶.

Comment choisit-on entre la distance, la réputation et l'utilité ?

Une étude réalisée dans la région Nord-pas de Calais ³⁷ s'attachait à analyser les implications de l'éloignement ou de la proximité dans le recours ou le non-recours aux soins :

- La proximité est un facteur de choix des établissements, mais ce facteur vient après la réputation et l'avis médical : « Selon les déclarations des ménages, la proximité est le 3^{ème} motif de recours à un établissement hospitalier (après la réputation : 68 % et l'avis médical : 32 %) quel que soit le Bassin de vie. »
- Plus on est loin physiquement de l'offre de soin, moins la proximité est un critère de choix : « Si l'on s'attache à la zone d'habitation des personnes, on remarque que les ménages résidant dans une commune rurale sous-déclarent (23 % contre 30 %) le critère de proximité. Il semble logique que lorsque l'on se trouve loin d'une structure hospitalière, on ne la choisit pas parce qu'elle est proche, mais pour d'autres motifs. »
- Ceux qui ne disposent pas d'un moyen de transport rapide (automobile) accordent davantage d'importance à la proximité physique que ceux qui en disposent. Il n'est alors pas étonnant que le critère de la proximité soit considéré comme plus important par ceux qui sont en bas de l'échelle sociale que par ceux qui sont en haut. Les temps de déplacement des cadres et professions intellectuelles supérieures sont brefs, ce qui s'explique par la présence de structures de soins hospitaliers dans la commune où ils résident.
- On est davantage prêt à se déplacer non pas en fonction de son état effectif de santé, mais en fonction de la préoccupation que l'on a de sa santé. Cette préoccupation étant plus forte en haut de l'échelle sociale qu'en bas, cela favorise encore la mobilité des classes favorisées : « les

-

³⁶ 68% des patients des HCL viennent du Rhône, 24% des départements avoisinants, 8% hors de la région Rhône-Alpes. Cela témoigne de l'attractivité des HCL.

³⁷ 3ème extraction de l'enquête Représentation, habitudes et comportements de la population vis-à-vis du système de soins, Contact Santé n°173, juillet-août 2002 (http://www.orsnpdc.org/articlespublies/contact07-02.pdf). Les résultats de cette étude ne peuvent bien entendu pas être généralisés à l'ensemble du territoire français.

personnes "faisant attention à leur santé" ont recours à des structures hospitalières plus éloignées que celles qui n'y accordent pas la même importance. En revanche, l'état de santé ne semble pas un facteur d'explication des temps de déplacement en cas de recours aux soins hospitaliers. »

- L'importance de la proximité varie selon le motif de recours au soin ; elle est en gros inversement proportionnelle à la gravité du problème de santé : « En ce qui concerne les maternités, 42 % des ménages signalent la proximité comme facteur de choix, au détriment de la recommandation médicale (parallèlement le facteur "réputation" se maintient et l'"accueil-confort" augmente). Pour ce qui est des fractures, motif de recours aux soins relevant des urgences, un grand nombre de ménages estime devoir se rendre vers l'un des établissements les plus proches, sans s'enquérir des conseils de son médecin. Dans ce cas, la proximité (53 %) est presque autant citée que la réputation (58 %). En matière de cancer et de chirurgie cardiaque, l'avis médical compte plus que la proximité. »
- L'éloignement physique de l'offre de soin n'est pas un facteur décisif d'accès au soin, même si ces effets sont plus marqués chez les catégories populaires que chez les classes favorisées : « les distances de recours aux soins ne posent pas de problèmes manifestes. Minimes, elles ne représentent sans doute pas un obstacle psychologique suffisant ». Pour autant, « il est certain qu'il existe bien, à l'échelle de la région, des inégalités dans le recours aux soins. [...] La distance n'est pas subie ou vécue de la même manière en fonction des PCS et du type de couverture sociale des ménages. » (Olivier Lacoste, ORS Nord Pas-de-Calais)

L'éloignement physique devient un problème quand il sur-pénalise les populations déjà défavorisées socialement

Ce type d'études indique que les catégories sociales les plus favorisées sont à moindre distance de l'offre de santé que celles qui se situent plus bas dans l'échelle sociale, d'ailleurs quelle que soit la mesure de la distance considérée :

- Globalement, elles sont les plus proches physiquement des cabinets médicaux et des établissements sanitaires ;
- elles sont les plus proches par conséquent en termes de durée d'accès (d'autant plus qu'elles sont davantage équipées en automobiles) ;
- elles sont plus proches sur le plan de l'utilité ressentie du fait de leur préoccupation pour leur santé. Il n'est alors pas étonnant qu'une étude menée sur 5 000 personnes ait montré que l'on se déplace plus (kilomètres/mois) pour sa santé au sein des catégories les plus favorisées et les plus jeunes, alors même que ces catégories sont davantage en

situation de proximité spatiale par rapport aux structures de soin que les catégories moins favorisées (Vigneron 2001). Ceci signifie que « la distance compte moins pour elles » ;

- elles sont plus proches du système de santé en termes cognitif, en raison de leur meilleure connaissance des filières médicales ;
- elles sont plus proches aussi sur le plan social et culturel des médecins, ce qui évite les « freins » aux consultations de médecine libérale, favorise l'échange et la compréhension des avis médicaux ;
- elles sont enfin plus proches sur le plan économique, avec moins de limites à leurs dépenses de santé (dans les ménages favorisés, le fait qu'un médecin ou qu'une maternité pratique un dépassement d'honoraires n'est pas un frein important au recours).

En se combinant, ces multiples facteurs de proximité facilitent l'accès des catégories favorisées aux services de santé. Inversement, les fractions les plus défavorisées de la société en sont globalement les plus éloignées. Dans un soucis d'égalité d'accès effectif à l'offre de santé, la connaissance de ce mécanisme³⁸ devrait amener, dans les choix de localisation des établissements, à pondérer la distance temporelle d'accès à une offre de soin à la position socio-économique des populations environnantes, et à rapprocher davantage l'offre de soin des territoires les plus défavorisés.

La répartition irrégulière des médecins libéraux dans le Rhône

Dans l'agglomération lyonnaise³⁹, on compte 8,4 médecins généralistes en libéral pour 10 000 habitants et 15,2 spécialistes. C'est au-dessus des moyennes nationales. Mais la répartition géographique est inégale, surtout chez les spécialistes, où le rapport est de 1 à 9 selon les territoires (36,6 praticiens spécialistes à Limonest contre 4,1 à Vaulx en Velin). La variation est moindre entre les communes pour les médecins généralistes (de l'ordre de 1 à 3 : 15 à Chaponnay, 4,8 à Colombier-Saugnieu), même si 6 communes n'en comptent pas sur les 72 du Sepal.

L'inégalité est plus marquée encore si l'on prend en compte la présence des médecins non plus selon les communes, mais selon les quartiers. Il apparaît que dans les quartiers les plus défavorisés, les médecins répugnent à s'installer. Et dans la mesure où les critères de la qualité de vie et de travail sont de plus en plus importants pour l'installation des médecins, les inégalités de répartition tendraient à se renforcer (Prédiagnostic Scot 2005).

³⁸ « Plusieurs études montrent que la distance parcourue par les patients pour se soigner augmente avec le niveau d'étude. Une faible densité de l'offre de soins aurait donc des répercussions plus importantes sur la consommation de soins des personnes appartenant au bas de la hiérarchie sociale » (Coufinhall).

³⁹ Périmètre du SCOT, Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération lyonnaise. Cet outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale vise à coordonner l'ensemble des politiques sectorielles (PLH, PDU...) dans le cadre d'un projet d'aménagement. Il couvre 72 communes, les 55 de la communauté urbaine de Lyon ainsi que les communes de l'est lyonnais, de l'Ozon et de Givors-Grigny.

En zones rurales, des difficultés multiples

Dans les territoires de Rhône-Alpes qui n'ont pas bénéficié de l'essor économique de la région, en étant trop éloigné des grands axes (Haute Ardèche, Sud de la Drôme, Nord de l'Ain) ou par déclin de l'emploi lié à celui de certaines industries (bassin roannais, vallée du Gier), les conditions de vie des habitants et les indicateurs de santé y sont plus mauvais que la moyenne nationale. C'est aussi dans les zones les plus rurales que l'on relève depuis une dizaine d'années une tendance à réduction de l'offre de soin de proximité, liée à baisse de la démographie locale et à la tendance des professionnels de santé à choisir un exercice moins isolé. Le Diagnostic local de santé sur le territoire du Bugey (Ain) réalisé par l'ORS en montre les conséquences : « Cette réduction de l'offre a pour conséquence une distance plus élevée à parcourir mais également un délai d'attente de plus en plus long pour une première consultation et pour les suivis ultérieurs. Aussi au CMP Adulte de Belley, le délai d'attente est de deux mois en moyenne et les RV ne peuvent se succéder qu'à un rythme mensuel. Pour consulter un psychiatre du service public, les personnes doivent faire face à plusieurs contraintes : un délai d'attente non négligeable qui peut décourager les personnes qui en auraient le plus besoin ; une difficulté d'accessibilité à des services (pour une consultation, il s'agit de prendre une demi-journée de disponibilité pour peu que l'on ne réside pas à Belley) ; un éventail d'offres de service réduit » (ERSP 2004). Les facteurs d'éloignement physique, temporel, de réactivité et de disponibilité se renforcent mutuellement.

De plus, en milieu rural, il est très difficile de se déplacer sans voiture, ce qui renvoie à deux problèmes distincts : la densité du réseau des transport en commun bien moins dense qu'en zone urbaine ; la moindre disponibilité des transports en commun en termes de fréquence de passages. L'effet des inégalités sociales sur le rapport à la distance physique devient alors tout autre qu'en zone urbaine : les ménages ne disposant pas de moyen de transport (personnes âgées isolées, familles au profil économique précaire, malades et personnes handicapées), se trouvent encore plus éloignées des services de santé. La difficulté de déplacement peut être exacerbée en période hivernale où il est fréquent de trouver une chaussée glissante. Cette difficulté de déplacement ne concerne pas seulement les patients, mais aussi les médecins, infirmiers, etc., qui ont vocation à se déplacer cadre de leur mission. Une trop grande distance physique/temporelle est aussi pour eux un frein au déplacement : durant un week-end de garde, s'ils ont trop de patients à voir et à gravité supposée égale de maladie, ils n'iront pas au chevet des plus éloignés. (ERSP, 2004)

La proximité des équipements de santé est un enjeu d'aménagement du territoire plutôt qu'un enjeu sanitaire

La réorganisation du système de santé semble avoir davantage de conséquences sur la cohésion des sociétés locales et sur leur dynamisme que sur la santé de leurs populations. L'implantation ou la fermeture d'un

établissement de santé a des répercussions sur les différentes composantes de l'identité et de la dynamique d'un territoire : « Les établissements hospitaliers comptent parmi les plus importants d'une ville. Ils contribuent à sa structuration, à son développement et à son rayonnement, sur le plan sanitaire et social, symbolique, foncier et immobilier, économique et par là au fonctionnement urbain et à l'emploi » (Dhervillez 2002). L'offre de santé est un critère d'installation des ménages sur un territoire et finalement de son attractivité. Dans des territoires où la population a développé un sentiment général d'abandon par l'Etat, une fermeture est vécue comme une étape supplémentaire de désengagement de la collectivité. C'est le cas dans un bassin minier en pleine crise comme Decazeville dans l'Aveyron, où la population éprouve un sentiment général d'abandon (Benoît et al. 2002). Dans une situation de ce type, il n'y a donc pas seulement la distance kilométrique ou temporelle qui s'accroît entre la population et l'hôpital, mais aussi la distance, mesurée en termes d'intérêt et de sens, vis-à-vis des institutions et de l'Etat.

Enfin, si une maternité ferme et qu'il faille faire une demi-heure de route pour accéder à la plus proche, une femme enceinte (son conjoint, ses parents, etc) peuvent se sentir moins en sécurité que si la maternité était à quelques minutes en voiture. Le sentiment de proximité agit ici directement sur le sentiment de sécurité.

Tous ces facteurs dénotent que ce n'est pas la question de l'accessibilité physique qui est première en cause dans l'attachement d'une population à « sa » maternité par exemple. A moins de se placer uniquement dans une perspective d'organisation sanitaire, il est illusoire de penser que la fermeture d'une maternité puisse être compensée par un gain de vitesse de déplacement vers la maternité la plus proche (obtenue par exemple par des investissements dans les infrastructures de transport ou la voierie), ou par une meilleure praticité (parkings gratuits), ou par la mise en place de réseaux de santé. En revanche, elle peut être compensée par l'implantation d'un nouvel équipement prestigieux.

Des hôpitaux plus concentrés dans l'agglomération lyonnaise : quel impact sur l'avenir de la métropole ?

La restructuration de l'offre de soin dans l'agglomération lyonnaise est-elle compatible avec les choix d'aménagement du territoire de l'agglomération ? N'est-il pas contradictoire de favoriser un mouvement de concentration hospitalière, alors que l'on promeut le développement d'une agglomération polycentrée ? Cette question est posée dans le pré diagnostic du SCOT de l'agglomération lyonnaise (2005). Ce mouvement de concentration des équipements (surtout de courte durée) vers le centre de l'agglomération est inverse au mouvement d'étalement urbain. Ce mouvement prive des communes d'équipements valorisants, porteur d'attractivité et d'activité économique.

Sur le plan du rapport entre distances physiques et inégalités sociales de santé, on note que les populations défavorisées, dans le Sud-est lyonnais en particulier ont déjà un accès au soin déficitaire par rapport aux populations localisées au Nord ou à l'Ouest. Si l'on ne veut pas voir s'accentuer les déséquilibres d'accès aux soins, ne faudrait-il pas rapprocher les pôles sanitaires des populations défavorisées ?

Sur le plan de l'accessibilité, la concentration d'équipements sanitaires sur certains territoires complique parfois leur accès du fait de l'accroissement de la circulation automobile. Dès l'ouverture de l'hôpital Mère-Enfant, il n'y aura plus qu'un seul site de pédiatrie médicale dans l'agglomération. La concentration d'équipements sanitaires modifiera les volumes de trafic, ce qui pourra engendrer des difficultés accrues d'accès (encombrements) et un éloignement temporel. Le site Herriot/Rockfeller et à un moindre degré Lyon Sud, posent déjà des problèmes d'accessibilité en transports en commun, mais aussi de voieries. Pour les urgences pédiatriques, avec la concentration des Hospices Civils de Lyon (HCL)⁴⁰, il faudra davantage de concertation entre établissements pour ne pas perdre en efficacité (Prédiagnostic Scot 2005).

Des facteurs mal appréhendés : réactivité, disponibilité, qualité de la relation, connaissance...

Jean-Marie Clément, auteur de *Réflexions pour l'hôpital. Proximité, coopération, pouvoirs* (Les Etudes hospitalières, Bordeaux 2004) explique ainsi la prépondérance donnée dans la santé à la distance temporelle : « *la proximité, en médecine, réside dans la notion de temps médical pour éviter l'aggravation des lésions* ». On pourrait bien entendu rétorquer qu'hormis des situations assez rares justifiant une urgence dans le traitement, la question de l'humanité du soin est au moins aussi importante. Ou que la notion de « temps médical » devrait être davantage référée aux facteurs de réactivité et de disponibilité : s'il faut attendre en moyenne deux heures aux urgences avant d'être pris en charge, il importe peu que le service d'urgence soit à dix ou trente minutes en voiture de chez soi...

Il paraît intéressant de souligner quelques facteurs de la proximité, souvent minimisés dans la réflexion, qui offrent d'importants leviers d'action. Nous indiquons chaque fois les éléments d'ambivalence :

- le critère de la réactivité d'un « service » semble constituer un enjeu plus important que celui du temps d'accès à ce même service. La crise de l'hôpital renvoie par exemple davantage à l'image du malade qui attend des

⁴⁰ Les HCL poursuivent leur restructuration en pôle, avec 5 groupements hospitaliers, Sud, Nord, Est, Edouard Herriot, gériatrie. De nombreuses restructurations sont en cours (rénovation et extension à la Croix-Rousse et à Lyon Sud), fermeture de Debrousse en 2007, évolution de l'Hôtel Dieu vers l'ambulatoire (2008), construction de l'hôpital Mère-Enfant et modernisation d'Edouard Herriot à partir de 2008. Dans le privé, la restructuration opère par regroupements et délocalisations avec de nouvelles constructions de cliniques. Par ailleurs, la restructuration se fait aussi au sein des services, ce qui impacte la géographie de l'offre de soin dans l'agglomération.

heures dans un brancard avant d'apercevoir un interne, ou aux délais « inadmissibles » pour une attente d'opération, qu'à une distance géographique trop importante entre hôpitaux et population. Ce critère est d'autant plus important que l'immédiateté, l'urgence et le très court terme sont devenus des modes de gestion dominant des temps sociaux : les patients veulent guérir vite de la maladie, le kinésithérapeute doit faire des séances de rééducation courtes, l'attente est mal supportée (Rochefort 2001). Cela suscite une pression qui peut être mal vécue par les professionnels de santé, comme en témoigne une infirmière d'un grand hôpital de Paris, interrogée par Le nouvel Observateur (n°2134, sept-oct 2005): « Les malades et leurs familles sont de plus en plus exigeants. On se fait insulter, parce que le patient a attendu une heure pour sa toilette ». Le facteur de la réactivité va de pair avec ceux de la disponibilité et de la relation : quand il n'y a plus qu'une infirmière à l'étage d'un établissement de santé au lieu de trois, la surcharge de travail occasionne un plus grand délai dans la réponse aux demandes, et une moindre capacité à entretenir une relation personnelle au malade.

- La connaissance favorise l'accès au système de santé et la santé ellemême. La promotion de la santé, l'éducation pour la santé dès l'école et la diffusion de la connaissance du risque s'appuient sur ce principe. En matière de prévention des risques sanitaires, des études ont indiqué que la baisse du tabagisme en France est liée d'abord à la prise de conscience de ses conséquences sur la santé, avant d'être due à l'élévation du prix de la cigarette. La diffusion des connaissances en matière de santé pose pourtant de nombreux problèmes : les acteurs de la santé soulignent l'inefficacité des slogans des campagnes de prévention, dont les messages trop naïfs méconnaissent les ressorts psychologiques et sociaux des comportements. Les personnels soignants et les médecins se plaignent aujourd'hui de patients « trop informés », donc porteurs d'exigences nouvelles. La question de l'orientation des patients, la manière dont la réputation d'un médecin ou d'un établissement joue sur son recours, sont autant de questions d'ordre cognitif, pour lesquelles l'action est pour le moins réduite. Quel est le pourcentage des Lyonnais qui connaît l'existence des maisons médicales de garde, leur utilité, leur localisation dans l'agglomération et leurs horaires d'ouverture ?
- La perception du risque éloigne le public de certains établissements : plus un établissement est proche et plus il a de notoriété, plus je me sens en sécurité ; je peux aussi savoir que dans les grands établissements, le risque nosocomial est plus important que dans les petites structures ; ou inversement, j'ai entendu dire que plus l'hôpital est petit, moins le personnel n'a de pratique.

- La distance organisationnelle entre les composantes du système de santé complique l'accessibilité et la continuité du soin pour le patient. Au sein du système de santé, les cloisonnements entre champ du curatif et champ de la prévention, établissements hospitaliers et établissements médicosociaux, médecine de ville et médecine hospitalière, entravent la continuité du soin. Combien de médecins de ville sont invités à suivre leur patient à l'hôpital pour assurer la continuité du suivi ? Finalement, cela interdit la mise en place d'une véritable politique de santé. Le soin dépend de l'Etat alors que la prise en charge sociale relève des conseils généraux. La séparation des deux fonctions favorise la propension des hôpitaux à se centrer sur le soin, au détriment de leur fonction sociale. Les cloisonnements entre les composantes du système de santé engendrent de multiples difficultés cognitives, administratives, d'orientation, de noncontinuité du soin et du suivi, qui touchent évidemment en premier lieu les usagers, mais compliquent aussi la vie des professionnels de santé. Le développement des réseaux de soin et des formes nouvelles de coopération entre acteurs au sein des « territoires de santé » et des « pôles sanitaires » prévus par les nouveaux SROS (cf Annexe 1) est un début de réponse à ce problème.
- Le facteur relationnel a une importance considérable en favorisant ou défavorisant l'accessibilité effective au système de soin et, au-delà, la qualité du soin (qualité de l'information transmise entre le professionnel de santé et le patient, qualité du diagnostic, implication du patient dans le traitement...). Cela rejoint évidemment des facteurs cognitifs. Par exemple, choisir d'appeler l'hôpital pédiatrique et gynéco-obstétrical (HPGO) de Lyon l'hôpital mère-enfant favorise une meilleure appréhension de la fonction de l'hôpital, et laisse entendre que la fonction hospitalière et d'accueil de l'établissement est valorisée, là où la première appellation met l'accent sur des aspects techniques. Le nom favorise déjà un sentiment de proximité. Mais penchons-nous un peu plus avant sur ce facteur relationnel, fort important, en sondant les modes d'action possibles.

Pourquoi la question de l'humanité du soin est-elle dissociée de la réflexion sur la proximité ?

Au cours du 20^{ème} siècle, le système de santé a progressé sur le plan technique et des performances, au détriment de la prise en compte de la personne. Sur le plan urbanistique et architectural, les hôpitaux se sont coupés de leur environnement, l'aménagement intérieur est souvent impersonnel, peu pensé pour l'accueil du patient. *L'hôpital a oublié l'homme*, résumait le médecin et élu lyonnais Jean-Michel Dubernard dans son livre paru en 1997 (Plon).

Aujourd'hui, la progression vers plus d'humanisation du soin est un axe des politiques de santé publique, que l'on retrouve dans les différentes

politiques sectorielles⁴¹. Mais les rapports de l'IGAS rappellent régulièrement que les administrations ont du mal à concilier le traitement de masse et la nécessaire personnalisation des relations avec les usagers. L'humanisation du soin questionne au moins trois champs d'action :

- La relation entre le professionnel de santé d'un côté, et le patient de l'autre.

Dans son ouvrage, Distance professionnelle et qualité de soin, Prayez Pascal (2003), docteur en psychologie clinique et sociale, met en garde : « Attention, l'abus de distance est dangereux pour la santé ». Il y a une juste distance à vivre dans la relation d'aide professionnelle dans le monde de la santé, de l'éducation spécialisée et de l'action sociale. Actuellement, la tendance consiste à pousser les soignants vers une prise de distance excessive, sous couvert de professionnalité. Or, selon l'auteur, cela tire l'expérience relationnelle vers une perte de sensibilité à l'autre. Cette « distance défensive » (ou « distance froide ») « aseptise la relation soignante de tout affect, c'est-à-dire de toute dimension humaine ». Cela ne peut se conjuguer avec la qualité du soin. La dimension affective est un élément clé de la professionnalité. Une trop grande distance pousse à oublier la question du sens de la profession. Inversement, l'implication peut être source de confusion si elle ne s'accompagne pas de distance qui permet d'éviter que des « échos souterrains » nous atteignent à des niveaux émotionnels conscients ou inconscients. La « distance impliquée » constitue un juste milieu entre le « syndrome de la relation d'aide », synonyme d'excès de réparation et de culpabilisation et la distance excessive. Elle favorise le respect de la personne, la prise en compte de ses particularités, de ses rythmes et de sa pudeur. A défaut de ce respect, la manipulation des patients, les toilettes, les soins des plaies et des escarres seront vécus comme une violence.

L'organisation de l'espace des lieux de santé

Comment atténuer la rupture avec l'environnement affectif que provoque le long séjour à l'hôpital ? C'est à partir de questions de ce type que l'association « le Petit Monde » à Lyon réfléchit à l'organisation de l'espace de l'hôpital mère-enfant : comment le rendre accueillant, plaisant, comment ménager des espaces intimes pour les familles... ? Les architectes travaillant sur les hôpitaux ont intégré la préoccupation pour l'accueil des

⁴¹ Le ministère de la Santé et de la Protection sociale met en œuvre un plan d'actions pour moderniser l'environnement de la grossesse et de la naissance. Le plan « périnatalité » 2005-2007 (Humanité, proximité, sécurité, qualité) énonce un ensemble de mesures visant à « améliorer la sécurité et la qualité des soins, tout en développant une offre plus humaine et plus proche » (Erreur! Signet non défini..).

patients (facilité d'orientation, accessibilité, convivialité) et pour une meilleure insertion de l'hôpital dans la ville⁴².

- Les modes de financement et de gestion des établissements de santé

En instituant un système de codage à l'acte, qui sur valorise les actes techniques, l'Etat favorise le désinvestissement de la relation soignante. Dans son livre pamphlet *L'hôpital en danger*, le médecin Véronique Vasseur s'interroge : « pourquoi n'attribue-t-on aucune valeur aux heures passées avec une famille pour expliquer ou consoler ? Pourquoi ne comptabilise-t-on pas les heures passées par les infirmières et les aides soignantes à aider les malades à manger, à faire leur toilette, à changer leur couche, à nettoyer les ulcères, à leur parler... Tout ça ne compte pas, mais la pose d'une sonde urinaire ou gastrique, oui ! La technique rapporte, mais l'humanité, la conscience professionnelle et la gentillesse, non » (Flammarion, 2005). La « pénurie » de personnel dans les établissements hospitaliers ne favorise pas cet investissement dans la relation. Mais on peut aussi considérer, en suivant l'économiste de la santé Jean de Kervasdoué, que c'est moins un problème de pénurie que d'organisation du travail.

-

⁴² Pascal Beau est architecte associé à Adrien Fainsilber et travaille sur l'hôpital mèreenfant du pôle hospitalier Est de Lyon (ouverture prévue en 2007) : « l'attention à l'espace est fondamental pour accompagner sans traumatisme l'enfant malade, fragile et inquiet et sa famille » (Cahier Millenaire3, 2002).

Conclusion : la proximité, entre fausses évidences et ressources sûres

Nous avons tenté de répondre avec le plus de précision possible à une question dont le caractère faussement évident est apparu tout au long de l'étude : qu'est-ce qui rend un « objet » proche de nous ? Le cheminement que nous avons réalisé dans les savoirs disciplinaires (géographie, sociologie, sciences économiques, cognitives et politiques...) et notre réflexion propre nous ont permis de qualifier les grandes mutations de la proximité (transformation de notre rapport à l'espace, au temps, à l'information, au champ politique...), de clarifier aussi des formes de distance (par exemple la distance sociale), pour finalement produire un outil. Ce périple aura aussi confirmé une intuition de départ : ce qui nous est proche physiquement peut être hors de notre portée de multiples plans, et les facteurs qui contribuent au sentiment de proximité ou d'éloignement (13 identifiés ici) sont au demeurant plus nombreux qu'on aurait pu le croire. La « grille de la proximité » ne constitue pas le seul apport de cette étude utilisable par des « acteurs de terrain ».

La partie consacrée aux applications (santé, justice, presse) notamment indique comment la grille est susceptible d'aider à identifier des facteurs ignorés, voire des erreurs d'appréciation dans la prise en compte de la proximité. Mais c'est la grille qui forme sans conteste le principal élément opérationnel : outil de connaissance (elle établit des distinctions qui aident à comprendre ce qui se joue dans la proximité), elle présente à nos yeux un intérêt scientifique mais elle est néanmoins orientée ici vers une utilisation pratique (évaluation, conduite de projet...), elle devrait favoriser dans de multiples contextes la définition de modalités d'action adaptées aux situations concrètes. Nous espérons donc que cet outil sera approprié le plus largement possible, par les acteurs des politiques publiques auquel il est destiné, mais aussi par l'ensemble des acteurs qui sont concernés par ces problématiques de proximité (associations, acteurs privés, monde universitaire...). L'application de la grille à l'évaluation d'actions et de politiques (cartes mentales, etc.) permettra au passage d'améliorer sa pertinence, car comme tout outil, elle gagne à être testé in vivo.

La proximité est-elle désenchantée à l'issue de ce questionnement ? Certes, les élus-chantres de la proximité ne pas sont pas épargnés par les politologues. Certes, l'espoir d'un retour à une vie plus communautaire et conviviale par le renforcement de la proximité locale apparaît pour ce qu'il est, un mythe. Certes, on se rend bien compte que la proximité ne se situe pas toujours dans l'univers du « bien » ou du « mieux ». Mais il reste



beaucoup à comprendre de la proximité dans ses enjeux, son fonctionnement, sa prospective... La proximité n'est plus une terra *incognita*, mais est nous apparaît comme continent dont l'exploration n'en est qu'à ses débuts.

Bibliographie

Introduction.

Roche, S. (1990). « Intervention publique et sociabilité : essai sur le problème de l'insécurité en France ». *Déviance et Société,* 1990, 14 (1) : 1-16.

Elias, N. (1991). La société des individus. Paris : Fayard.

Valery, P. (1942) Mauvaises pensées et autres. Paris : Gallimard.

La proximité : idées fortes, idées fausses.

Dupuy, C., et Burmeister A. (Eds). (2003). *Entreprises et territoires ; Les nouveaux enjeux de la proximité*. Paris : Documentation Française.

Vant, A. (1998). « Proximités et géographies ». In M. Bellet, T. Kirat, et M.C. Largeron. *Proximité : approches multiformes*. Paris : Hermès.

Thépaut, Y. (2001). « Proximité informationnelle et gouvernance de l'espace serviciel ». Actes des Troisièmes journées de la proximité, Paris, 13-14 12 2001.

Delevoye, J. P. (dir.) (1997). *Cohésion sociale et territoires*. Paris : Commissariat général du plan.

Lecourt, A. et Baudelle, G. (2004). « Planning conflicts and social proximity: a reassessment ». *International Journal of Sustainable Development*, 7(3): 287 – 301.

Bellet, M., Kirat, T., et Largeron, M.C. (1998). *Proximité : approches multiformes*. Paris : Hermès.

Proximité, espace et temps.

Aubert, N. (dir) (2003), Le Culte de l'urgence. La société malade du temps, Paris : Flammarion.

Asher, F., Godard, F. (dir) (2003), *Modernité : la nouvelle carte du temps*, Paris : L'Aube-Datar.

Balandier, G. (2001), Le Grand Système, Paris: Fayard.

Benoît, J.M, Benoît, Ph., Pucci, D. (2002), La France à 20 minutes (et plus), La révolution de la proximité, Paris : Belin.

Bonny, Y. (2004), Sociologie du temps présent. Postmodernité ou modernité avancée ?, Paris : Armand Colin.

Bouchareine, P. (2001), « La longueur et les temps », in Piettre Bernard (dir.) *Le temps et ses représentations*, Paris : L'Harmattan.

Boulch, G. (2001), « Approche systémique de la proximité : définitions et discussion». Actes des Illème Journées de la proximité. Université Paris IX Dauphine.

Brunet, R. (1981), Géographie universelle, t.1, Paris : Hachette-Reclus.

Chenu, A. (2003), « Les usages du temps en France », Futuribles, avril.

Claisse, G. (1997), L'abbaye des Télémythes, Lyon: Aléas.

Doidy E. (sans date), Les régimes de la proximité dans des économies de la grandeur, *Centre Interdisciplinaire de Recherches Urbaines et Sociologiques* Université de Toulouse 2 – Le Mirail .

Durand, M-F. Lévy, J., Retaillé, D. (1992), *Le monde, espaces et systèmes*, Paris : Presses de la FNSP-Dalloz.

Fischer, G. N. (1981), La phsychosociologie de l'espace, Paris : PUF.

Frémond, A. (1982) « Histoire d'une recherche : distances et espaces », in Espaces vécus et civilisations, Paris : CNRS.

Laïdi, Z. (2000), Le sacre du présent, Paris : Flammarion.

Ost, F. (2004), in *Figures du temps* (ouvrage collectif), Paris : Ed. Parenthèses.

Marquet, L., Le Boulch, A., Roussel, Y. (1996), Le système métrique, hier et aujourd'hui, ed A.D.C.S.

Paulet, J.-P. (2002), Les représentations mentales en géographie, Paris : Economica.

Poche, B. (1996), L'espace fragmenté, Paris : L'Harmattan.

Zarifian, Ph. (2001), Temps, modernité, Paris: L'Harmattan.

Lévy, J. (2005), *La fabrique du monde* site ressource <u>www.millenaire3</u> de la direction prospective du Grand Lyon.

Proximité et cognition

Berger, P., et Luckmann, T. (1986), La construction sociale de la réalité, Paris : Klincsieck.

Bruner, J. (1960). *The process of education*. Cambridge: Harvard University Press.

Chavis, D.M., Hogge, J.H., McMillan, D.W., & Wandersman, A. (1986). « Sense of community through Brunswick's lens: A first look ». *Journal of Community Psychology*, 14(1), 24-40.

Festinger, L., Schachter, S. et Back, (1950). « The Spatial Ecology of Group Formation », in L. Festinger, S. Schachter et K. Back (Eds.) *Social Pressure in Informal Groups*. Stanford : Stanford University Press.

Fischer, G.N. (1987). Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale. Paris : Dunod.

Girard, A. (1974). Le Choix du conjoint : une enquête psycho-sociologique en France. Paris : PUF.

Jodelet, D. (1984). « Représentation sociale : phénomène, concept et théorie ». In S. Moscovici (dir.) : *Psychologie sociale*. Paris : Presses universitaires de France.

Johnson-Laird, P. (1983). *Mental models*. Cambridge, MA: Harvard University press.

Lynch, D. (1960). *The Image of the City.* Cambridge: M.I.T. Press (K. Lynch, (1960), L'image de la cité, Dunod, Paris.).

McMillan, D.W., & Chavis, D.M. (1986). « Sense of community: A definition and theory ». American Journal of Community Psychology, 14(1), 6-23.

Moles, A., et Rohmer, E. (1998). *Psychosociologie de l'espace*, Paris : l'Harmattan. .

Paicheler, G. et Moscovici, S. (1984). « Suivisme et conversion ». In S. Moscovici (dir.) Psychologie sociale. Paris : P.U.F.

Paulet, J.-P. (2002). Les représentations mentales en géographie. Paris : Economica.

Rumelhart, D.E. (1980). « Schemata: the building blocks of cognition ». In R.J. Spiro, B.C. Bruce, & W.F. Brewer (eds.) *Theoretical issues in reading comprehension*. 33-58. Hillsdale, NJ: Lawreence Erlbaum.

Schütz, A. (1998). *Eléments de sociologie phénoménologique*. Paris : L'Harmattan.

Sperber, D., & Wilson, D. (1989). La pertinence. Paris : Editions de minuit.

Sperber, D., & Wilson, D. (1992) « Ressemblance et communication » In D. Andler (dir.) *Introduction aux sciences cognitives*, Paris : Gallimard , 219-238.

Proximité et société

Albouy, T., Wanecq, V. (juin 2003), "Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles ", INSEE, *Economie et statistique*, n°361.

Authier, J.-Y (2004). « Pratiques sociales de coprésence dans les espaces résidentiels : mixité et proximité », *Urbanissimo*, septembre 2004

Barthes, R. (1957), Mythologies, Paris: Editions du Seuil.

Bourdieu, P. (1979), L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public, Paris : Minuit.

Bourdieu, P. (1981), Questions de sociologie, Paris : Minuit.

Bonnewitz, P. (2004), Classes sociales et inégalités : stratification et mobilité, Rosny-Bréal.

Bosc, S. (2001), Stratification et classes sociales, La société française en mutation ? Paris : Nathan.

Brun, J., Rhein, C. (1994), La Ségrégation dans la ville. Concepts et mesures. Paris : L'Harmattan.

Castel, R. (2003), « Le brouillage des classes sociales », in *Classes sociales : retour ou renouveau ?* Paris : Editions Syllepse et Espace Marx.

Chamboredon, J.-C., Lemaire, M. (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, XI-1.

Chauvel, L. (2003), « La société démocratique face aux inégalités », Cahiers français, 314.

Cédiey, E. (2003), *Les discriminations raciales*, Lyon : Direction prospective de la Communauté urbaine de Lyon.

Donzelot, J. (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Espri*t, n°3-4.

Dubet, F. (2001), Les inégalités multiples, Paris : Editions de L'Aube.

Dumont, L. (1983), Essais sur l'individualisme : une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne, Paris : Seuil.

Economie et humanisme-Grand Lyon (2002), Les valeurs dans la société française. Enquêtes, Commentaires, Débats, Lyon.

Faure, A. (janv 1998), « Revue critique de la ville divisée. Les ségrégations urbaines en question - France 18e-20e siècles », Le Mouvement Social, n° 182.

Fischer, G.- N. (1998), La phsychosociologie de l'espace, Paris : PUF.

Felouzis, G. (2003), « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », Revue Française de sociologie, 44-3.

Fourcaut, A. (1996), « La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question (France 18e-20e siècles ». Colloque Réalités, évolutions et représentations des ségrégations urbaines en France de la fin de l'ancien régime aux années 1960, Saint-Cloud, 27 et 28 janvier 1994, Grane : Creaphis ENS.

Goffman, E. (1973), La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi, Paris : Minuit.

Goffman, E. (2002), L'arrangement des sexes, Paris : La dispute.

Colloque de Cerisy (2001), La différenciation culturelle, une reformulation des débats, Paris : Balland.

Hall, E.T. (1971), La dimension cachée, Paris : Seuil.

Haumont, N. (1996), La ville : agrégation et ségrégation sociales, Paris : L'Harmattan.

Hoggart, R. (1970), La culture du pauvre, Paris : Minuit.

Lahire, B. (2004), La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi, Paris : La Découverte.

Laqueur, T. (1992), La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident, Paris : Gallimard.

Lelévrier, C. (2001), « Mixité et politique de la ville », supplément des Cahiers de l'Iaurif, Mixité sociale et ségrégation.

Lenoir, R. (1989), « La construction sociale de la catégorie d'âge », in Champagne et alii, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Dunod.

Lynch, K. (1998), L'image de la cité, Paris : Dunod.

Lynch, K. (1988), Voir et planifier. L'aménagement qualitatif de l'espace, Paris : Dunod-Bordas.

Madoré, F. (2004), Ségrégation sociale et habitat, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Maurin, E (2004). Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social, Paris : Seuil-La République des idées.

Moles A., Rohmer E. (1998), *Psychosociologie de l'espace*, Paris : L'Harmattan.

Pinol J.-L. (1996), « Les élites et l'espace urbain, Lyon 1906-1936 », in Haumont Nicole (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris : L'Harmattan.

Préteceille, E. (2003), « Lieu de résidence et ségrégation sociale », *Cahiers français*, n°314, mai-juin.

Schütz, A. (1998), *Eléments de sociologie phénoménologique*, Paris : L'Harmattan.

Tylor, E. (1871), Primitive culture, 1871.

Wacquant, L. (2001), La fonction de la prison. Mise à l'écart, précarisation, ségrégation des pauvres et des immigrés. (www.ifrance.com/astree/num16/entretien.htm).

Proximité et politique

Giran, J.-P. (2001), *Proximité et politique*, Paris : Economica.

Hélié, T. (2003), « La proximité au risque de la banalisation. Enjeux et limites de la territorialisation de l'action du ministère de la culture», in *La proximité dans le champ politique*, Lille : 18-19 sept 2003.

Kaciaf, N. (2003), « Parle moi de moi. Les implications idéologiques d'un impératif de proximité. L'exemple du 13 heures de TF1 », in La proximité dans le champ politique, Lille : 18-19 sept. 2003.

Le Bart, C. (2003), « Métier politique et ubiquité : l'art d'être là », CRAPE, in La proximité dans le champ politique, Lille : 18-19 sept 2003.

Lefèbvre, R. (2003), « La proximité dans le champ politique : usages, pratiques, rhétoriques. La proximité à distance. Typologie des interactions élus-citoyens », CRAPE, in *La proximité dans le champ politique*, Lille : 18-19 sept 2003.

Lefèbvre, R. (2003), « La proximité, nouvel eldorado politique ? », L'Humanité, 12 .10.2003.

Le Goff, T. (2003), « Les maires et la sécurité de proximité », CRAPE, in La proximité dans le champ politique, Lille : 18-19 sept 2003.

Leroux, P. (2003), « Réenchanter les campagnes. Proximité contre médiatisation », in *La proximité dans le champ politique*, Lille : 18-19 sept 2003.

Mariot, N. (2003), « Proximité et légitimité : la fabrique de soutiens diffus », in *La proximité dans le champ politique*, Lille : 18-19 sept 2003.

Paoleti, M. (2003), « Les effets paritaires sur la proximité : contribution au sens et déplacements incertains », in *La proximité dans le champ politique,* Lille : 18-19 sept 2003.

Restier-Melleray C. (sans date), La proximité érigée en loi journalistique, Bordeaux : MCF Science Politique.

La proximité en chiffres.

Tichenor, P.J., Donohue, G.A. and Olien, C.N. (1970). « Mass Media Flow and Differential Growth in Knowledge », *Public Opinion Quarterly*, 34, 159-170.

Partie 2 - Un modèle opérationnel.

La proximité : comment s'y retrouver ? .

Beaurain C., et Longuépée J. (2004). « La notion de proximité environnementale : de la contrainte spatiale à la dimension temporelle. Le cas des risques naturels et industriels ». Actes des quatrièmes Journées de la Proximité (Marseille, 17-18.06.2004).

Bertrand, N., Gorgeu, Y., et Moquay, P. (2001). « Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale ». Actes des troisièmes journées de la proximité (Paris, 13-14.12.2001).

Bochet, B. (2001). La relation affective de l'individu à la ville. *Actes des troisièmes journées de la proximité* (Paris, 13-14.12.2001).

Gilly, J.-P. et Torre, A. (eds.) (2000). *Dynamiques de proximité*. Paris : l'Harmattan.

Gilly, J.-P. et Lung, Y. (2004). « Proximités, secteurs et territoires ». Actes des quatrièmes journées de la proximité (Marseille, 17-18.06.2004).

Kirat, Th et Y. Lung, Y. (1995) « Innovations et proximités : le territoire, lieu de déploiement des processus d'apprentissage », in N. Lazaric et J.M.

Monnier (eds.), Coordination économique et apprentissage des firmes. Paris : Economica.

Moles, A., et Romer, E. (1978). *Psychologie de l'espace*. Paris : Casterman.

Paulet, J.-P. (2002). Les représentations mentales en géographie. Paris : Economica.

Partie 3 - Applications

Presse : comment changer d'échelle ?

Agnès, Y. (2002). Manuel de journalisme. Paris : La Découverte.

Douël, J. (1981). Le journal tel qu'il est lu. Paris : Editions du CFPJ.

Servan-Schreiber, J-L. (1973). Le pouvoir d'informer. Paris : R. Laffont.

Soeteber, E. (1999). « Zoning as a solution » in F. Denton (ed.) The local news handbook. Reston, VA: American Society of Newspapers Editors.

Proximité : la justice est aveugle.

Faget, J. (2002). « Les évolutions de la justice pénale de proximité ». Actes de la session Acteurs et pratiques de la justice pénale contemporaine. 6 et 7 juin 2002 : Ecole Nationale de la Magistrature.

Faget, J. (1995). « L'accès au droit : logiques de marché et enjeux sociaux ». *Droit* & *Société*, 30-31.

La Documentation française (2003). *Dossier politiques publiques : la justice de proximité*. En ligne à : www.vie-publique.fr.

Severin, E. (1998). « La proximité comme paradigme de constitution des territoires de justice ». In M. Bellet, T. Kirat et M.C. Largeron (Eds.) *Proximité : Approches multiformes*. Paris : Hermès.

Proximité et santé.

Agence d'urbanisme de Lyon (2005), Rapport Prédiagnostic Scot de l'agglomération lyonnaise.

ARH SROS 3 (2005), documents en ligne : documents de travail – première série de conférence – deuxième série de conférence – Projet de territoire – Avant projet – Projets médicaux – Etablissements filières, www.parhtage.sante.fr.

Bailly, A. (2003), « Les bassins de santé : proximité, humanité, qualité » Cahier Millénaire 3 (Actes du colloque Hôpital, urbanisme et architecture du 03/04/2002), Lyon : Communauté urbaine de Lyon.

Balsa, A., McGuire, T. (2001), « Statistical discrimination in health care », *Journal of Health Economics*, n°20 : 881-907.

Benoît et al, op.cit. (2002), La France à 20 minutes (et plus), La révolution de la proximité.

Clément, J.-M. (2004), *Réflexions pour l'hôpital. Proximité – coopération – pouvoirs*, Bordeaux : Les Etudes hospitalières.

Contact Santé n°173 (juillet-août 2002), 3ème extraction de l'enquête Représentation, habitudes et comportements de la population vis-à-vis du système de soins.

Corvez, A, Vigneron, E., Lacoste, O., Salomez, J-L (1999), « Santé publique et aménagement du territoire », Actualité et dossier en santé publique n°12.

Couffinhal, A. et al (2004), « Politiques de réduction des inégalités de santé, quelle place pour le système de santé ? un éclairage européen » Question d'économie de la santé n°92, ERSP.

Dhervillez Jany, « Les restructurations hospitalières et la ville », *Cahier Millénaire* 3 (Actes du colloque " Hôpital, urbanisme et architecture", Communauté urbaine de Lyon, 2002).

Institut Théophraste Renaudot (2001), *Pratiquer la santé communautaire. De l'intention à l'action*, Lyon : Chronique sociale.

Jusot, F. (2004), « Mortalité et inégalités de revenus en France » Document de travail DELTA cité dans Couffinhal et al. (2004), op. cit.

Jusot F., Polton D. (2005), « La lutte contre les inégalités dans les politiques et les programmes nationaux de santé », *ADSP*, n°50.

Espace Régional de Santé Publique (2004), *Diagnostic local de santé sur le territoire du Bugey* (Ain), Lyon : ERSP.

Lang, T. et al. (1998), « Is hospital care involved in inequalities in coronary heart disease mortality? », *Journal of Epidemiology Community Health*, 52, 10:665-71.

Lucas-Gabriell, V., Nabet, N., Tonnellier, F. (2001), Les soins de proximité : une exception française ?, Rapport IRDES n°1354.

Link et al. 1998, cités par Counffinhal et al. (2004), op. cit.

ORS Rhône-Alpes (2005), Ateliers santé-ville. Ville de Saint Etienne, diagnostic de santé du quartier de Montreynaud, Lyon.

ORS Rhône-Alpes (1995), Diagnostic partagé ARH-URCAM dans le cadre des SROS de 3ème génération, Région Rhône-Alpes, Lyon : ORSRA.

Picard, M. (2004), *Aménagement du territoire et établissements de santé*, Paris : rapport rendu au Conseil Economique et Social.

Prayez, P. (2003), Distance professionnelle et qualité de soin : distance et affectivité, distance et déshumanisation, enjeux individuels et collectifs, Paris : Lammare.

Ritter, Ph. (2003), « Le schéma régional d'organisation sanitaire ». Cahier millénaire3, (Actes du colloque " Hôpital, urbanisme et architecture ", Lyon : Communauté urbaine de Lyon).

Rochefort, R. (2001), Représentations, vécu et attentes de la société vis-àvis de la médecine et au progrès de la science , Paris : Semaines sociales de France.

URCAM Rhône-Alpes (2004), Evaluation des maisons médicales de garde (MMG). Résultats intermédiaires et comparaison inter-sites, Lyon.

Van Doorslaer, E., Koolman, X. (2002) « Explaining the differencies in income-related health inequalities across European countries », *Ecuity II, Working paper*: http://www.eur.nl/bmg/ecuity/public_papers/wp6.pdf.

Vasseur, V. (2005), L'hôpital en danger, Paris : Flammarion.

Veran Peyret et al. (2002), La chirurgie de proximité en Rhône-Alpes, Lyon : ARHRA.

Vigneron, E. (2001), Distance et santé : la question de la proximité des soins, Paris : PUF.